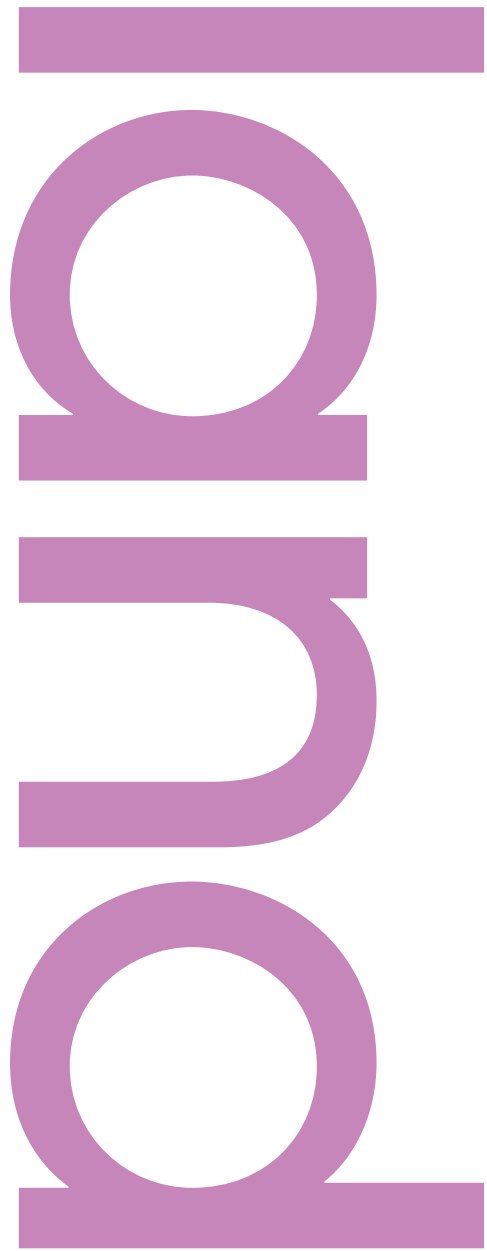




Mit Xavier Bettels Hilfe

Mit dem neuen Energie- und Klimaplan demonstriert die Regierung Geschlossenheit. Im Wahljahr ist das vor allem den Grünen wichtig

Les mystères de l'autonomie communale

Petit abécédaire des communales : A comme autonomie, B comme bottom-up, C comme compétence, D comme déontologie et F comme fusion

« Un gros trou dans la raquette »

L'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel est chargée de la surveillance médiatique des élections. Son président, Thierry Hoscheit, regrette un pouvoir limité, et plaide pour une refonte de la loi sur les médias électroniques

Le bruit des bottes

Quand la guerre s'invite dans le débat économique

Unter Patriarchen

Vor 19 Jahren hat Pierre Mellina das Bürgermeisteramt in Petingen von Jean-Marie Halsdorf übernommen. Nun soll Halsdorf zurück an die Macht. Ob für drei oder sechs Jahre, hängt davon ab, wer Zweitgewählter wird

Foto: Olivier Halmes



Unter Patriarchen

Luc Laboulle

Vor 19 Jahren hat Pierre Mellina das Bürgermeisteramt in Petingen von Jean-Marie Halsdorf übernommen. Im Juni soll Halsdorf wieder zurück an die Macht. Ob für drei oder sechs Jahre, hängt davon ab, wer Zweitgewählter wird

Wandjangen (I) Vor dem Peting Bahnhofs steht seit einem Jahr eine Skulptur der Bildhauerin Yvette Gastauer-Claire. Sie zeigt den hochnäsigen Wandjäng, mit Schnurrbart, Mütze, in blauer Uniform mit gelbgoldenen Knöpfen. Mit dem Begriff Wandjäng (Wichtiguer), der heute noch in der in Petingen weit verbreiteten Karneval-Folklore gebräuchlich ist, haben die alteingesessenen Bewohner/innen etwas abschätzig die Eisenbahner bezeichnet, die sich vor 150 Jahren in ihrer Ortschaft niederließen, nachdem sie Sitz der Chemins de fer Prince Henri geworden war. Die Eisenbahner verdienten besser als die Bauern, die Grubenarbeiter und später die Schmelzarbeiter, die vornehmlich in den bis 1769 noch zu Frankreich gehörenden Ortschaften Rodange und Lamadelaine lebten. Und sie hatten schönere Häuser.

Viele alte Häuser wurden in den vergangenen Jahrzehnten abgerissen und durch seelenlose Residenzen ersetzt. Zur ästhetischen Aufwertung der Gemeinde hat das nicht beigetragen. Zum Wachstum schon. Und es hat das Parkplatzproblem entschärft (wenn auch längst nicht gelöst), denn die Eisenbahnerhäuser hatten keine Garage, weil ihre Besitzer mit dem Zug fuhren. Kaum eine Gemeinde in Luxemburg ist so gut an das Schienennetz angebunden wie Petingen.

Mit über 20 000 Einwohner/innen ist die Gemeinde im südwestlichen Dreiländereck die fünfgrößte Luxemburgs – knapp hinter Düdelingen. Seit 1991 ist die Bevölkerungszahl um 66 Prozent gestiegen, um über 25 Prozent alleine in den letzten zehn Jahren. Bürgermeister Pierre Mellina (CSV) und Schöffe Romain Mertzig (LSAP) führen das Problem mit den Residenzen gegenüber dem *Land* auf den PAG von 1993 zurück, der eine dichte Bebauung erlaubt habe. Eigentlich sollte der PAG die Bebauung in der Gemeinde regulieren, denn damals, vor 30 Jahren, standen der frühere LSAP-Bürgermeister Armand Kaiser und der langjährige CSV-Schöffe Roland Breyer im Verdacht, sich als öffentliche Mandatsträger Vorteile für ihre gemeinsame Immobilienfirma verschafft zu haben (was aber bei einer Untersuchung des Innenministeriums nicht nachgewiesen werden konnte). Norbert Campagna, der damals für die Gap im Ge-

Jean-Marie Halsdorf und Pierre Mellina gingen gemeinsam zur Schule und spielten beim Ingenieursverein FC Chiers Rodange in einer Mannschaft. Noch heute fahren sie zusammen in Urlaub, ihre Kinder studieren an derselben Uni

meinderat saß, deckte offenbar „wiederholt Versuche lokaler Promotoren auf, gewinnträchtige Operationen in die Wege zu leiten“ (*d'Land*, 10.09.1993).

Ähnliche Unterstellungen werden heute von den Piraten geäußert. Gemeinderat Marc Goergen sagt dem Bürgermeister „gute Beziehungen“ zu einem lokalen Promotor nach. Die Gemeinde veräußere Bauland, das in ihrem Besitz sei, zu einem Spottpreis, damit Privatpersonen dort bauen könnten, heißt es in einer Broschüre, die die Piraten im Februar in Petingen verteilten. In Rodange hatte der Schöfferrat ein Grundstück für eine Million Euro an einen Bauherren verkauft, der darauf Wohnungen und ein Parkhaus errichtete. Das Parkhaus hat die Gemeinde anschließend für eine Million Euro zurückgekauft, während der Bauherr für die Wohnungen „grousse Profit“ eingestrichen habe. „Mat eis Piraten géifen et keng esou Deals téscht dem Schäfferot an de Promo-

teure ginn!“, behaupten sie in ihrer Wahlbroschüre. Die Grünen bemängeln ihrerseits, dass Baugenehmigungen vom Bürgermeister zu schnell ausgestellt würden, ohne vorher zu prüfen, ob Quellen dort fließen. Das habe dazu geführt, dass mancherorts Probleme mit Feuchtigkeit entstanden seien, gebietsweise müsse Wasser mit Pumpen aus Kellern und Garagen entfernt werden.

Verdrängung 2017 hat der Gemeinderat einen neuen PAG angenommen, der dichte Bebauung nur noch im Zentrum von Petingen und Rodange erlaubt. Seit er in Kraft ist, sei das Wachstum zurückgegangen, sagt Pierre Mellina im Gespräch mit dem *Land*. 2020 zählte die Gemeinde 500 neue Einwohner/innen, 2021 waren es 300, 2022 nur noch noch 159. In den vergangenen Jahren waren Wohnungen in Petingen im Vergleich zu vielen anderen Gemeinden für die Mittelschicht noch erschwinglich. Der Verdrängungseffekt, der dadurch stattgefunden hat, lässt sich anhand von Zahlen des Stater beobachten: 2021 zogen mehr Petingen ins Ausland als Menschen aus dem Ausland nach Petingen (die Gemeinde hatte das höchste negative internationale Migrationssaldo Luxemburgs). Gleichzeitig zogen 319 Menschen aus anderen luxemburgischen Gemeinden zu (in Differenzen, Petingen und Käerjeng war das Binnenwanderungssaldo am höchsten).

Weil Petingen vor zwei Jahren die 20 000-Einwohner/innen-Marke überschritten hat, sind am 11. Juni erstmals 19 statt 17 Sitze im Gemeinderat zu vergeben. Der Piraten-Abgeordnete und Gemeinderat Marc Goergen (38) und sein Team haben vor einigen Wochen direkt gegenüber vom Rathaus ein holzvertäfeltes Lokal in einem Neubau angemietet, das Bürger/innen bis zu den Gemeindewahlen offen steht. Der pensionierte Totengräber Jean-Pierre Ecker sitzt am Montagnachmittag am Empfang. „Zufällig“ kommt gerade Marc Goergens Mutter, Sylvie Kohl, in Begleitung einer portugiesischen Dame vorbei, um ihr dabei zu helfen, sich noch kurz vor Ablauf der Frist in die Wählerlisten einzutragen. Die Piraten, die 2017 bei ihrer ersten Kandidatur gleich zwei Mandate errungen hatten, wollen ihr Resultat weiter verbessern und zweitstärkste Kraft werden.

Zweitstärkste Partei ist bislang immer noch die LSAP. Jahrzehntlang hatten die Sozialisten die absolute Mehrheit in der größtenteils von Eisenbahnern (Petingen) und Schmelzarbeitern (Rodange) bewohnten Gemeinde verteidigt. 1987 verloren sie die Wahlen und mussten als Juniorpartner eine Koalition mit der CSV eingehen. 1993 konnte die LSAP sich mit Roger Klein wieder durchsetzen und ging ein Bündnis mit den Grünen ein. Der Philosophielehrer Norbert Campagna wurde Schöffe, trat aber im August 1995 aus beruflichen Gründen zurück. Weil der andere grüne Gemeinderat, Romain Becker, nicht Schöffe werden wollte, zerbrach die Koalition und die LSAP ging für den Rest der Legislaturperiode ein Bündnis mit der DP von Arsène Stracks ein. 1999 erlitt die LSAP ein Debakel. Die CSV errang mit dem 1988 in den Gemeinderat gewählten Jean-Marie Halsdorf die absolute Mehrheit, die LSAP musste erstmals in die Opposition. Seit 2011 ist sie zwar wieder im Schöfferrat, verliert seit 2005 aber stetig an Zustimmung und hat seit 2017 nur noch vier Sitze. Innerhalb der Sektion gibt es offenbar Meinungsverschiedenheiten zwischen portugiesisch- und luxemburgisch-stämmigen Parteimitgliedern.

Romain Mertzig (58) kam 2010 zur LSAP. 2011 schaffte der frühere Briefträger, Wirt und Adempplaceur gleich den Sprung in den Schöfferrat. Heute arbeitet er im Sekretariat des Ombudsmans. Mertzig gilt in der LSAP als Einzelkämpfer. Seit über zehn Jahren verteilt er an Neujahr an sämtliche Haushalte kleine Kalender mit seinem Konterfei, jedoch ohne Parteilogo. Als politischer Quereinsteiger habe er sich in der LSAP durchsetzen müssen, erzählt der Schöffe dem *Land*, Unterstützung aus der Partei habe er kaum erfahren. Kritiker/innen berichten, dass er im Schöfferrat „viel schlucken“ müsse, kaum eigene Akzente setze, und sie halten ihm vor, lediglich Mehrheitsbeschaffer für die CSV zu sein.

Wandjangen (II) Die CSV herrscht seit 1999 ununterbrochen in Petingen. Als Jean-Marie Halsdorf 2004 Innenminister und Minister für Landesplanung wurde, übernahm sein Partei- und Jugendfreund Pierre Mellina (66) das Bürgermeisteramt. Beide gingen gemeinsam zur Schule und spielten



Jean-Marie Halsdorf (L.) und Pierre Mellina am Dienstag im Rathaus



Mit über 20 000 Einwohner/innen ist die Gemeinde im Dreiländereck die fünftgrößte Luxemburgs



Der Verkehr in der Hauptstraße bereitet den Einwohner/innen Sorgen



beim Ingenieursverein FC Chiers Rodange in einer Mannschaft. Noch heute fahren sie zusammen in Urlaub, ihre Kinder studieren an derselben Uni. Seit 19 Jahren regiert Mellina Péttingen als Patriarch. Kein Bürgermeister vor ihm war länger im Amt. Im Juni tritt er zwar noch einmal als Stimmenfänger an, doch in den Schöffenrat will er nicht mehr – selbst wenn er auf der CSV-Liste den ersten Platz belegen sollte, wie er gegenüber dem *Land* betont. Spitzenkandidaten sind Jean-Marie Halsdorf (66) und der Wirtschaftslehrer André Martins Dias (36), der vor zwei Jahren als Kassenwart des CSV-Frëndeskreess in der Affäre um Frank Engel mit angeklagt war. Der Plan der CSV ist, dass Halsdorf Bürgermeister wird und das Amt nach zwei oder drei Jahren an den 30 Jahre jüngeren Martins abgibt. Voraussetzung dafür ist jedoch, dass Martins Zweitgewählter wird. Sollte er bei den Wahlen hinter der aktuellen Schöffin Raymonde Conter-Klein landen, soll Halsdorf bis 2029 Bürgermeister bleiben. Die CSV will unbedingt verhindern, dass die 78-jährige Conter-Klein Bürgermeisterin wird; freiwillig auf ihren Anspruch verzichten will sie offenbar nicht. Mit dem Erzieher Patrick Arendt (37) und der Leiterin des Service des Sports der Stadt Differdingen, Maria Agostino (47), hat die CSV zwei weitere Hoffnungsträger, die schon im Gemeinderat sind.

Agostino heißt auch die neue Spitzenkandidatin der DP. Mit Maria von der CSV ist Barbara von der DP nicht verwandt. Die Liberalen, die bereits von 2005 bis 2011 mit der CSV in Péttingen regierten, möchten zurück in den Schöffenrat. 2017 waren sie mit Marie-Louise Bouché-Berens (71) von 9,9 auf 4,8 Prozent abgestürzt, hatten ihren einzigen Sitz aber verteidigt. Mit ihr wolle die DP sich bei den Wähler/innen nun „besser verkaufen“, sagt Barbara Agostino (40). In Rodange aufgewachsen (ihre Großeltern betrieben dort ein Café), kandidierte sie 2005 für die Grünen bei den Gemeindewahlen in Péttingen und belegte den vierten Platz. Danach zog sie zu ihrer heutigen Ehefrau, der grünen Europaabgeordneten Tilly Metz, die damals Bürgermeisterin von Weiler-la-Tour war. 2011 siedelten beide in die Hauptstadt um, wo Agostino sich der DP anschloss, für die sie 2017 bei den Gemeindewahlen und 2018 (im Südbezirk) bei den Kammerwahlen kandidierte. Den Einzugs ins Parlament verpasste die frühere Tennis- und Fußballnationalspielerin nur knapp. Ihr Kindertagesstätten-Imperium, das die ausgebildete Erzieherin seit 2011 aufgebaut hatte, verkaufte sie 2019 an die französische Kette People & Baby. Vor einem Jahr kehrte sie nach Rodange zurück (Tilly Metz wohnt weiterhin in der Hauptstadt), im Juni will sie in den Péttinger Gemeinderat und im Oktober in die Abgeordnetenversammlung einziehen. *Paperjam* verriet sie letztes Jahr, ihr Traum sei es, Bildungsministerin zu werden.

Mit Barbara Agostino könnte die DP eine ernsthaftige Konkurrentin für die Grünen werden, die in Péttingen

gen zwar engagiert sind und viele Ideen haben, sich seit 20 Jahren aber personell kaum erneuert haben und eher zurückhaltend auftreten. Romain Becker (58) ist seit 1995 quasi ununterbrochen im Gemeinderat (außer von 1999 bis 2005, als die Grünen keine Liste hatten), Romain Scheuer (57) seit 2011. Beide werden in diesem Jahr erneut als Ko-Spitzenkandidaten antreten, gemeinsam mit der Privatbeamtin Michèle Machado (43) und der Musiklehrerin Kim Scheiden (39).

Noch nie im Péttinger Gemeinderat war die Linke, die schon 1999 und 2017 antrat. Mit der diplomierten Sophrologin, Bachblüten-Beraterin und OGBL-Gewerkschafterin Sonia Neves (44), die 2019 in die Salariaatskammer gewählt wurde, und dem Parteikoordinator der Linken, Ben Muller (25), rechnet sie sich aber Chancen auf einen der beiden zusätzlichen Sitze aus. 2017 hatte sie nur 0,8 Prozent weniger Stimmen als die DP erhalten. Die Sektion habe in den vergangenen sechs Jahren auch ohne Mandat überlebt und per Pressemitteilungen auf sich aufmerksam gemacht, sagt der frühere Landesverband-Präsident Jean-Claude Thümmel (64), Kandidat bei den Gemeindewahlen und Mitglied der Nationalen Koordination der Linken: „Wir hätten einen Sitz verdient.“

Dallas Einen Sitz möchte auch Joe Thein (31), der schon von 2011 bis 2017 für die ADR im Péttinger Gemeinderat saß, im März 2017 jedoch aus der Partei ausgeschlossen wurde, weil er den Kommentar einer Person auf der Facebook-Seite des Abgeordneten Fernand Kartheiser geliked hatte, demzufolge LSAP-Außenminister Jean Asselborn wie der ermordete US-Präsident John F. Kennedy „mat engem décapotablen Auto durch Dallas gefeuert“ werden solle. Kurz danach gründete Thein mit Familienmitgliedern, Freunden und Bekannten Déi Konservativ, die 2017 in Péttingen aber nur auf 2,4 Prozent kam. Dieses Jahr tritt die „liberal-konservative“ Partei in zwei Gemeinden – Péttingen und Differdingen – an. Ihre schärfste Konkurrentin dürfte die ADR sein, die 2017 2,9 Prozent erreicht hatte, dieses Jahr jedoch mit 13 Kandidat/innen nur eine unvollständige Liste aufbieten kann. Die Schlammschacht zwischen den beiden rechtsradikalen Parteien hat schon diese Woche begonnen, als ADR-Spitzenkandidat Jean-Marie Kalmus (61) der Partei von Joe Thein (ohne sie namentlich zu nennen) in einem Facebook-Video vorwarf, Kandidat/innen in der Gemeinde angemeldet zu haben, die eigentlich in der belgischen Grenzregion wohnen. Tatsächlich finden sich auf der Liste von Déi Konservativ vier Kandidat/innen, die offenbar alle im selben Einfamilienhaus in Lamadelaine leben. Auf *Land*-Nachfrage erklärt Thein, es handle sich um eine Wohngemeinschaft, und bezeichnet Kalmus' Aktion als „Stasi“-Methode.

Bei so viel *politique politicienne* riskieren die Inhalte in Péttingen manchmal zu kurz zu kommen. Eines der Hauptthemen in der Gemeinde sind die

Tatsächlich finden sich auf der Liste von Déi Konservativ vier Kandidat/innen, die offenbar alle im selben Einfamilienhaus in Lamadelaine leben. Auf Nachfrage erklärt Joe Thein, es handle sich um eine Wohngemeinschaft

Autos, die sich insbesondere zu den Spitzenzeiten durch die Straßen drängen. Der Bau der Collectrice vor 30 Jahren hat nur wenig Entlastung gebracht. Während Grüne, Piraten und Linke sich eine Verkehrsberuhigung der Hauptstraße (Route de Luxembourg und Route de Longwy), mehr Begrünung und sichere Radwege wünschen, die auch die lokale Geschäftswelt wiederbeleben könnten, schieben die Mehrheitsparteien CSV und LSAP die Schuld auf den grünen Transportminister François Bausch. Die Regierung müsse die Collectrice auf vier Spuren ausbauen und den Kreisverkehr an der Porte de Lamadelaine durch einen Tunnel (CSV) oder eine Brücke (LSAP) erweitern. Eine große Tankstelle an der Avenue de l'Europe soll verhindern, dass LKW einen Umweg durch Rodange fahren, um an einer der zahlreichen Zapfsäulen an der Grenze zu tanken. Wegen der gestiegenen Dieselpreise scheint der Tanktourismus in den letzten Monaten ohnehin zurückgegangen zu sein, sodass unklar ist, ob die „Mega-Tankstelle“ (Piraten) überhaupt noch gebraucht wird. Die Verkehrsberuhigung der Hauptstraße, die durch die Ortschaften führt, könne die Gemeinde nicht beschließen, weil es eine Staatsstraße ist, sagt Mellina.

Für Aufregung hatte in den letzten Monaten der Protest von zwei Bürgerinitiativen gegen eine Edeljugendherberge am Doihl in Rodange gesorgt. Die Umklassierung des Grundstücks in eine Freizeitzone war 2011 und das Projekt 2019 vom Gemeinderat angenommen worden. Um Einspruch zu erheben, sei es jetzt zu spät, urteilt der Bürgermeister, die Baugenehmigung sei im Februar ausgestellt worden. Diese Ansicht scheinen alle Parteien mehr oder weniger zu teilen. Kritisch äußern Oppositionsparteien und Linke sich hinsichtlich der Wellness-Anlage, die an das Hotel angegliedert werden soll (die Grünen fordern mehr Informationen). Mellina rechtfertigt das Projekt damit, dass das Schwimmbad Piko, das zur

zeit renoviert wird (laut Opposition wegen Feuchtigkeitsproblemen), nach seiner Fertigstellung nicht mehr über eine Saunalandschaft verfügen werde. Deshalb soll der geplante Wellnessbereich nicht nur Hotelgästen, sondern auch den Einwohner/innen der Gemeinde offen stehen. LSAP-Rat Marco Stoffel wünscht sich, dass die Gemeinde die Sauna später in Eigenregie betreibt und nicht an eine private Firma outsourct. Oppositionsparteien und Linke bemängeln vor allem die schlechte Kommunikation des Schöffenrats, der die Anwohner/innen nicht ausreichend über die Projekte informiert habe.

Sorgen bereiten den Péttingern auch die Sicherheit in ihrer Grenzgemeinde. Deshalb wünschen sich fast alle Parteien ein Polizeikommissariat, das rund um die Uhr geöffnet hat und auch für die Nachbargemeinde Käerjeng zuständig ist. Zwar existiert eine Anlaufstelle im Zentrum von Péttingen, doch die ist nur von 13 bis 15 Uhr besetzt. Bislang scheiterte das Vorhaben offenbar daran, dass Polizeiminister Henri Kox (Grüne) kein geeignetes Grundstück finden konnte. Die Linke weist als einzige Partei darauf hin, dass Sicherheit sich nicht nur auf Kriminalität beziehen, sondern allgemeiner gedacht werden sollte und auch Verkehrssicherheit einschließen müsse.

Wandjungen (III) Trotz der ungelösten Probleme in Péttingen zweifelt kaum jemand daran, dass die CSV ihre Vormachtstellung verteidigen wird. Die Frage, die viele sich stellen: Kann sie die absolute Mehrheit zurückgewinnen oder wird sie einen Koalitionspartner brauchen? Sollte letzteres Szenario eintreten, gibt es genug Anwärter/innen, die bereit wären, mit Jean-Marie Halsdorf ein Bündnis einzugehen. Die Grünen gehören wegen programmatischer Differenzen wohl nicht dazu. Die Linke ebenfalls nicht, die sich wie Déi Konservativ und ADR schon über einen Sitz freuen dürften. Mit der LSAP als Koalitionspartner ist die CSV eigentlich zufrieden, auch weil sie kaum eigene Ansprüche stellt. Marc Goergen verspricht, dass die Piraten ihre Forderungen nach mehr Transparenz und Bürgerbeteiligung umsetzen würden, wenn sie mitregieren dürften. Erfolgreicher als in Péttingen sind sie bislang nur in Remich. Ein dritter potenzieller Koalitionspartner wäre die DP, deren Spitzenkandidatin Barbara Agostino zwar halbwegs prominent sein mag, jedoch erst seit einem Jahr wieder in Rodange wohnt und sich inhaltlich vor allem am Rahmenwahlprogramm ihrer Partei orientiert: Um die Wohnungsnot zu bekämpfen, schlägt die Erzieherin etwa vor, dass die Gemeinde an Mindestlohnempfänger/innen zeitlich begrenzt Wohnungen unter dem Marktpreis vermieten könne. Die Differenz sollten sie sparen („anstatt sich einen teuren Fernseher oder ein Auto zu kaufen“), damit sie innerhalb von zwei Jahren genug Eigenkapital hätten, um bei der Bank ein Darlehen für eine eigene Wohnung zu bekommen. Für diesen Vorschlag hätte man sie vor 100 Jahren in Péttingen wahrscheinlich als Wandjüngling beschimpft. ●

LEITARTIKEL

Verteilte Rollen

Peter Feist

Schon ehe am Dienstag im Parlament die von ADR-Gruppenchef Fernand Kartheiser beantragte Debatte über die „Conséquences des sanctions contre la Russie sur le plan politique, économique et social“ begann, war abzusehen, was kommen würde: Kartheiser würde die Aufhebung der Sanktionen verlangen. Koalition und CSV würden widersprechen, die Piraten vermutlich auch. Am spannendsten würde zu beobachten sein, wie die Linken argumentieren.

Am Ende kam alles noch schlimmer. Kartheiser behauptete nicht nur, dass „Energie in Europa am teuersten geworden“ sei und „wir unsere Wirtschaft kaputtmachen“ durch die Sanktionen. Er moralisierte, Gas werde nun in Katar gekauft, wo die Menschenrechte nicht viel gelten, und in den USA in Form von besonders klimaschädlichem Fracking-Gas. Dabei vergessend, dass Norwegen zum großen Gaslieferanten Europas aufgestiegen ist und erstaunlich viel Gas eingespart wird. Der Ex-Diplomat dozierte auch kühl, die „Kunst der Diplomatie“ bestehe darin, auch mit einem Gegner zu reden. Den jüngsten Leaks in den USA sei zu entnehmen, dass die Ukraine einer größeren russischen Offensive nicht standhalten werde. Also müsse „der Westen“ sich fragen, ob er den Ukrainekrieg „weiter internationalisiert“, wenn nicht verhandelt werden soll. Zweieinhalb Stunden lang konnte Kartheiser die ADR als Friedenspartei inszenieren. Sie all jenen, die über *Chamber TV* zuschauten oder in den sozialen Netzwerken Videoausschnitte der Debatte zu sehen bekommen, als Partei des gesunden Menschenverstands empfehlen. All jenen, die Angst haben, dass weitere Waffenlieferungen an die Ukraine zu immer mehr Krieg führen, bis der in einen Atomkrieg mündet.

So eine Inszenierung kann gelingen, weil das Parlament selten über den Ukrainekrieg und was er bedeutet, diskutiert. Und wenn, dann nur nach einem oberflächlichem Gut-Böse-Schema. Wobei nicht immer klar wird, wer wofür wirklich steht und warum. Der grünen Abgeordneten Stéphanie Empain konnte man am Dienstag glauben, dass sie besonders linientreu erscheinen wollte, als sie meinte, der Internationale Währungsfonds „spielt der Kreml-Propaganda in die Hände“, weil seine Wirtschaftsprognosen für Russland positiver sind als die für die Eurozone. Die Sanktionen würden Russland schwächen, behauptete sie tapfer. Doch so einfach ist das nicht. Am selben Tag berichteten US-Medien, der Washingtoner Regierung falle auf, dass amerikanische Hochleistungschips in neueren russischen Raketen verbaut sind, die über der Ukraine niedergehen. Und dass die Sanktionen im Transit über Armenien oder das Nato-Mitglied Türkei umgangen werden. Der außenpolitische Sprecher der DP-Fraktion Gusty Graas wiederum erklärte, an Kartheiser gewandt: „Eigentlich schätze ich Sie ja, aber was Sie heute gesagt haben, ist ganz schlimm.“ Aber wieso? Kartheiser hatte schon für die Annexion der Krim Entschuldigungen gefunden und die Aufhebung der damals gegen Russland verhängten Sanktionen verlangt.

In einer Debatte, die vor allem moralisch geführt wird, kann die ADR, die moralisch nichts zu verlieren hat, sich nicht nur einen kühlen Blick auf die Weltlage erlauben. Da laufen auch die Linken in die Falle der ADR. Einen Entschließungsantrag Kartheisers, in dem die Kammer die Regierung aufgefordert hätte, sich für ein Ende der Sanktionen einzusetzen, trugen sie nicht mit; keiner tat das. Einer zweiten Motion, für eine „Friedenskonferenz“, stimmten Nathalie Oberweis und Myriam Cecchetti dagegen zu. In der moralisch geführten Debatte mit verteilten Rollen blieb Oberweis gar nicht die Zeit zu erklären, wieso. „Wir sind für den Frieden“, betonte sie beinah trotzig. Ein grinsender Fernand Kartheiser bescheinigte ihr: „Das freut uns wirklich sehr!“ Natürlich: Nur eine Viertelstunde zuvor hatte LSAP-Außenminister Jean Asselborn Kartheisers Einlassungen „rechtsextrem“ genannt.

MONARCHIE

Suivi au palais

Le Premier ministre, Xavier Bettel (DP), et le représentant du gouvernement à la Maison du Grand-Duc, Jacques Flies, ont fait le point mercredi soir au Palais avec le chef de l'État et le comité de direction de la Maison du Grand-Duc (photo : Olivier Halmes). Cette réunion, qui a duré plus d'une heure et demie, est intervenue six mois après un incident entre la Grande-Duchesse Maria-Teresa et son personnel. Fin octobre, des insultes avaient fusé après un week-end essayage en vue du mariage de la princesse Alexandra (à l'hôtel de Ville ce samedi). Deux semaines plus tard, le Premier ministre avait rencontré le couple Grand-Ducal pour évoquer la situation. Le 19 janvier, le chef du gouvernement, à l'origine de la réforme de l'administration grand-ducale (opérée en octobre 2020) avait lancé un ultimatum à son comité de direction où étaient apparues des divergences entre le maréchal Paul Dühr et une autre partie des directeurs. Contacté par le *Land*, Jacques Flies informe que cette réunion, « dans le droit fil » de celle du 19 janvier, a donné lieu à un « échange constructif ». « L'organisation et le fonctionnement de la Maison du Grand-Duc ont été passés en revue sur base des retours d'expérience gagnés dans un contexte de regain des activités au cours des derniers mois », explique le secrétaire général, diplomate de métier et qui devrait rallier des fonctions d'ambassadeur en Corée du Sud après les élections. Le comité de coordination, co-présidé par le maréchal et le secrétaire général du conseil de gouvernement, doit proposer des améliorations « lors d'une nouvelle réunion qui se tiendra dans les prochains mois ».

La question du bureau de la Grand-Duchesse, largement dissous dans les faits après l'altercation de l'automne dernier, est en voie de résolution. « Nous sommes en train de travailler à une solution de 'restaffing', mais il nous faudra encore un peu de temps pour conclure cette démarche », informe Jacques Flies. Par ailleurs, le Grand-Duc, qui a mis en doute la véracité d'un (ou plusieurs ?) article du *Land* au cours d'une visite d'État en Lettonie (« Net alles wat an der Zeitung stoung war zu 100 Prozent richtig », avait-il dit au micro de *100,7*) le 14 mars dernier, n'a pas donné suite à notre invitation de préciser quels propos incorrects nous aurions pu corriger. pso

P O L I T I K

Frieden-Effekt

#Luc (Frieden) hat der CSV offenbar wieder leichten Aufwind beschert. In der jüngsten Sonndesfro von *Wort* und *RTL*, die am Mittwochabend veröffentlicht wurde, können die Christsozialen um 3,8 Prozent und zwei Sitze gegenüber der Umfrage von November 2022 zulegen und damit

den Abwärtstrend der letzten Jahre stoppen. Während DP und LSAP jeweils einen Sitz verlieren, hält der Höhenflug der Piraten mit sechs Sitzen an. Mit 17 Sitzen ist die CSV wieder bei dem Resultat angelangt, das sie im November 2020 erreicht hatte. Der Frieden-Effekt hält sich aber in Grenzen: Gegenüber ihrem Wahlergebn von 2018 würde die CSV immer noch vier Sitze verlieren. Auch die individuelle Zustimmung für Luc Frieden liegt mit 20 Prozent unter der für DP-Premierminister Xavier Bettel (30%) und LSAP-Vizepremierministerin Paulette Lenert (23%). Enttäuschend dürfte das Resultat der Umfrage für die Grünen sein, die zwar als Partei seit 2020 bei acht Sitzen stagnieren (gegenüber aktuell neun im Parlament), allerdings wünschen nur sechs Prozent der Befragten sich ihre Spitzenkandidatin Sam Tanson als neue Premierministerin. Die LSAP ist die Partei, die die meisten Befragten (47%) in der nächsten Regierung wollen, gefolgt von CSV (42%), DP (41%) und Grünen (29%). ll

P E R S O N A L I E N

Xavier Bettel,

Premierminister (DP), wird dieses Jahr keine Erklärung zur Lage des Landes abgeben, wie *RTL* unter Berufung auf das Staatsministerium meldete. Der Termin im Oktober fiel mit den Kammerwahlen zusammen und scheidet deshalb aus. Eine Option wäre natürlich, ihn wieder auf das Frühjahr zu verlegen, wo er traditionell stand, ehe er 2020 dem Corona-Notstand zum Opfer fiel. Damit müsste der Premier sich zum *état de la nation* demnächst schon äußern. Davon sieht Xavier Bettel ebenfalls ab. pf

François Bausch,

Verteidigungsminister (Grüne), versucht seinem Amt nicht nur eine besondere Note zu verleihen, indem er sich für ein klimaschonendes Militär einsetzt. Nächste Woche organisiert er

in Belval die internationale Luxembourg Autonomous Weapons Systems Conference. Sie soll diskutieren, wie sich ein „Missbrauch“ von Roboterwaffen verhindern lässt. pf

Richard Graf,

geschäftsführender Redakteur der Wochenzeitung *Woxx*, hat am Wochenende seinen feierlichen Abschied in den Ruhestand genommen. Maßgeblich er hatte 1988 den *Woxx*-Vorläufer *Gréngespoun* gegründet. Die Zeitung stand den Grünen nahe, war damals die erste Neugründung seit langem, und Graf kämpfte mit ihrer Trägergenossenschaft sechs Jahre um die staatliche Pressehilfe. Mit derselben Beharrlichkeit blieb er der *Woxx* treu, die in den 90-er Jahren ihren neuen Namen angenommen und sich ziemlich deutlich von den Grünen abgesetzt hatte. pf

Jean-Claude Hollerich,

Archevêque et cardinal, est cité dans l'édition du *Monde* de ce dimanche. Ceci dans le cadre d'une enquête sur les frères (de sang et de religion) Philippe. Décédés respectivement en 1993 et 2006, ce duo de dominicains se retrouve au cœur d'un scandale d'abus sexuels, actes de violence qu'ils intégraient dans des rites pseudo-liturgiques. En 2016, Jean-Claude Hollerich avait accueilli au Grand-Duché Verbum Spei, un groupe affichant sa fidélité avec son créateur, un des frères Philippe. Face au *Monde*, Jean-Claude Hollerich ne regrette « absolument pas » d'avoir accueilli les jeunes prêtres au Luxembourg. Il supporterait par contre mal « leur déni » vis-à-vis de Marie-Dominique Philippe : « Ils pensent encore qu'il n'est pas coupable. Ils avaient d'ailleurs affiché une photo de lui dans leur réfectoire, j'ai exigé qu'ils l'enlèvent. Mais cela ne veut pas dire qu'ils agissent de la même façon ». L'archevêque leur a confié l'aumônerie de l'Université de Luxembourg. En 2021, *Reporter* avait relevé que la décision avait été prise par « l'archevêque seul ». bt

A R B E I T

Problembereich Entsendung

Die Gewerbeinspektion ITM hat 2022 Verbesserungen bei der Einhaltung arbeitsrechtlicher Bestimmungen festgestellt, wie die dem Arbeitsminister unterstellte Behörde gestern bei der Vorstellung ihres Jahresberichts mitteilte. Obwohl sie 1 500 Kontrollen mehr als im Vorjahr durchführte (insgesamt 10 072), stellte sie nur 80 zusätzliche Ordnungsstrafen aus (insgesamt 2 396). Sorgen bereitet der ITM die Arbeitnehmerentsendung (détachement), zwei Drittel der Geldbußen entfallen alleine auf diesen Bereich. Unternehmen aus dem Ausland, die ihre Angestellten für eine begrenzte Zeit nach Luxemburg entsenden, würden häufig den Mindestlohn und andere arbeitsrechtliche Vorgaben nicht respektieren, wodurch es zu Sozialdumping und unlauteren Wettbewerb komme, heißt es in dem Bericht. ll

G E S E L L S C H A F T

Vergehen nehmen zu

Die Polizei hat 2022 einen Anstieg der Affären und Vergehen um rund 25 Prozent gegenüber 2021 festgestellt. Den größten Teil der Affären, mit denen sie befasst war, sind einfache Diebstähle (davon fast die Hälfte Tankbetrug), Betrügereien (die immer häufiger digital passieren), Sachbeschädigungen, Einbrüche und kleinere Schlägereien. Zwei Drittel aller Vergehen sind Eigentumsdelikte (einfache und Auto-Diebstähle, Einbrüche). Raub macht nur 1,6 Prozent der Eigentumsdelikte aus. Bei den Personendelikten (insgesamt 17,4%) überwiegen Drohungen, Verleumdungen und Beleidigungen (37%). 35 Prozent der Personendelikte stehen im Zusammenhang mit Körperverletzung, 3,6 Prozent mit

häuslicher Gewalt. Die restlichen 16 Prozent der Vergehen sind größtenteils den Bereichen Drogenmissbrauch (41%) und Trunkenheit in der Öffentlichkeit (17%) zuzuordnen. Während die Zahl der Raubdiebstähle in den vergangenen beiden Jahren signifikant gestiegen ist (rund 85 zusätzliche Fälle pro Jahr), ging die der Raubüberfälle (auf Geschäfte und Tankstellen) 2022 zurück. Bewaffnete Banküberfälle, wie sie jahrzehntelang üblich waren, werden heute kaum noch begangen (in den vergangenen fünf Jahren wurde nur eine Bank überfallen). ll

M É D I A S

Quand ça veut pas...

Le procès de l'affaire dite « Lunghi/RTL » aurait dû débiter ce lundi. Comme il y a six semaines, quand le procès aurait déjà dû se tenir, la presse était largement présente ; les témoins étaient prêts ; les bancs des observateurs bien nourris... Puis la rumeur a enflé que les choses n'allaient pas se dérouler comme prévu. Ce qui a été confirmé dès les premières minutes par l'avocat de Steve Schmit, directeur des programmes de *RTL* : Ce dernier a été hospitalisé et ne pourra pas être présent « au moins pour trois semaines, à titre indicatif ». Certes, les témoins et les autres prévenus auraient pu être entendus cette semaine. Mais Steve Schmit, « aimerait pouvoir lui-même prendre position sur ce qui a été dit et expliquer certaines choses », a expliqué l'avocat Thierry Reisch. Écoutant les vœux de la défense, le président de la septième chambre correctionnelle du tribunal d'arrondissement de Luxembourg a préféré ne pas entamer un procès qui n'aurait de toute façon pas pu être évacué. Le calendrier du tribunal étant déjà très rempli, la date de report a été fixée au 16 octobre. Tout juste sept ans après les faits. fc

Blog

Mit Xavier Bettels Hilfe

Peter Feist

Mit dem neuen Energie- und Klimaplan demonstriert die Regierung Geschlossenheit. Im Wahljahr ist das vor allem den Grünen wichtig



Oliver Hahn

Am Montag bei der Vorstellung des Pnec: Die Umweltministerin, der Premier und der Wirtschaftsminister

Als im Dezember 2019 eine erste „Roadmap“ der Regierung für einen Energie- und Klimaplan öffentlich vorgestellt wurde, erledigten Energieminister Claude Turmes und die damalige Umweltministerin Carole Dieschbourg das. Wieso auch nicht – die beiden Grünen waren federführend für den mit „Pnec“ abgekürzten Plan, der im Mai 2020 fertig wurde. Am Montag dagegen stand auch LSAP-Wirtschaftsminister Franz Fayot vor der Presse und vor allem der Premier *himself*. Dabei gab es diesmal nur den Entwurf für ein Pnec-Update zu präsentieren.

Doch während die Regierung Ende 2019 ein Jahr im Amt war, wird in knapp sechs Monaten wieder gewählt. Größere Projekte bedürfen somit zusätzlichen politischen Marketings. Umso mehr, wenn es um ein Thema geht, das einerseits wahlkampfrelevant, andererseits CSV-Spitzenkandidat Luc Frieden eher fremd ist.

Dabei wirkte, was Umweltministerin Joëlle Welfring und Energieminister Claude Turmes beschrieben, recht technisch. Der neue Pnec sieht vor, den Energieverbrauch Luxemburgs 2030 nicht nur zu 25 Prozent aus erneuerbar produzierter Elektrizität, Wärme und Kraftstoffen zu decken, sondern zu 35 bis 37 Prozent. Der Gesamtverbrauch selber soll im Vergleich zu einer Referenz aus dem Jahr 2007 nicht um 40 bis 44 Prozent sinken, sondern um 44 Prozent. Beim CO₂-Reduktionsziel um 55 Prozent gegenüber dem Stand von 2005 soll es bleiben.

Diese Zahlen alleine sagen noch nicht viel. Auch dass am Montag erwähnt wurde, von 197 Maßnahmen seien „43 Prozent schon in der Umsetzung“, gab wenig Aufschluss darüber, wieviel Ambition in dem neuen Plan steckt und wie politisch anspruchsvoll er womöglich ist. Doch vorher hatte Xavier Bettel viel Redezeit für sich beansprucht. Ausführlich gewürdigt, dass er es war, der den *Klimabiergerrot* einbriefte, den er im *état de la nation* 2021 angekündigt hatte. Hatte versichert, die Empfehlungen des *Biergerrot* seien berücksichtigt worden und der neue Plan sei einer „von Bürgern für die Bürger“. Es gehe „um die Zukunft des Landes“ und um die „unserer Kinder und Enkelkinder“. Abgesehen davon, dass der Premier seit 2019 in seinen Erklärungen zur Lage des Landes dem Thema breiten Raum widmet, war aus dem Mund eines DP-Politikers soviel Klima auf einmal wie am Montag selten zu hören. Blicke, wenn derart viel Klimaschutz schon mit der DP zu haben sein soll, noch etwas für die Grünen zu tun übrig? Immerhin ist ja schon Wahlkampf.

Das Pnec-Update hat es tatsächlich in sich. Bei der Pressekonferenz wurde das nicht so deutlich, weil der Entwurf unter Zeitdruck zustande kam. Gleich nach der Konferenz begann die *consultation publique*, die bis zum 17. Mai dauert. Überarbeitungen des Entwurfs eingedenk, wird es knapp, den Abgabetermin Ende Juni bei der EU-Kommission einzuhalten. Und so konnte es kommen, dass Energieminister Claude Turmes sich auf eine Journalistenfrage, weshalb die Regierung nicht mehr tun wolle, einen Moment lang erregte: „Das sehe ich überhaupt nicht so!“

Die Regierung rechnet mit einem immensen Strombedarf 2030

Wahrscheinlich hat Turmes Recht. Das erschließt sich bei der Lektüre des über 300 Seiten langen Dokuments, das unter *emwelt.lu* online steht. Zum Beispiel geht die Regierung bis 2030 von einer enormen Zunahme des Strombedarfs aus. Im aktuellen Pnec ist von 6 700 Gigawattstunden die Rede. Das wäre kaum mehr als heute; seit Jahren schwankt der Jahresstromverbrauch um die 6 500 Gigawattstunden. 2021 entfielen 1 000 auf die Haushalte, 1 600 auf Betriebe, 3 700 auf die stromintensive Industrie. Im Pnec-Update dagegen wird mit über 8 100 Gigawattstunden zum Ende des Jahrzehnts gerechnet. Darin stecken Wärmepumpen und Elektroautos, aber auch die Dekarbonisierung industrieller Prozesse durch Elektrifizierung. Alles bei einer Bevölkerung und einer Wirtschaft, die weiter wachsen sollen.

Zwangsläufig wird dazu mehr grüner Strom nötig sein. Viel mehr. Statt 2 200 Gigawattstunden, wie 2020 angenommen, wird nun mit 3 000 für das Jahr 2030 gerechnet. Das wären drei Mal mehr, als in Luxemburg heute produziert wird, innerhalb von nur sieben Jahren. Dass der Solarstromanteil sich weiter steigern lassen werde, als 2020 angenommen, glaubt das Energieministerium nicht. Und selbst die für 2030 anvisierten 1 100 Gigawattstunden wären sieben Mal mal so viel wie 2021. Mehr erhofft man sich offenbar aus Windstrom: 1 000 Gigawattstunden bis 2030; der Plan von vor vier Jahren ging noch von 674 aus, 2021 wurden 314 Gigawattstunden erreicht. Wobei: Neue Windkraftstandorte gebe es kaum, so das Pnec-Update. Mehr Ausbeute soll das „Repowering“ existierender Anlagen auf mehr Leistung bringen. Dann ist Schluss. Dass Luxemburg Ende des Jahrzehnts dennoch 60 Prozent seines hohen Strombedarfs „grün“ abdecken will und es bis 2035 hundert Prozent sein sollen, müsste die Beteiligung an Anlagen im Ausland sichern. Dass das viel Geld kosten wird, ist klar. Dass es schneller gehen muss als bisher gedacht, liegt unter anderem auch daran, dass die EU vergangenes Jahr nach dem russischen Einmarsch in die Ukraine entschieden hat, rascher zu mehr Energie-Autonomie zu gelangen, und in einem Programm *RePowerEU* die Ziele für erneuerbare Energien anhebte.

Der Staat werde „massiv investieren“, kündigte Xavier Bettel an. Dummerweise kann die Regierung noch nicht sagen, welcher Finanzrahmen bereitgestellt werden soll; noch sei „nicht alles budgetisiert“. Dabei ist die grüne Energieversorgung ein wichtiger, aber nicht der einzige Teil der Rechnung. Beihilfen für Unternehmen sind noch einer. Hilfen für die Bürger/innen ein weiterer. Letzten Endes steckt im

aktualisierten Pnec ein marktkonformes Konzept für mehr Klimaschutz. So muss Bettels Versicherung verstanden werden, „wir lassen die Leute nicht allein“. Ob beim Ersatz von Öl- und Gasheizungen oder der Wärmeisolierung von Altbauten: Für die Bürger/innen soll es keine Verbote und Vorschriften geben, sondern gut dotierte Anreize. Vorgeschrieben werden soll die Isolation von Bürogebäuden, der Staat soll mit gutem Beispiel vorangehen. Alles in allem haben die Grünen keine Lust, im Wahlkampf als „Verbotspartei“ zu erscheinen; die DP, die sich gerne grün gibt, noch weniger. Darin lag der politische Sinn der Pnec-Vorstellung am Montag: Kommt dessen Ansatz bei den Wähler/innen gut an, gibt die Klima- und Energiewende vielleicht ein förderndes Thema für eine dritte Runde Blau-Rot-Grün her. Falls nicht, könnte es DP und LSAP immerhin ein wenig nützen. Für die Grünen dagegen ist der Pnec strategisch. An der Regierung zu bleiben, wäre für sie kaum anders denkbar als mit DP und LSAP. Die am Montag demonstrierte Geschlossenheit mit dem Premier als Conférencier diente vor allem ihnen.

Dass die neue Klima-Ambition sich so hat formulieren lassen, liegt natürlich auch daran, dass Tanktouristen und Pendler sie über die CO₂-Steuer mitfinanzieren, deren Erlös zur Hälfte in den Klimafonds fließt. Luxemburg verkauft dennoch weiterhin nicht wenig Sprit. Das dürfte auch noch so sein, wenn der CO₂-Preis bis 2026 weiterhin jedes Jahr um fünf Euro pro Tonne steigt – was jeweils 1,1 bis 1,2 Cent mehr an Akzisen pro Liter Benzin und Diesel entspricht. Dass die Regierung die Fortsetzung der Steuer sechs Monate vor den Wahlen ins Pnec-Update geschrieben hat, sieht auf den ersten Blick kühn aus. Auf den zweiten nicht: In der EU ist ein Emissionshandel für Transport und Gebäude und damit ein europaweiter CO₂-Preis ab 2027 quasi beschlossene Sache: 45 Euro die Tonne, bei denen es bis 2030 bleiben soll. Schreibt Luxemburg seine CO₂-Steuer fort, kommt es genau dort an. Und wird, wie die Umweltministerin am Montag verriet, die Hälfte der Einnahmen ausnahmsweise auch weiterhin sozial umverteilen dürfen. EU-weit soll das nicht so sein, sondern ein 87 Milliarden schwerer Sozialfonds für alle bereitstehen, die Zuwendungen daraus allerdings umgekehrt proportional zum Reichtum eines Staates liegen. Am Ende könnte die Luxemburger Steuer sich als gute Idee herausstellen.

Sofern bis 2027 die drei Nachbarländer eine haben. Deutschland und Frankreich haben eine, die ähnlich hoch ist wie die hierzulande oder höher. Belgien fehlt noch. Zieht es nicht nach, könnte Luxemburg gezwungen sein, seine Steuer drastisch zu steigern, um zu viel Tanktourismus abzuwenden. Womöglich auf 90 statt nur 45 Euro pro Tonne. Denn vor allem durch die Steuer werde es möglich, die 55 Prozent CO₂-Reduktion zu erreichen, oder sogar 58 Prozent bis 2030, hat das Staterc ausgerechnet. Blicke es bei den aktuell 30 Euro die Tonne, würden es nur minus 47 Prozent. Gut möglich, dass dieses Detail auf den 300 Seiten noch für Diskussionen sorgt. Andererseits waren 2022 die Spritpreise mitunter so hoch, als habe die Steuer 400 Euro die Tonne betragen. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Die Volkstümpler

Mystifiziert oder wirklichkeitsnah drücken kleine Parteien bei Wahlen gesellschaftliche Widersprüche aus. Wenn große Parteien und Medien sie leugnen. Etwa wenn es um die Stimmen einer Wählerschaft geht, die jeden Euro zweimal umdrehen muss, die kein Gehör findet, deren Stimme nicht zählt.

Privat geringschätzen rechte Politiker die Macht- und Mittellosen. Öffentlich reden sie in ihrem Namen. Sie nennen die subalternen Klassen „Volk“. Sie versprechen ihnen, was die „Eliten“ ihnen vorenthalten: Aufmerksamkeit, Würde, soziale Revanche.

Die Antwort auf den globalen Durchmarsch des Neoliberalismus war Nationalismus: Zwischen 1989 und 1994 kandidierten Pierre Petersens Nationalbewegung, Georges Dessouroux mit einer Léscht fir de Lëtzeburger, die Nomp der ehemaligen CSV-Politikerin Hilda-Rau Scholtus, die GLS des Sprachreinigers Lex Roth. Sie stellten kapverdische Straßenbauarbeiter und portugiesische Putzfrauen als Bedrohung der Nationalkultur dar. Sie wollten die Landessprache zum Bildungsprivileg auf dem Arbeitsmarkt machen.

Die Splitterparteien blieben erfolglos. Der Nationalbewegung ging das Geld aus. Die ADR füllte die Lücke. Nach dem *Rentendösch* randalierte sie als Anti-Partei. Nach der *Valissen-Affäre* wollte sie respektabel werden. Statt Globalisierungsverlierer suchte sie enttäuschte CSV-Wählerinnen. Dann schürte das Referendum über das Ausländerwahlrecht den Nationalismus. Die ADR machte nun den *Facebook*-Chauvinisten Fred Keup zu ihrem Präsidenten und Spitzenkandidaten.

Ein anderer Hoffnungsträger der ADR hieß Joe Thein. Ostentativ zeigte Fernand Kartheisers Schützling seine rechtsradikalen Sympathien. 2017 schloss die ADR ihn aus. Déi Konservativ sind ein Pétinger Familienunternehmen. Zur Heilung von Joe Theins Kränkung. Dazu imitiert es grotesk die Rituale einer großen Partei. 2018 bei den Kammerwahlen und 2019 bei den Europawahlen kam es auf ein halbes Prozent der Stimmen. Dieses Jahr kandidiert es in Pétingen und Differdingen und im Oktober vielleicht im Südbezirk.

Libertäre Kleinunternehmer hatten die Piraten-Franchise übernommen. Im Wahlkampf 2018 überraschte der Wahlverein mit sozialen Versprechen. Neben Nerds entdeckten Macht- und Mittellose ihn als neue Protestpartei. Zwei Piraten wurden ins Parlament gewählt. Wie einst die ADR spielen sie die Saubermänner. Sie gründeten eine technische Fraktion mit der ADR, fürchteten dann um ihren Ruf.

Die Gründung von Mir d’Vollek enttäuschte die ADR. In der Covid-Krise empfahl Fernand Kartheiser sich den Impfgegnern als parlamentarisches Sprachrohr. Er hoffte, bei den Wahlen dafür honoriert zu werden. Nun haben sie sich als Narodniki verselbstständigt.

Auf der Rechten werben ADR, Piraten, déi Konservativ und Mir d’Vollek um die Stimmen der Macht- und Mittellosen

Fernand Kartheiser tritt als Angehöriger der politischen Elite auf. Mir d’Vollek hasst Eliten: Sie seien diktatorisch. Wie der Ausnahmezustand, die Ausgangssperre und die Massenimpfungen während der Covid-Seuche zeigten.

Mir d’Vollek kandidiert mit einer halben Liste in der Hauptstadt. Für die Kammerwahlen will es Impfgegner von 2021 mobilisieren. Als Revanche der Gründer Jean-Marie Jacoby und Peter Freitag. Sie fühlen sich seit Jahren von der Justiz verfolgt. Doch vielleicht sind die Hunderten von Impfgegnerinnen und Verschworenen zu einer Sekte von ein paar Dutzend Erleuchteten geschrumpft. Die vor der Cité judiciaire ihren Arzt Benoît Ochs als Märtyrer verehren.

Anders als ADR und Piraten lehnt Mir d’Vollek die herrschenden Verhältnisse rundweg ab. Als erste Partei auf der Rechten begründet sie ihre Ablehnung nicht mit Nationalismus. Stattdessen beruft sie sich auf eine Weltverschwörung. Ihr Wahlprogramm *Wo wir heute sind warnt vor „The Great Reset“*: Das in Davos versammelte Finanzkapital mache sich mit der Covid-„Plandemie“, der „Klima-Religion“ und dem Ukraine-Krieg die Welt untertan.

Verschwörungsllegenden sind nützlich. Sie zeigen Candide die Krankhaftigkeit aller Zweifel am „meilleur des mondes possibles“. ● Romain Hilgert



Peter Freitag (links) und Jean-Marie Jacoby auf einer

Antivax-Kundgebung im Dezember 2021

Inauguration
d'un parc de
jeux à Diekirch
en septembre
2017



Les mystères de l'autonomie communale

Bernard Thomas

Petit abécédaire des communales : A comme autonomie, B comme bottom-up, C comme compétence, D comme déontologie et F comme fusion

Les 102 Petits-Duchés de Luxembourg ont conservé leurs prérogatives en matière d'eau et d'urbanisme ; ils se retrouvent au centre de deux crises majeures du XXI^e siècle

« par l'école et/ou un organisme d'accueil socio-éducatif agréé par l'État ». Une quinzaine d'années plus tard, de nombreuses communes ne sont toujours pas en mesure d'assurer une place dans une maison relais à tous les enfants scolarisés. Quant aux crèches, les élus locaux ont largement échoué à créer une offre publique conséquente, créant un vide rempli par une nuée de prestataires privés.

Dès 1962, le secrétaire général du CSV, Nicolas Mosar, concédait que les communes ne seraient « souvent pas capables » de remplir pleinement leurs missions : « Abwesenheit von geschultem Personal macht dann ein Zurückgreifen auf den Staat unumgänglich ». Sur le dernier quart de siècle, ce qui constituait le cœur de leurs missions s'est érodé. En 2018, les communes abandonnent à l'État les services d'incendie et de sauvetage. Alors qu'elles peinaient à en assurer le fonctionnement, cette rupture du « lien organique » fut ressentie comme un soulagement. En 1999, la police fusionne avec la gendarmerie, marquant l'achèvement de l'« étatisation » de la force publique. Le Conseil d'État sème alors de cette « nouvelle entorse au principe de l'autonomie communale », qui enlèverait « toute compétence » aux bourgmestres en matière de police locale, « notamment sur le plan opérationnel ». Parmi les 19 communes qui disposaient de commissariats, la Ville de Luxembourg aura le plus de mal à accepter cette perte. Le DP sera la seule fraction à s'opposer au principe même de la fusion. En avril 1999, Lydie Polfer monte donc à la tribune parlementaire pour mener la charge. Elle dénonce « le problème de la sécurité » qui serait « bagatellisé ». La députée-maire libérale se défend d'en faire

« un sujet de campagne électorale » (1999 était déjà un *Superwahljahr*), puis de déclamer : « Ech schwätzen hei net am Numm vun der DP, ech schwätzen hei am Numm vun all deene Leit, déi an all deene Jore vill matgemaach hunn, wa se cambrioléiert gi sinn, wa se attackéiert gi sinn. » En juin de la même année, Polfer triomphe aux législatives et devient ministre. (Elle charge Paul Helminger d'assurer les arrières aux communales quatre mois plus tard.) En 2023, le DP veut « œuvrer à la réinstauration d'une police communale », tout comme le promettent le CSV et l'ADR. Éternel retour de la question sécuritaire.

En 2009, Mady Delvaux-Stehres réduit l'emprise communale sur l'éducation primaire. La ministre socialiste de l'Éducation place les institutrices et les instituteurs « sous la seule autorité de l'État » et les intègre dans « le corps national du personnel de l'enseignement ». Le Syvicol se réjouit de ce que l'État reprenne intégralement le traitement des enseignants, tout en regrettant « l'érosion du pouvoir décisionnel des autorités communales dans le domaine scolaire ». Depuis 1912, les instituteurs étaient nommés par les conseils communaux et subordonnés hiérarchiquement aux bourgmestres. Les communes restent aujourd'hui en charge de la construction et de l'entretien des immeubles, tout comme de l'organisation scolaire. Mais dans la pratique, celle-ci est souvent dominée par les usages informels de la communauté enseignante. Dès 2009, le Syvicol avait affiché son scepticisme vis-à-vis du système « bottom-up » des comités d'écoles, doutant de la capacité de ses présidents-enseignants de gagner « le recul et l'objectivité nécessaires » pour prendre des décisions concernant leurs pairs. Le lobby des maires proposa de faire ce que font tous les pays-voisins, c'est-à-dire installer des directeurs d'écoles. Le compromis actuel s'avère bancal. En tant que supérieurs hiérarchiques, les directeurs régionaux tentent, avec plus ou moins de succès, de s'imposer face aux comités d'écoles. Une éventuelle extension de l'alphabetisation en français posera la question de l'allocation des ressources, accentuant la tension entre autogestion corporatiste et contrôle centralisé. Tandis que certaines grandes communes font une politique d'éducation proactive, utilisant au maximum leur marge de manœuvre, une multitude des petites communes se bornent à entériner les décisions des comités d'école. Elles ne se sentent aucune envie d'entrer en conflit avec les enseignants, groupe de pression puissant.

Des commissariats de police aux casernes de pompiers, les maires ont cédé, bon gré mal gré, une partie de leurs compétences historiques à l'État. Leur refus obstiné de fusionner aura accéléré ce délitement, en figeant les communes dans le temps. *Le Land* avait lancé le débat dès 1969. Sous le slogan « 25 Gemengen gin dur ! » (les règles orthographiques étaient moins strictes), l'hebdomadaire fustige une « heillose Parzellierung » et une « zersplitterte Kommunalstruktur ». Cartes à l'appui, le journaliste Rosch Krieps propose une « kommunale Flurbereinigung ». Selon cette reconfiguration rêvée, la capitale finirait entourée de deux grandes communes périphériques : « Luxembourg-Ouest » et « Luxembourg-Est ». La première allant de Leudelange à Steinsel ; la seconde de Niederanven à Hesperange. En juin 1976, le gouvernement libéral tente de concrétiser une grande restructuration territoriale. Il affiche l'objectif d'une réduction du nombre de communes de 126 à 39. Sur le papier, ce « schéma » ne manque pas d'audace : Esch-sur-Alzette jointe à Schifflange et Mondrange ; Hesperange perdant Howald (au profit de la Ville) mais gagnant Contern et Weiler-la-Tour ; Bettembourg fusionnant avec Roeser et Frisange ; la commune de Kopstal divisée en deux, la partie basse revenant à Mamer, la partie haute à la Ville.

Ce plan aurait abouti à l'abolition de 87 postes de maires, et créé autant de rancunes. Le gouvernement ne semblait pas vraiment croire en son propre plan. En tout cas, il ne s'en donna pas les moyens. « Voraussichtlich bis 1980 auf freiwilliger Basis », titra le *Wort*. « Ob nach 1980 zwangsfusioniert wird, das zu entscheiden, bleibt der nächsten Regierung vorbehalten », nota le *Land*. Les édiles en tirèrent les conclusions, et ne bougèrent pas d'un iota. Vingt ans plus tard, Michel Wolter tenta une nouvelle offensive, d'abord comme ministre de l'Intérieur, puis comme président de la commission spéciale « réorganisation territoriale ». En 2005, le Cercle Joseph Bech, présidé alors par un jeune loup du CSV nommé Frank Engel, lance un autre pavé dans la mare, plaçant pour une consolidation du nombre des communes à 46.

Les 102 communes ont réussi à défendre leur souveraineté en matière d'urbanisme. Les maires y tiennent, il s'agit là du noyau de leur pouvoir. Les projets de loi sur l'impôt de mobilisation et la taxe sur

les logements vacants constituent un début timide de transfert de compétences vers l'échelon national. Miraculeusement sorti indemne de l'examen du Conseil d'État, l'article 29bis du Pacte Logement 2.0 marque une autre petite rupture, forçant les communes à revoir à la hausse leurs coefficients de densité. Sans surprise, le Syvicol s'y opposa « formellement », invoquant l'autonomie communale. À la commission parlementaire du Logement, le député-maire de Hesperange, Marc Lies (CSV), craignait que « les logements avoisinants perdent de valeur, si les bâtiments nouveaux seront à densité plus élevée ». L'autonomie communale sabote toute tentative sérieuse d'aménagement du territoire. Les plans directeurs ne sont que des « documents d'orientation », non-contraignants, et sont accueillis comme tels par les 102 Petits-Duchés de Luxembourg.

Ce pouvoir a un prix. Pour chaque autorisation de construire accordée ou refusée, les maires engagent personnellement leur responsabilité civile et pénale. Afin de planter un paratonnerre au-dessus de leur tête, le ministère de l'Intérieur propose d'introduire la responsabilité pénale des communes. Un bourgmestre qui « par négligence ou imprudence » signe une autorisation contraire à la loi ne pourra donc plus être poursuivi, lit-on dans un projet de loi déposé en juillet. À l'aube des prochaines élections, la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding (LSAP), entend ainsi calmer « l'inquiétude grandissante » du secteur communal et renforcer « l'attractivité des mandats locaux ». Pour éviter que ce mécanisme, copié sur le voisin belge, ne soit interprété comme un chèque en blanc, le projet de loi précise que les édiles pourront toujours être poursuivis pour des infractions commises de manière « volontaire et intentionnelle ». (Les annales communales du dernier demi-siècle regorgent en effet d'affaires de corruption, le plus souvent liées à des projets immobiliers.) La solution proposée ne satisfait qu'à moitié le Syvicol qui milite depuis plus de vingt ans pour une meilleure protection des élus. Ce ne serait pas un « remède » fiable à cent pour cent, lit-on dans son avis. La responsabilité de la commune devrait se substituer « d'office » à celle du mandataire. Sauf si on pourra reprocher à celui-ci une faute personnelle « détachable de l'exercice de son mandat ».

Taina Bofferding voit dans le Code de conduite un moyen pour l' élu local « de se mettre à l'abri des rumeurs ou spéculations éventuelles qui peuvent surgir au sujet de ses intérêts ». Si le projet de loi était voté, les conseillers communaux devraient remplir deux déclarations, l'une détaillant leurs revenus professionnels, l'autre leur patrimoine immobilier détenu sur le territoire de la commune (ainsi que celui de leur partenaire). Le Syvicol s'oppose « avec vigueur » à la première et exprime des « réserves » par rapport à la seconde proposition. Alors que les déclarations de revenus seront publiées en ligne, celles détaillant les propriétés immobilières seront pourtant traitées avec beaucoup plus de pudeur. Seuls les conseillers communaux auront le droit de consulter ces documents, qui ne « peuvent être copiés, reproduits, distribués ou publiés ». Au Luxembourg, rien de plus intime que l'immobilier. ●

« Un gros trou dans la raquette »

Entretien : France Clarinval

L’Autorité luxembourgeoise indépendante de l’audiovisuel (Alia) est chargée de la surveillance médiatique des prochaines élections. Son président, Thierry Hoscheit, regrette des moyens et un pouvoir limités, et plaide pour une refonte totale de la loi sur les médias électroniques

d’Land : Depuis la création de l’Alia il y a dix ans, le paysage médiatique, notamment digital, a connu des changements importants. Comment y répondez-vous ?

Thierry Hoscheit : Nous ne pouvons faire face qu’aux domaines qui sont prévus par la loi et qui sont loin de représenter l’ensemble des médias électroniques. En résumé, nous sommes les héritiers de la loi sur les médias électroniques de 1991. À l’époque, il y avait deux organismes : la Commission indépendante de la radiodiffusion qui s’occupait de l’octroi des concessions pour les radios, et la Commission nationale des programmes qui était en charge du contenu des programmes luxembourgeois. Vingt ans plus tard, ces deux structures ne correspondaient plus aux exigences d’une régulation moderne. En 2013, leurs missions ont été regroupées au sein de l’Alia qui s’est vu confier en outre de nouvelles compétences. Nous avons ainsi la charge de la classification des films dans les cinémas, de la surveillance du temps d’antenne des publicités et du volet important de la coopération au sein du réseau européen des régulateurs. En 2018, par le biais d’une directive européenne, nos domaines d’action ont été élargis avec la surveillance des services de vidéo à la demande (VOD) et des plateformes de partage de vidéos (VSPs), en plus de la télévision classique et des radios nationales, régionales et locales…

Les plateformes digitales comme les réseaux sociaux vous échappent donc ?

Un premier pas vers la régulation des médias en ligne a été franchi avec cette directive, mais nous considérons, comme nos collègues européens, qu’on ne peut pas s’arrêter là. D’autres contenus en lignes doivent faire l’objet d’une régulation efficace : les réseaux sociaux, la place des influenceurs, le gaming… C’est pour pousser à la réflexion sur le sujet que nous organisons un colloque la semaine prochaine. Un des objectifs est d’avoir recours à l’expérience du régulateur allemand – nous avons invité Tobias Schmid (directeur de l’autorité des médias pour le Land Nordrhein-Westfalen, ndlr) – pour sensibiliser nos responsables politiques à l’évolution indispensable de la loi actuelle. Cependant, je suis déçu de voir que la Chambre des députés a organisé le débat, certes important, sur le développement économique du pays en même temps que notre journée de conférence. Plusieurs députés qui devaient participer à nos tables-rondes ne pourront pas être présents.

Le titre de votre colloque – « Face aux défis de la digitalisation, quelle réforme de la loi sur les médias électroniques ? » – indique votre volonté de faire évoluer cette loi. Dans quelle mesure, quelle direction ?

Les modifications successives de la loi de 1991 n’ont été que des transpositions de directives européennes. De ce fait, il y a de nombreuses incohérences, un patchwork de modifications qui deviennent incompréhensibles. Mais surtout, il n’y a pas de réflexion prospective au niveau luxembourgeois. Il y a des notions fondamentales qui ne peuvent pas avoir leur place dans les contenus en ligne : la discrimination, l’incitation à la haine, le soutien au terrorisme, l’atteinte aux intérêts des mineurs, les fausses informations… Ce sont des sujets qui sont connus dans tous les pays, et d’autres législations vont plus loin que la nôtre. Il faut que le Luxembourg se dote des structures institutionnelles, de pouvoirs et de moyens d’action pour agir si une plateforme qui relèverait de notre compétence devait publier un contenu discutable ou litigieux.

Une plateforme qui relève de votre compétence, c’est-à-dire hébergée au Luxembourg ? Combien en avez-vous dans votre périmètre ?

Au fil des mois, on relève régulièrement des contenus en ligne qui logiquement devraient faire une déclaration de présence. Personne ne le fait parce que personne n’est conscient que toutes les plateformes de partage de vidéos sont obligées de signaler leur présence au régulateur. On doit donc se contenter de surfer nous-mêmes et constater que tel ou tel site sont des produits luxembourgeois. Quand c’est le cas, on entre en contact avec les responsables pour qu’ils se mettent en règle. Actuellement, il n’y a que la dizaine de plateformes de partage de vidéos émanant de Docler Holding (comme le site de streaming pour adultes Livejasmin, ndlr) qui sont enregistrées. Nous sommes en contact avec une dizaine d’autres. Cela ne veut pas dire que leurs contenus sont forcément problématiques, mais nous devons pouvoir le vérifier. Ce n’est pas seulement leur contenu qui est



Oliver Helmes

Thierry Hoscheit au bureau de l’Alia, ce mercredi

« La régulation du contenu des médias démocratiques n’intéresse pas les politiques »

surveillé, mais leur respect des limitations d’accès pour les mineurs.

Quels aspects de lois d’autres pays pourraient inspirer la loi luxembourgeoise ?

Au niveau européen, le Digital Services Act (DSA) de 2022 règlemente certaines formes d’offres digitales, comme les services d’accès en ligne ou les réseaux sociaux, avec des impératifs clairs en fonction de la taille de ces plateformes. Les « very large platforms » ont des obligations plus importantes dans la surveillance de leur contenu. Elles doivent aussi désigner un point de contact au sein de l’Union européenne. L’autorité du pays en question doit être outillée pour faire ce travail, ce qui n’est pas notre cas. Actuellement, la plupart de ces services sont basés en Irlande, mais ça peut changer. Sans connaître tous les aspects de la loi allemande, je sais que le régulateur a le pouvoir de bloquer l’accès d’une plateforme litigieuse. Les Français ont des mécanismes similaires… Mais nos revendications ne sont pas précises, ou concrètes ; à part d’obtenir les moyens financiers et humains pour remplir nos missions. Avec ce colloque, nous voulons surtout que le sujet soit sur la table et débattu, que le pouvoir politique soit sensibilisé aux enjeux futurs. La loi actuelle s’intéresse à des aspects techniques de concession, mais le contenu des médias, sa régulation, sa surveillance ou l’adéquation de ce contenu aux règles démocratiques, ne fait pas l’objet d’une attention de la part des politiques. Ce serait dommage que cette thématique ne soit pas un enjeu de la campagne des législatives car les médias sont un élément fondamental de la démocratie. Pour nous, c’est une nécessité objective de revoir toute la loi, de tout mettre à plat. Quelle que soit la majorité qui sera au pouvoir lors de la prochaine législature, j’espère qu’on arrivera à en convaincre les nouveaux responsables.

Cette année est marquée par deux élections. Quels sont vos rôles dans ce cadre ?

La loi telle qu’elle a été modifiée l’année dernière, précisément en vue des élections, limite notre compétence auprès des fournisseurs ayant des obligations de service public, c’est-à-dire RTL Radio et télévision et Radio 100,7. Nous sommes chargés d’organiser les tables rondes sur ces antennes et de chapeauter la dif-

fusion des spots de campagne des différents partis. Ces médias ont l’obligation de mettre à disposition un certain temps d’antenne, dans des créneaux bien définis, où les partis politiques peuvent assurer leur communication à travers des spots. Nous organisons un plan de diffusion des différents partis pour assurer une représentation équitable quant aux horaires ou aux ordres de passage. Des lignes directrices ont été élaborées en concertation avec les partis et avec les médias qui doivent régler toutes les questions qui se posent : les langues autorisées, la durée des spots, les changements de spots en cours de campagne… En cas de divergence, la loi nous donne la mission de trancher. L’objectif premier est toujours de fournir la meilleure information possible aux électeurs pour qu’ils exercent leur vote de manière éclairée.

La campagne commencera officiellement le 15 mai mais la communication des partis, les débats d’idées, les programmes sont déjà lancés. Vous n’avez pas de rôle en amont ?

En amont de la loi, nous avions demandé que la durée de la campagne soit fixée dans le texte. Cette durée de cinq semaines est un compromis entre les partis qui veulent le plus de temps possible et les médias qui ne veulent pas bloquer trop de temps d’antenne. Au-delà de notre mission stricte liée à la campagne, nous veillons à une certaine équité d’accès et de visibilité à l’antenne, mais pas au point de chronométrer tous les temps de parole dans tous les reportages, interviews ou plateaux. Si un sujet d’actualité implique qu’un ministre ou un bourgmestre prenne la parole, cela doit pouvoir se faire. Mais si nous constatons des dérives, de grosses inégalités, nous interviendrons auprès du média en question afin de demander un rééquilibrage.

Seuls les médias de service public sont sous votre surveillance. Souhaiteriez-vous de voir cette mission élargie ?

En effet, nous ne contrôlons pas tous les autres programmes destinés à la population luxembourgeoise. Les radios à réseau d’émission, les radios locales, les télévisions communales ou associatives sont en dehors de notre champ d’application dans le cadre des élections. Nous l’avions pourtant demandé. À mon sens, il y a un gros trou dans la raquette. Il y a un risque potentiel que les présentations des candidats soient déséquilibrées. Je ne suis pas trop inquiet pour les antennes de service public : ce sont des professionnels qui ont l’habitude de ces questions. Mais sur d’autres médias, il y a parfois des amateurs, voire des bénévoles, pas forcément formés à ces questions, parfois dépendants d’un financement communal. On leur fait un courrier en les rendant attentifs à la nécessité d’être équilibré, mais nous n’avons pas de réel moyen d’action.

Pourquoi votre proposition n’a-t-elle pas été retenue ?

C’était une affaire de timing. Ces questions ont été réglées dans la loi électorale qu’il fallait modifier rapi-

dement par rapport à l’inscription des étrangers. On ne perd pas espoir. Avec l’expérience qu’on va acquérir avec trois élections en douze mois (les élections européennes se tiendront moins d’un an après les communales, ndlr), on peut penser que le législateur pourra élargir notre rayon d’action.

Un autre pan qui reste en dehors de votre compétence est la communication électorale en ligne…

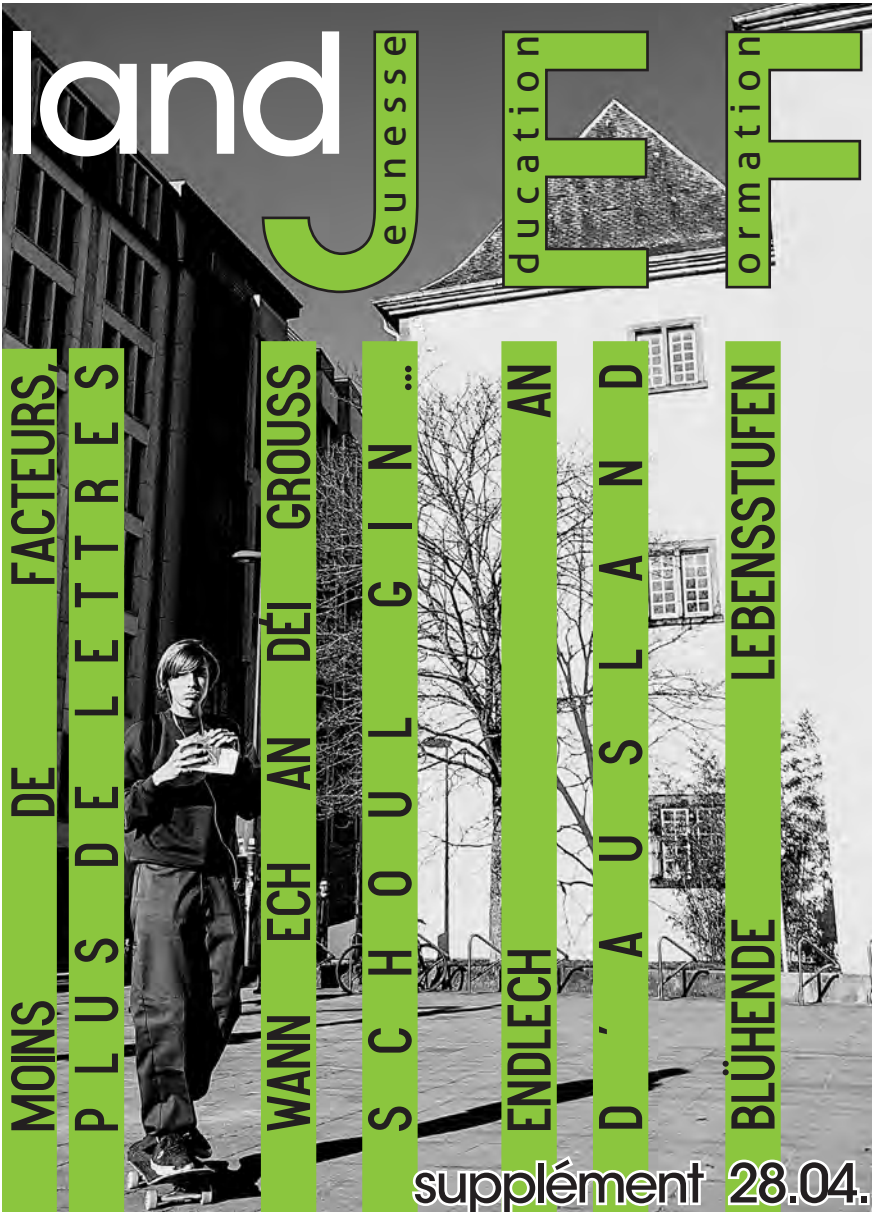
Il y a un projet en cours à Bruxelles sur les communications politiques en ligne pour assurer la transparence des messages. Les communications politiques devront être signalées comme contenu sponsorisé, avec un moyen de tracer le financement. Mais ce projet ne s’appliquera que pour les élections européennes. Une piste peut être d’adapter ce texte aux besoins luxembourgeois. Pour ce qui est du contenu des messages, on ne peut que se fier à l’autorégulation que les partis ont mis en place à travers un code de conduite encadrant les modalités de campagne. Ils se sont engagés, par exemple, à ne pas s’insulter sur les réseaux sociaux.

Les chaînes de RTL Belgique étaient basées au Luxembourg et sont retournées à Bruxelles. Quel est l’intérêt pour ces chaînes d’être régulées au Luxembourg plutôt que dans leur pays ?

La Belgique a fait pression pour rapatrier ces chaînes arguant qu’il n’y avait pas de substance au Luxembourg. D’autant que ces chaînes n’appartiennent plus à RTL et ont été vendues à des partenaires flamands. Les raisons peuvent être diverses de s’établir au Luxembourg : prosaïquement fiscales, peut-être réglementaires en sachant que le régulateur n’a pas beaucoup de moyens, mais aussi politiques. On le voit avec les chaînes de RTL en Hongrie qui échappent ainsi à des problèmes posés par le régulateur hongrois et à la pression des autorités hongroises.

Vous avez pointé un manque de moyens financiers et humains.

Notre budget pour 2023 est le même qu’en 2022, malgré les index et sans tenir compte des besoins supplémentaires que l’on a clairement identifiés. Nous avons calculé qu’il nous faudrait quatre postes de plus (actuellement, douze fonctionnaires à temps plein travaillent au sein de l’Alia, dont quatre ont renforcé l’équipe en 2020, ndlr), mais cela nous a été refusé. Nos moyens ne sont pas suffisants pour réaliser une surveillance réelle des 400 chaînes que nous avons sous notre supervision. Cela veut dire que nous travaillons essentiellement à partir de signalements ou de plaintes qui déclenchent une procédure et une enquête. Aucun régulateur ne réalise une surveillance active, complète de toutes les chaînes. Ils peuvent en revanche établir des cibles spécifiques où faire des contrôles plus réguliers. Pour palier ce manque, nous réfléchissons à l’utilisation de l’intelligence artificielle qui peut être un outil intéressant surtout pour la surveillance des images, pour repérer la nudité par exemple. Les Allemands l’utilisent déjà en partie. Ils constatent qu’il y a très peu de faux positifs, 90 pour cent des images signalées sont effectivement problématiques. En revanche pour l’oral, c’est moins probant, avec des taux de moins de trente pour cent. L’aspect européen de nos obligations est très important car il nous permet de suivre ce qui se passe chez des régulateurs mieux dotés que nous. Si on veut suivre les dossiers européens et être actif dans les dossiers bilatéraux, il nous faut plus de ressources. Aujourd’hui, on est obligés de laisser tomber certains volets alors qu’ils seraient importants pour assurer la présence du Luxembourg dans ce concert européen et aussi défendre les intérêts de nos fournisseurs. ●



ROUMANIE

Le conte de fées de l'industrie militaire

Mirel Bran, Bucarest

La guerre que Moscou mène en Ukraine a renforcé les liens entre la Pologne et la Roumanie ainsi que leur volonté de moderniser leurs armées



Un tank roumain TR-85 Bizonul lors d'une démonstration le 31 mars à la Mihail Kogalniceanu Air Base près de la ville Constanta

Si vis pacem, para bellum ! « Si tu veux la paix, prépare la guerre ! » Cet adage latin, dont l'origine remonte à l'Antiquité, retrouve son actualité aux confins orientaux de l'Union européenne (UE). La Roumanie et la Pologne, toutes deux membres de l'UE et de l'Otan, renforcent leur industrie militaire pour soutenir l'Ukraine voisine attaquée par la Fédération de Russie. « Nous sommes confrontés à une guerre de longue durée, affirme Mircea Geoana, ancien ministre roumain des Affaires étrangères et secrétaire adjoint de l'Otan depuis 2019. C'est une guerre d'usure et nous avons un problème de capacités de production à l'échelle de l'Alliance atlantique. Nos bases industrielles n'ont pas été préparées pour un conflit de longue durée qui consomme une quantité importante de munitions chaque jour. Nous devons augmenter notre production industrielle pour continuer à soutenir l'Ukraine. »

L'industrie militaire est en pleine effervescence chez les deux alliés de l'Ukraine : la Pologne et la Roumanie. Le gouvernement roumain a décidé de donner un nouveau souffle à Romarm, la compagnie d'État qui gère une quinzaine d'usines et d'unités de production d'armement. En 2022, Romarm a multiplié sa production par sept et prévoit de tripler son

La Roumanie prévoit d'augmenter ses dépenses militaires de deux à 2,5 pour cent de son PIB, tandis que la Pologne ne cache pas son ambition de porter la taille de son armée de 115 000 à 300 000 hommes et de consacrer pas moins de quatre pour cent de son PIB à la défense

chiffre d'affaires en 2023. « Les investissements que nous sommes en train de réaliser dans l'industrie militaire vont transformer la Roumanie en un hub de fournisseurs pour tous les pays de l'Otan », a déclaré Florin Spataru, le ministre de l'Économie. Même son de cloche du côté du gouvernement polonais. « Depuis l'agression russe en Ukraine, le poids de la Roumanie et de la Pologne a augmenté, a affirmé Mateusz Morawiecki, le Premier ministre polonais, lors du Forum économique Roumanie-Pologne qui s'est tenu le 28 mars à Bucarest. Dans le triangle formé par l'Ukraine, la Roumanie et la Pologne, il sera bientôt possible de mettre en place des plans stratégiques pour l'avenir. »

La Roumanie et la Pologne comptent devenir des acteurs de taille au sein de l'Alliance atlantique et mobilisent les effectifs et les budgets pour affirmer leur nouveau poids géostratégique. L'Usine mécanique de Bucarest vient de signer un accord de type joint-venture avec la compagnie américaine General Dynamics pour la construction en Roumanie de 133 transporteurs blindés Piranha 5. L'usine IAR Ghimbav, située au centre du pays, a signé elle aussi un contrat de collaboration exclusive avec Airbus Helicopters pour produire les hélicoptères H215M.

Le 3 avril, le chancelier allemand Olaf Scholz s'est rendu à Bucarest pour rencontrer le président Klaus Iohannis, d'origine allemande, et assurer le soutien de l'Allemagne dans les efforts d'aide à l'Ukraine. « Nous allons soutenir militairement l'Ukraine tant qu'elle en aura besoin », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. L'Allemagne a confirmé son intention d'envoyer des chars Leopard 2 en Ukraine et compte sur la Roumanie voisine pour assurer leur maintenance. Immédiatement après la visite du chancelier à Bucarest, l'entreprise allemande Rheinmetall a démarré la construction d'un centre d'entretien et de logistique militaire à Satu Mare, ville située au nord-ouest de la Roumanie, à proximité de la frontière roumano-ukrainienne. « La maintenance joue un rôle fondamental dans l'entretien des systèmes militaires occidentaux utilisés en Ukraine, a déclaré Armin Papperger, le directeur de Rheinmetall. Nous allons offrir à l'Otan et à l'Ukraine notre soutien inconditionnel. »

La Roumanie prévoit d'augmenter ses dépenses militaires de deux à 2,5 pour cent de son PIB, tandis que la Pologne ne cache pas son ambition de porter la taille de son armée de 115 000 à 300 000 hommes et de consacrer pas moins de quatre pour cent de son PIB à la défense. Les acquisitions prévues d'équipements militaires devraient permettre à la Pologne de disposer de la première armée de terre en Europe d'ici 2027. Varsovie prévoit d'acquérir des chars lourds et des hélicoptères américains, ainsi que des missiles Himars dont l'efficacité a été prouvée lors des combats en Ukraine. À l'instar de la Roumanie, la Pologne a également signé plusieurs contrats avec la Corée du Sud pour renforcer son artillerie avec de nouveaux canons automoteurs. Les achats auprès de Séoul incluent des transferts de technologie qui devraient, à terme, rendre les industries polonaises et roumaines plus autonomes.

La peur ancestrale de la Russie a poussé la Roumanie et la Pologne à se ranger derrière l'Otan, et surtout derrière les États-Unis, pour assurer leur sécurité face aux pulsions expansionnistes de la Russie que les deux pays ont ressenties tout au long de leur histoire. La guerre que Moscou mène sur le sol ukrainien a renforcé les liens entre les deux pays ainsi que leur volonté de moderniser leurs armées et leurs industries militaires. Bucarest et Varsovie ne cachent pas non plus leur désir d'être des acteurs principaux dans la future reconstruction de l'Ukraine. « Nous avons des projets très ambitieux d'un point de vue économique et stratégique, a déclaré le Premier ministre polonais lors du Forum économique Roumanie-Pologne. Au-delà de la coopération militaire, il s'agit de la construction d'une communauté économique de plus de cent millions d'habitants en Europe centrale. » ●



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Sur papier et en digital.

Gratuitement pendant un mois. Faites le test.

zbelgacem@land.lu
(+352) 48 57 57 · 1



Dans la zone

Ce mardi, par la voix de leur avocat Jean-Louis Schiltz, les communes de Niederanven et de Leudelange devaient plaider leur cause devant le Tribunal administratif. Les plaidoiries ont finalement été reportées. Les deux communes du « Speckgürtel » s'estiment lésées par la réforme des finances communales de Dan Kersch (LSAP) de 2016. En résumé, elles veulent garder une part plus grande des recettes de l'impôt commercial communal (ICC) générées sur leur territoire, et s'offusquent de la nouvelle clef de répartition. (Sur les 25 millions d'euros d'ICC produites sur le territoire de Leudelange, 1,4 million finissent dans le budget de la commune, le reste allant au Fonds de dotation globale des communes.) La plainte devant la juridiction administrative a peu de chances d'aboutir, la Cour constitutionnelle ayant arrêté, dès novembre 2020, que « le principe de l'autonomie communale [...] se dédouble du principe de solidarité entre communes ». Pour protéger les communes plus pauvres et leurs habitants, l'État serait en droit de « corriger la répartition inégale des sources potentielles de financement ». Une telle politique ne serait pas contraire au principe de l'autonomie

communale ; elle tendrait plutôt « à le garantir plus en avant », estiment les juges. Une manière élégante de limiter l'autonomie communale au nom de... l'autonomie communale. Les recettes de l'ICC sont en effet très concentrées. Selon la Banque centrale du Luxembourg (BCL), onze communes apportent 84 pour cent du total. En avril 2021, la BCL craignait « les impacts négatifs [...] en ce qui concerne l'accueil de nouvelles activités par les communes », l'ancien incitatif financier ayant largement disparu. Auparavant, le Conseil d'État et la Chambre de commerce avaient exprimé le même souci. Il est notable que seul le DP évoque encore ce point dans son programme-cadre pour les communales, promettant « continuer à promouvoir les zones industrielles et commerciales », tout en garantissant « suffisamment de possibilités de stationnement » (photo : zone d'activités à Leudelange ; sb). Une position qui est contestée en interne. Le jeune libéral Lou Linster, qui mène la « Biergerlëscht » (proche du DP) à Leudelange, dit ainsi ne pas partager « cette philosophie » selon laquelle il faudrait « sortir les immeubles de bureaux des villes pour les implanter dans des zones industrielles ». bt



Land

21.04.2023

9

W I R T S C H A F T

Tous fachos ?

Ce mercredi, à l'issue de son discours devant le Parlement européen à Strasbourg, Xavier Bettel s'est fait tacler par Manon Aubry. L'eurodéputée de La France insoumise a posé « une devinette » au Premier ministre libéral : « Quelle est le point commun entre Tiger Woods, Brad Pitt, la famille Hermès, Shakira, le prince d'Arabie saoudite, Bernard Arnault et la mafia italienne ou la pègre russe ? Tous ont une étonnante passion pour votre pays. [...] On y croise du beau monde par chez vous. La réalité c'est qu'ils n'y sont pas vraiment... » Puis d'exhiber une photo du 6, rue Eugène Ruppert, siège du domiciliaire Intertrust à Gasperich. « Dans ce bâtiment, on y trouve pas moins de 1 810 entreprises qui arrivent comme par magie à se partager ces locaux. Peut-être, Monsieur le Premier ministre, pourrez-vous nous expliquer par quel miracle le Luxembourg échappe ainsi aux lois de la physique ? » Une question rhétorique, évidemment : « La réalité, Monsieur Bettel, c'est que vous êtes à la tête d'un paradis fiscal (...) qui organise, au cœur de l'Europe, un véritable vol en bande organisée », a asséné Aubry. Peu amusé, le Premier ministre luxembourgeois n'a pas tardé à répondre : « Madame Aubry a attaqué mon pays ». Puis de lancer à son tour une « devinette » : « Qui tient le même discours que Madame Le Pen ? Et depuis quatre ans, c'est Madame Aubry. » La concernée avait déjà quitté l'hémicycle, ce

que Bettel n'a pas manqué de relever. Elle a donc répondu sur Twitter, reprochant au Premier luxembourgeois de « banaliser l'extrême droite ». Tax Justice Lëtzebuerg a réagi le lendemain par communiqué. Le collectif y condamne « fermement » des propos qualifiés d'« outranciers ». Le Premier ministre aurait insulté « tous les journalistes, chercheurs, lanceurs d'alertes, etc. qui ont enquêté et documenté les pratiques fiscales plus que discutables de la place luxembourgeoise en les assimilant aux discours de l'extrême droite », et devrait « s'excuser publiquement ». bt

Bye bye

Le *Irish Times* a mené une longue enquête à Hesperange, décrit comme « a wealthy suburb of the capital that retains some rural charm ». Le sujet de l'article, publié samedi en ligne : un ancien cheminot (« a respectable local figure), sa femme et son fils, propriétaires de plusieurs immeubles à Dublin. Cette famille luxembourgeoise a capté l'attention médiatique irlandaise après l'expulsion de locataires qui ont dû faire place à des appartements AirBnB. Déjà en 2020, le fils apparaissait dans un reportage sur la chaîne *RTÉ* thématisant les logements surpeuplés durant la pandémie. L'histoire luxo-irlandaise remonte au crash immobilier de 2009, lorsque « the family heard through an Irish acquaintance that there might be good opportunities to buy ». La journaliste du *Irish Times* a

sillonné les rues de Hesperange, et cite des témoignages de tel « Luxembourg acquaintance », ou telle « other person who knows the family ». Il détaille également la structuration internationale du groupe (passant notamment par Malte), dont les noms de certaines sociétés font hommage à la commune : Itzig Sàrl, Syren SA, Hesper SA. La famille n'a pas voulu parler au *Irish Times*, le père s'exclamant à la vue de la journaliste postée devant sa maison : « Unbelievable. You come from Ireland to talk to me... crazy » ; avant de refermer la porte automatique du garage et de lancer un « bye bye ». La journaliste conclut : « It is not unheard of for Luxembourgish families to develop substantial property portfolios simply through the accumulation of private wealth. » Une « acquaintance » relate : « They were farmers and then they became building developers ». Bref, une histoire luxembourgeoise. bt

Clifford et les avocats contre le fisc

Le secret professionnel des avocats d'affaires est à nouveau contesté par l'Administration des contributions directes (ACD). Ce jeudi devant la Cour administrative, le cabinet Clifford Chance, représenté par Jean Schaffner, et le Barreau de Luxembourg, par l'intermédiaire d'Alain Steichen, ont une nouvelle fois opposé le secret professionnel aux injonctions de l'ACD qui relayait ici une demande du fisc madrilène au sujet d'un rachat

de société dans lequel intervenait l'étude luxembourgeoise. Une amende de 92 000 euros infligée à Clifford Chance pour avoir refusé de prodiguer ces informations est également contestée dans cette procédure en appel.

L'affaire en rappelle trois autres. Celle du fonds d'investissement luxembourgeois Berlioz d'abord. Ce dernier avait contesté une injonction et une amende de l'ACD. En 2017, la Cour de justice de l'UE (CJUE) avait fait adapter la loi luxembourgeoise pour qu'une société puisse s'opposer, le cas échéant, à une pêche aux informations émanant d'administrations fiscales étrangères. La CJUE demandait en outre que le fisc informe de manière minimale le contribuable de la motivation de l'injonction. Celle de Shakira ensuite. La chanteuse colombienne avait testé devant la justice européenne la robustesse de la nouvelle loi luxembourgeoise sur l'échange d'informations fiscales. L'instance basée au Kirchberg avait confirmé en octobre 2020 à la chanteuse, ou plus précisément aux détenteurs des informations qui la concernent, le droit de contester un recours de l'administration fiscale devant une juridiction indépendante.

L'affaire rappelle enfin la brouille entre l'ordre des avocats et l'ACD après les révélations Panama Papers dévoilant les recours aux sociétés offshore pour cacher des actifs des personnes physiques ou morales. Les services de l'ancien directeur Guy Heintz avaient, en 2016, exigé des avocats recensés

par le consortium de journalistes ICIJ qu'ils ouvrent leurs livres pour identifier les bénéficiaires effectifs des sociétés écrans. Les juridictions administratives luxembourgeoises avaient alors eu recours au critère de « la pertinence vraisemblable des informations » pour s'opposer à la démarche inquisitoire du fisc. Celui-là ne pouvant exiger des avocats qu'ils mettent les structures de leurs clients à nu sans justifier la connaissance d'un contribuable luxembourgeois ou d'un préjudice subi. L'ordre des avocats avait en sus défendu bec et ongles le secret professionnel de ses ouailles. L'ACD avait voulu faire valoir l'illégitimité du secret professionnel pour les avocats d'affaires. En juillet 2021, la Cour administrative a reconnu dans le chef de l'ACD le droit d'entamer des investigations sur base du régime de la surveillance fiscale générale et le droit de solliciter des renseignements de tierces personnes dans ce cadre. La Cour a conclu en outre dans certaines conditions à l'inopposabilité du secret professionnel des avocats sollicités, en tant que tiers, dans le cadre d'un contrôle fiscal.

Le 8 décembre 2022 dans l'affaire des barreaux flamands, la CJUE a tranché. L'instance basée au Kirchberg a distingué la fonction contentieuse de l'avocat, qui appelle un secret professionnel, de sa mission de conseil (notamment fiscal). Dans le deuxième cas, l'avocat doit coopérer avec le fisc sur demande (justifiée) si les autres recours ont été épuisés (notamment une demande auprès du réviseur, le cas échéant).

Le Barreau de Luxembourg est revenu au front le 13 décembre 2022 pour soutenir Clifford Chance et le secret professionnel et lutter contre la pêche aux informations. Les juges du tribunal ont toisé la jurisprudence nationale et européenne, mais se sont arrêtés à un critère : les parties requérantes n'ont pas respecté le délai d'un mois pour déposer leurs requêtes. Elles ont donc été déboutées. Leurs avocats ont tenté de réparer la boulette (qui tiendrait à un retard à l'allumage chez Clifford Chance) ce jeudi matin en prétextant être dans les délais si l'on considérait les réponses complémentaires fournies par l'ACD. La Cour a pris l'affaire en délibéré. Si elle ne revient pas sur la décision de première instance, alors il y aura « un deuxième tour » avec un autre cabinet, prédit Alain Steichen. ^{ps0}

« Un vent de panique »

« La publicité est l'âme de la Justice ». Lundi, Clémentine Boulanger, coordinatrice de la protection des données de l'administration judiciaire, cite Jeremy Bentham en introduction de son séminaire sur l'accès aux décisions judiciaires, un cycle organisé par l'université et sa doctorante Frédérique Boulanger (et accessoirement sœur de l'intervenante du jour). L'intéressée concède que le degré d'occultation des publications par la justice luxembourgeoise est élevé. « Il y a beaucoup beaucoup de données des jugements qui sont occultées. On a mis la barre très haut. C'est drastique »,

commente Clémentine Boulanger. Elle énumère. Toutes les données révélant l'identité d'une personne physique sont occultées. Y compris celles relatives aux représentants de l'État et des communes. Les noms des avocats des parties ou des juges le sont également. Tout comme l'identité des victimes, des témoins ou des mineurs. Les prénoms, noms, dates de naissance et même les lieux disparaissent. Les montants aussi. On ne peut donc évaluer le préjudice quand il s'agit d'une affaire financière. Disparaissent aussi le nom des établissements, des banques, des sociétés. Il en est de même pour les partis politiques et les médias. C'est grotesque, relève un participant. « Pourquoi ? », demande cet avocat. « Un vent de panique certainement », répond Clémentine Boulanger, dans le doute car pas en poste au moment du grand effacement qui rend les décisions de justice illisibles. Il est à lier à la volonté de respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD). Clémentine Boulanger promet des ajustements « pour rendre les décisions plus lisibles ». Le RGPD est appliqué depuis 2018 déjà et le degré d'anonymisation (la coordinatrice de l'administration judiciaire préfère la litote « pseudonymisation ») s'accroît dans les faits. ^{ps0}

Ticker



Maxim Straus (Cargolux), Béatrice Belorgey (BGL), Thierry Wolter (Ceratizit) et François Heisbourg (International Institute for Strategic Studies)

Le bruit des bottes

Pierre Surlut

Quand la guerre s’invite dans le débat économique

Franz Ferdinand « I am not a fair-weather minister ». Lundi à la Journée de l'économie organisée à la Chambre de commerce, le socialiste Franz Fayot s'affirme. Lui et ses positions. Depuis son accession en février 2020 au douzième étage du Forum Royal, Franz Fayot a successivement affronté les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 puis celles de l'invasion russe en Ukraine : « Skyrocketing inflation », réorganisation géopolitique et repolarisation du monde, « qui a démarré avant et qui s'est accélérée avec les deux crises ». On est bien loin de la *Fin de l'histoire* annoncée par Francis Fukuyama dans les années 1990. Le ministre a détaillé sa vision du Luxembourg dans l'espace international : Elle s'insère d'abord au sein de l'Union européenne où l'on développe des stratégies d'investissement technologique et d'autonomie industrielle durables que Franz Fayot « applaudit » : le plan NextGeneration EU, le Green Deal Industrial Plan ou le Net-Zéro Industry Act. Franz Fayot précise que ces mesures de soutien doivent être accessibles aux PME luxembourgeoises et pas seulement aux grands groupes. Puisque les entreprises européennes doivent financer leur transition énergétique et digitale, le ministre LSAP ajoute l'impératif de protéger le marché européen à ses frontières d'une compétition « injuste » du moins-disant social ou environnemental.

En cette année électorale, l'allocution sonne comme un plaidoyer politique. « I am a strong believer in a value-based trade policy ». Le très probable futur candidat au centre présente le Luxembourg comme un « vocal promoter » des droits de l'Homme, un pays « with a feminist foreign policy », le seul qui consacre un pour cent de son PIB à la coopération (un portefeuille dont il assume la charge). Le ministre socialiste se veut catégorique. Il ne croit pas au *Wandel durch Handel*. « It needs to be debunked for good. It is at best naive, at worst cynical », poursuit-il. Traiter avec n'importe quel pays porterait un risque de réputation. « Et au Luxembourg, nous savons bien que c'est un bien précieux. » Franz Fayot propose ainsi une doctrine du « friendshoring » ou du « nearshoring, pour consolider les relations commerciales dans le futur ». « Notre politique commerciale doit être cohérente avec ces principes et quand on regarde les pays que nous avons visités depuis fin 2020, cela se reflète », se satisfait le ministre.

La déclaration de Franz Fayot devant les diplomates fait écho au débat mené par les députés le 30 mars de l'année dernière sur la nécessité, ou non, de légiférer nationalement sur les chaînes d'approvisionnement. (La Commission européenne a présenté le 23 février 2022 un projet de directive sur le devoir de vigilance qui exigera des grandes entreprises qu'elles veillent au respect des droits de l'Homme sur leur chaîne de valeur. Le texte est discuté en commissions au Parlement européen.) À la Chambre, une fracture s'était opérée. D'un côté le clan LSAP-Déi Gréng a manifesté son soutien au projet de directive européenne pour éviter de laisser tomber l'UE et le Luxembourg dans une dépendance à des pays comme la Russie qui ne partagent pas ses valeurs démocratiques. Le DP et le CSV se sont montré plus prudents. Le lendemain, le *Wort* citait le leader chrétien-social Claude Wiseler : « Handel mit einem Wertekanon würde die Zahl der vertrauenswürdigen Handelspartner stark reduzieren. » « La défense de nos valeurs n'est pas gratuite », avait aussi prévenu le libéral André Bauler.

The end of the month vs the end of the world Le professeur à HEC, Augustin Landier, et coauteur de *Le Prix de nos valeurs* a présenté lundi ses recherches sur les principes que les sociétés occidentales étaient prêtes à défendre en y apportant les fonds nécessaires, comme l'État providence. L'idée de l'ouvrage était venue à son auteur avec les Gilets jaunes en France, une partie de la population marginalisée et peu encline à payer pour la taxe carbone. Pour Augustin Landier, on revient progressivement du dogme libéral de la main invisible (Adam Smith) qui avait théorisé le schisme entre valeurs et économie. « Dans la sphère marchande telle que la définit Smith, les sentiments et la morale n'ont pas leur place », écrivent Augustin Landier et David Thesmar. Les affaires mèneraient naturellement à la satisfaction des intérêts des opérateurs du marché. Ce précepte au niveau micro rejoint la théorie du doux commerce de Montesquieu au niveau macro, celui des États. L'école libérale des relations internationales prend pour origine la pensée du Girondin pour former la croyance du *Wandel durch Handel*. Les États entretenant des interdépendances économiques renonceraient à se faire la guerre. C'est ce que croient (ou disent croire) les politiques libéraux et les milieux d'affaires.

À l'inverse, l'école dominante de la théorie des relations internationales considère la guerre comme l'état naturel des interactions sociales : ici envisagées au niveau des États, lesquels agissent en quête de puissance. Selon les réalistes (c'est le nom de cette école de pensée où l'on retrouve des anciens conseillers de présidents américains), les relations internationales sont une guerre permanente marquée par quelques épisodes de paix. La présence et les propos lundi du géopolitologue, ancien haut cadre dans l'armement français,

François Heisbourg ont rappelé la proximité de la guerre. Parfois à l'étonnement général. « Pour les enfants du baby boom comme moi, il est très dur de comprendre que la guerre est une manière par laquelle le monde gère ses problèmes », a réagi Serge Allegrezza. « Ce serait la fin d'une ère », a à son tour douté François Mousel, associé de PWC en charge de la Journée de l'économie. « Le fait que la guerre soit une manière de gérer les conflits est hors de notre expérience, mais pas de l'histoire humaine », a synthétisé François Heisbourg.

Les Journées de l'économie sont organisées tous les ans par le ministère du boulevard Royal, en coopération avec l'auditeur PWC. En pratique depuis 2015, le futur patron de la firme, François Mousel, et le directeur du Statec et proche du ministre, Serge Allegrezza, phosphorent sur l'identité des invités en fonction de l'actualité internationale. Elle est ici intellectualisée et conceptualisée. L'événement instrumentalise aussi dans une certaine mesure le débat en fonction des considérations politiques du ministre en charge. La première Journée de l'économie a été organisée en 2007 sous l'égide du ministre Jeannot Krecké. Elle avait pour thème la diversification de l'économie luxembourgeoise, grand dada du socialiste, en termes de métiers (pour dépasser le centre financier et aller, entre autres, vers la logistique) et en termes géographiques... avec un dévolu jeté sur la Chine et la Russie. En 2010, on parlait du potentiel de croissance de la Grande Région. En 2011 de la compétitivité de ses entreprises. En 2012 des stratégies industrielles. Toujours dans le périmètre de la Grande Région. En 2014, il s'agissait de réinventer le Luxembourg... on a notamment évoqué le *nation branding*. 2015 : le sujet est la digitalisation. 2016 : on commence à se demander comment attirer les talents. En 2017, ce sont les startup. L'année suivante (électorale), la croissance et l'innovation. Puis viennent les menaces et les écueils. En 2019, Donald Trump a mis en doute la globalisation. Le protectionnisme s'est invité dans le débat économique luxembourgeois. 2020, pas de Journée de l'économie pour cause de grand confinement. En 2021, on évoque la transition verte pour les entreprises. En 2022, on étudie la polycrise. La plupart du temps, un universitaire exerçant en France (à la Sorbonne ou à l'Insead) ou en Belgique éclaire le débat entretenu par des entrepreneurs et des institutionnels locaux devant un parterre de fonctionnaires, lobbyistes et diplomates. L'an passé, l'historien de l'économie et des crises, Adam Tooze (professeur à Columbia) a tenu l'audience en haleine (*d'Land*, 01.04.22).

Sam ou le timonier Le très médiatique franco-luxembourgeois, François Heisbourg l'a de nouveau captivée lundi. « Je ne vais pas donner beaucoup de bonnes nouvelles », a-t-il prévenu. En effet, l'énarque et ancien conseiller ministériel (Affaires étrangères et Défense) sous la présidence Mitterrand a multiplié les constats : *Peak globalization, beggar thy neighbor policies*, retours de l'idéologie et de l'impérialisme. « Shades of 1930's are

unfortunately with us », a regretté François Heisbourg avant de dissiper à son tour le mirage du *Wandel durch Handel*. Le monde pré-1914 jouissait aussi d'un haut niveau d'internationalisation (comprendre interdépendances commerciales entre nations). « Nearshoring, friendshoring, anchoring: that's the new world », a prêché François Heisbourg. « Resilience is the new trend », a-t-il poursuivi suscitant un mouvement de satisfaction chez Pascale Junker, cheffe de la planification auprès du ministre Fayot via le département Luxembourg Stratégie. Le mot d'ordre ? « Security is the condition of future prosperity » et le Luxembourg et ses entreprises doivent y investir tant financièrement (pour répondre aux engagements envers l'Otan) que par la gestion du risque. Il faut choisir entre les États-Unis et la Chine. François Heisbourg répète son credo de l'impossible équidistance.

L'économiste André Sapir tempère : Est-ce qu'on peut avoir une guerre idéologique entre deux blocs et en même temps un monde qui lutte contre le réchauffement climatique ? On a envie de répondre que oui, mais lui estime que c'est contre-intuitif. « On ne résoudra pas un problème global sans coopération avec la Chine », lance le professeur à Solvay. Des entreprises luxembourgeoises opèrent dans les deux blocs. En fin de journée lundi, Thierry Wolter explique que son entreprise Ceratizit (spécialiste de la conception d'outils de coupe en matériaux durs basé à Mamer) réalise 22 pour cent de son chiffre d'affaires aux États-Unis et la même proportion en Asie. « Si je dois faire un choix, cela ne va pas être facile », plaisante-t-il dans un (rare) moment d'hilarité. En réalité, Ceratizit produit en Chine pour la Chine (80-20) et vend ses produits européens chez l'Oncle Sam. Puis, il y a Cargolux. 65 pour cent des parts de la compagnie de fret aérien sont détenus par des Luxembourgeois, les 35 autres pour cent par des Chinois. Depuis son siège de CFO, Maxim Straus relate les bouleversements sur les chaînes d'approvisionnements par les modifications des routes des trente Boeing Cargo du groupe. « Avec les sanctions et la guerre, cela a changé notre manière de voler. Nous avons vu les exportations chinoises aux États-Unis baisser significativement. La production de l'iPhone, autrefois concentrée en Chine, est délocalisée dans d'autres pays. On voit plus d'échanges intra-asiatiques de semi-conducteurs, Vietnam, Corée du Sud, Taïwan. Il faut s'adapter aux flux commerciaux », détaille Maxim Straus qui raconte aussi subir la concurrence des compagnies indiennes ou chinoises qui peuvent, elles, survoler la Russie et potentiellement emprunter des routes plus courtes. Cargolux doit veiller aux multiples sanctions, européennes, mais aussi britanniques. « Nous sommes blacklistés par des producteurs de semi-conducteurs qui nous disent qu'on pose trop de questions », explique Maxim Straus. Dans la boîte de son copain du Kolléisch, François Mousel, on emploie un ancien du MI5 anglais pour éclairer les sujets géopolitiques. Échaudé par l'affaire Spacety (du nom de la société sino-luxembourgeoise qui aurait fourni de l'imagerie à la milice russe Wagner, selon les renseignements américains) Franz Fayot raconte qu'il a étoffé le département de renseignement du ministère pour avoir une meilleure connaissance des activités sensibles menées par les entreprises luxembourgeoises. Cette cellule sécurité économique est dirigée par Frank Reimen, ancien CEO de Cargolux ●

« *Wandel durch Handel: it is at best naive, at worst cynical* »,

Franz Fayot, ministre de l'Économie

Inflation résiliente

Georges Canto

Le Grand-Duché est indirectement concerné : l’augmentation des prix devrait se maintenir et menacer la croissance

Tout le monde connaît, dans le domaine météorologique, la distinction entre la température mesurée et la température ressentie, la seconde étant subjective et généralement inférieure à la première, à cause du vent. Il en va un peu de même en matière d’inflation, à la différence que cette fois le ressenti, qui trouve sa source dans les dépenses quotidiennes des ménages, peut lui aussi être mesuré. Et pour l’heure les résultats ne sont pas bons. Sur le front de l’inflation les informations sont quelque peu contradictoires. La bonne nouvelle est que son rythme régresse. Selon Pierre-Olivier Gourinchas, économiste en chef du FMI, « l’inflation mondiale baissera, passant de 8,7 pour cent en 2022 à sept pour cent cette année et 4,9 pour cent en 2024 ». Dans la zone euro, le taux d’inflation a reculé en mars pour le cinquième mois consécutif, à 6,9 pour cent sur un an, contre 8,5 pour cent en février et un point culminant à 10,6 pour cent en octobre, après un an et demi d’une hausse ininterrompue, commencée bien avant la guerre en Ukraine.

Dans certains pays les résultats sont bien meilleurs. Aux États-Unis en mars, la hausse des prix à la consommation s’est établie à cinq pour cent en rythme annuel contre six pour cent en février. L’inflation sur douze mois est la plus faible depuis près de deux ans (mai 2021). Quant à la Chine, elle semble totalement préservée avec, en mars, une hausse annuelle de 0,7 pour cent contre un pour cent un mois plus tôt, alors que les économistes anticipaient un rythme plus rapide de deux pour cent, dans un contexte de reprise de l’activité depuis la levée des restrictions sanitaires contre le Covid fin 2022.

En Europe, le bon élève est le Luxembourg avec un taux annuel d’inflation passé de 4,3 pour cent à 3,6 pour cent entre février et mars. Une évolution favorable largement due au retour au calme sur les marchés de l’énergie et des matières premières, mais qui cache des réalités moins agréables. Les prix alimentaires marquent une forte hausse, parfois trois à quatre fois supérieure à celle des indices généraux des prix. Ils ont ainsi crû de 13,27 pour cent, soit 3,7 fois plus que la moyenne. En France leur hausse dans les rayons des grandes surfaces était évaluée fin mars à 17,7 pour cent en un an contre 5,7 pour cent en moyenne. Même en Chine où l’inflation est quasiment nulle, les fruits frais ont pris 11,5 pour cent en un an, et la viande de porc, de loin la plus consommée dans le pays, a augmenté de près de dix pour cent.

Aujourd’hui les achats alimentaires ne pèsent plus que 14,8 pour cent des dépenses des ménages dans l’UE et même moins de dix pour cent au Luxembourg et en Irlande (respectivement 9,5 et 9,8 pour cent). Malgré sa vigueur la hausse des prix de l’alimentation devrait donc avoir un impact limité sur le budget des ménages. C’est oublier deux choses. Tout d’abord cette proportion n’est qu’une moyenne. L’alimentation pèse bien davantage chez

Précarité alimentaire

En France l’institut de sondage Ifop a publié le 11 avril les résultats inquiétants d’une enquête sur les comportements alimentaires, en lien avec l’inflation, de personnes aux revenus modestes, travailleurs pauvres ou bénéficiaires de minima sociaux, soit environ le tiers de la population globale. Les répondants sont contraints de manger moins et moins bien. Neuf personnes sur dix ont arrêté de consommer certains produits. 53 pour cent ont réduit les portions dans leurs assiettes, achetant notamment moins de fruits et légumes depuis le début de l’inflation. 42 pour cent ont même supprimé un repas dans leur journée. Huit sur dix sont systématiquement à la recherche de produits moins chers que ceux qu’ils consommaient auparavant. Ces changements d’habitudes alimentaires font peser chez les populations concernées une crainte pour leur santé : 67 pour cent des sondés ont peur que leur santé soit affectée par ces restrictions. Pour éviter ce risque et continuer à consommer comme avant, de nombreuses personnes actives mais à faible revenu étaient, selon une autre étude, à la recherche d’emplois de complément pour « arrondir leurs fins de mois », gc



La hausse des prix de l’alimentaire et de l’énergie explique l’inflation, mais sont exclus du calcul de l’inflation sous-jacente pour limiter l’effet de saison et de crise géopolitique ponctuelle

les foyers modestes. En France une statistique sur des ménages locataires de leur logement montrait un écart de sept points entre les vingt pour cent les plus modestes (avec 17,2 pour cent des dépenses consacrées à l’alimentation) et les vingt pour cent les plus aisés (10,2 pour cent). L’inflation alimentaire les affecte plus fortement et peut conduire à des comportements d’adaptation inédits. D’autre part elle est fortement médiatisée, notamment par les distributeurs engagés dans la « lutte anti-inflation ». Les chaînes de TV et de radio lui donnent aussi un large écho : ainsi RTL en France publie l’évolution mensuelle du prix d’un panier de treize produits du quotidien. Selon le consultant français Rodolphe Bonnasse, « l’alimentaire touche à quelque chose de vital » dû à l’impact psychologique de ses prix sur la population.

La hausse des prix alimentaires est dans une large mesure imputable à la conjoncture internationale qui prévaut depuis le début de la guerre en Ukraine. Mais il est de plus en plus évident que les producteurs et fabricants, notamment ceux qui disposent d’un important *pricing power*, ont bénéficié d’un double effet d’aubaine. Le premier est que l’ambiance générale de hausse des prix est l’occasion pour eux « d’en rajouter une couche » afin d’accroître leurs marges. Selon Alexandre Bompard, P-DG de Carrefour, « des multinationales ont parfois voulu faire passer des hausses tarifaires indues, souvent supérieures à vingt pour cent, lors des négociations annuelles » (dans *Capital* d’avril 2023). Entre le quart et le tiers des augmentations de prix en Europe ne seraient pas subies et alimenteraient la marge bénéficiaire des entreprises. Le second est que ces dernières répugnent à répercuter les baisses intervenues ces derniers mois, notamment dans l’énergie et les cours mondiaux de certaines productions, au motif qu’une nouvelle hausse est toujours possible. Les autorités gouvernementales, les distributeurs, les syndicats et les partis politiques sont pour une fois unanimes à dénoncer les abus.

Le focus mis sur la forte hausse des prix alimentaires ne peut qu’exacerber les revendications salariales, au risque de déclencher une course-poursuite délétère entre les prix et les revenus. L’indexation automatique des salaires est familière aux Belges et aux Luxembourgeois. Mais il s’agit d’exceptions. En France, sa suppression en 1983 après plus de quarante ans d’existence avait joué un rôle-clé dans la maîtrise de l’inflation. C’est là que se situe la seconde inquiétude. Toute forme d’indexation ou de

Entre le quart et le tiers des augmentations de prix en Europe ne seraient pas subies et alimenteraient la marge bénéficiaire des entreprises

rattrapage ne peut que favoriser l’inflation sous-jacente, hors énergie et alimentation.

Selon le FMI dans son *World Economic Outlook* publié le 11 avril, l’inflation sous-jacente n’a pas encore atteint son point culminant dans de nombreux pays. Elle devrait encore s’établir à 5,1 pour cent cette année, alors qu’en janvier dernier la prévision était de 4,5 pour cent. Dans la zone euro, elle représentait en mars 82,6 pour cent de l’inflation totale contre 66 pour cent en février. Au Luxembourg, « elle garde un rythme soutenu » et devrait être de 3,9 pour cent en 2023, soit plus que les 3,4 pour cent prévus au total. Aux États-Unis elle est aussi devenue supérieure à l’inflation globale en mars (5,6 pour cent contre 5 pour cent), car la composante énergie-alimentation a fortement baissé. C’est une nouvelle preuve que le phénomène s’installe et que, comme pour la pâte dentifrice sortie du tube, il sera difficile de revenir en arrière. Plus grand monde ne croit à un « retour à la normale », c’est-à-dire une inflation à deux pour cent à l’horizon 2025.

Pour le FMI, une inflation persistante et à un niveau élevé présente un risque pour la croissance. La hausse des prix de l’énergie et des matières premières industrielles avait déjà provoqué un choc du côté de l’offre, avec dans certains secteurs comme la verrerie des arrêts ou des diminutions de productions. Aujourd’hui c’est la demande qui est affectée, et sa diminution va bien au-delà de la sphère alimentaire. Ainsi en France, les ventes en volume dans la grande distribution ont été au premier trimestre 2023 inférieures de cinq pour cent à leur niveau de la même période en

2022. Pour les produits de parfumerie, d’hygiène et d’entretien la baisse atteint quinze pour cent. Les livres, les jouets ont aussi été concernés, et, en dehors des grandes surfaces à dominante alimentaire, la baisse des volumes de ventes a notamment été observée dans les meubles, l’électro-ménager, l’automobile et le bricolage. Or c’est la consommation en volume qui fait tourner les usines et constitue le vrai moteur de la croissance.

La tendance à la baisse de la consommation est aussi due à un phénomène inattendu, la constitution d’une épargne de précaution, très visible dans plusieurs pays (au Luxembourg l’ABBL déplore que 39 pour cent des dépôts des clients soient maintenus sur des comptes-courants). Dans les années 50 à 80 du XX^e siècle, périodes d’inflation soutenue, les ménages dépensaient avant que les prix ne montent davantage, au détriment de leur épargne. Aujourd’hui, les populations ont affaire à une conjoncture que l’écrasante majorité n’a jamais connue et qui occasionne une perte de repères. Une enquête publiée par le magazine français *Challenges* montre d’ailleurs que les sondés surestiment considérablement la hausse générale des prix : ils la voient trois fois supérieure à son niveau réel. La résistance de l’inflation justifie que les banques centrales, soucieuses de l’éradiquer, conservent leurs taux directeurs à un haut niveau. Même si la probabilité qu’elles les augmentent encore se réduit, à tout le moins elles ne les réduiront pas à brève échéance. Le gouverneur de la Banque de France, membre du Conseil des gouverneurs de la BCE, a déclaré début avril : « il s’agit désormais moins de continuer à faire progresser le loyer de l’argent que de se préparer à maintenir les taux à un niveau élevé pendant longtemps ». Ce qui ne manquera pas de peser sur l’activité.

Le 11 avril, le FMI a légèrement revu à la baisse sa prévision de croissance mondiale par rapport à l’estimation de janvier 2023. Elle est attendue à 2,8 pour cent cette année, une moyenne tirée vers le haut par l’Inde (+5,9 pour cent) et la Chine (+5,2 pour cent). Les États-Unis n’enregistreront qu’une maigre progression de 1,6 pour cent, qui sera tout de même le double de celle prévue dans la zone euro (0,8 pour cent). L’Allemagne connaîtra une récession de 0,1 pour cent. Une croissance mondiale à peine supérieure (trois pour cent) est prévue en 2024, mais cette fois la zone euro fera mieux que les États-Unis (+1,4 pour cent contre +1,1), l’Inde restant la locomotive (+6,3 pour cent). ●

Die Unternehmer-Bank seit 1856

Die BIL steht Ihnen seit 1856 zur Seite und bietet Lösungen, die auf jede Entwicklungsphase Ihres Unternehmens zugeschnitten sind. Entdecken Sie unsere verschiedenen Dienstleistungen auf www.bil.com/unternehmen oder nehmen Sie direkt Kontakt mit Ihrem Kundenberater der BIL auf.

ZU GAST

Nicht ohne die Bauern

Dürre, Hitzewellen, Starkregen: Der Klimawandel sorgt immer öfter für Wetterextreme. Er bedroht die Artenvielfalt und die Ernährungssicherheit. Die Landwirtschaft gerät dabei zwischen Hammer und Amboss. Im Interesse der Ernährungssicherheit müsste sie mehr produzieren, um häufiger werdende regionale Ernteausfälle auszugleichen, also intensiver produzieren. Im Sinne des Umweltschutzes und der Nachhaltigkeit müsste sie jedoch extensiver und ressourcenschonender arbeiten. Doppelt belastet sind die Landwirte, die direkt von den Folgen der Klimaveränderungen betroffen sind und gleichzeitig mehr leisten müssen, um die Auswirkungen ihrer Produktion auf die Umwelt und das Klima zu verringern.

Tess Burton ist LSAP- Abgeordnete

Die Zielvorgaben für die Bauern in der EU sind klar: weniger Einsatz von Pestiziden, weniger schädliche Einträge ins Grundwasser, weniger Ammoniak- und Lachgasemissionen, weniger Freisetzung von Methan. Gefordert wird ein Umdenken, das nicht die kurzfristige Produktivität, sondern den langfristigen Erhalt der natürlichen Existenzgrundlage in den Mittelpunkt rückt.

Auch wenn es oft anders dargestellt wird: Die Bauern unterstützen dieses Ziel! Sie wissen besser als jeder andere, dass sie auf ausgelaugten, von Erosion bedrohten Böden und ohne ausreichend sauberes Wasser nichts produzieren können. Sie können und wollen nachhaltig Lebensmittel produzieren. Nur, nachhaltig bedeutet auch: wirtschaftlich tragbar.

Besonders junge Bauern verlangen Perspektiven. Sie wollen nicht nur Klarheit darüber, welchen Anforderungen ihre Betriebe in den kommenden 10, 20 oder 30 Jahren gerecht werden müssen. Sie brauchen auch Rahmenbedingungen, die es ihnen langfristig erlauben, finanziell über die Runden zu kommen.

Eine Schlüsselrolle spielt dabei bekanntlich die Gemeinsame Agrarpolitik der EU. Dass über das Agrargesetz, das diese Politik auf nationaler Ebene umsetzt und die Verteilung der Fördergelder bestimmt, heftig diskutiert und zum Teil gestritten wird, ist normal. Denn es geht um nichts weniger als um das wirtschaftliche Überleben Luxemburger Betriebe.

Wichtig ist, dass es nun zwischen der Landwirtschaftskammer, den Bauernverbänden und Landwirtschaftsminister Claude Haagen zu einer Einigung über die Gesetzesvorlage zum Agrargesetz gekommen ist. Allen ist klar, dass ein Aufschieben notwendiger Veränderungen in der Landwirtschaft die Probleme nur verschärfen wird. So ist es leichter, die Vergrößerung des Viehbestandes heute einzugrenzen und an strikte Bedingungen zu koppeln, als in wenigen Jahren eine Reduktion des Viehbestandes zu erzwingen. Was das bedeuten kann, führt uns zurzeit die Situation in den Niederlanden vor Augen. Dort spricht man nicht von Extensivierung, sondern von einem Drittel der Viehbetriebe, die vor dem Aus stehen. Massive, zum Teil gewalttätige Proteste sind ein Ausdruck der Verzweiflung der Bauern, die jegliches Vertrauen in die Politik verloren haben.

Wir lernen daraus zweierlei: Wir brauchen die Transition in der Landwirtschaft jetzt! Ein „Weiter so“ führt sowohl die Politik als auch die Landwirte in eine Sackgasse. Und: Politik und Landwirtschaft müssen eng zusammenarbeiten, wenn sie die enormen Herausforderungen der Zukunft schaffen wollen. Agrarpolitik und Umweltpolitik lassen sich nicht ohne die Bauern umsetzen! ● Tess Burton

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Lächerlech

Jacques Drescher

En „Topert“ kënnst an d'Chamber
A seet zum „Extremist“:
Du hues mech déck beleidegt,
An ech dech ugepisst.

Wann een sou provozéiert,
Dass et zum Himmel sténkt,
Da kann et sinn, dass d'Affer
Mam Méttelfanger wénkt.

Den Toun wier haut méi rau ginn;
Sou steet et an der Press.
Et géif am Superwaljo'r
Och vill méi Chamber-Stress.

„Pak schléit sech, Pak verdréit sech“,
Seet lous de Volleksmond.
An einfach driwwer laachen,
Ass guer net ongesond.

MAUX DITS D'YVAN

Tristes Tropiques

Yvan



Politiciens luxembourgeois au meeting électoral à Florianópolis

« Nous » avons raflé des médailles en ski alpin avec le néo-Luxo Girardelli, allons-nous devenir champions du monde en foot avec les néo-Luxos des bords de l'Amazone ? On a les Brésiliens qu'on peut, et si les Quataris du PSG ont leur Neymar, les Luxembourgeois du *Krautmaart* auront leurs électeurs de Bolsonaro. Alors, si vous avez aimé les passeports en or gracieusement offerts à des oligarques issus de républiques bananières, pétrolières et gazifères, vous allez adorer les passeports en réaux acquis par milliers ces dernières années par des Brésiliens qui se sont découvert un aïeul luxembourgeois suite à la loi, désormais bien connue, que le ministre Frieden avait fait voter en 2008. Comme l'ont récemment appelé dans ces colonnes Bernard Thomas et Mayara Schmidt-Vieira, iels sont presque 20 000 à pouvoir s'inscrire dans la circonscription Centre et représenter ainsi pas loin de cinq pour cent du corps électoral. Mais ne feraient-ils pas mieux d'aller voir du côté de la circonscription Nord et de Grevels, village autrefois appelé « Neibrasilien » (comme le roman éponyme de Guy Helminger), et fondé pour accueillir vers 1830 ceux qui rentraient (déjà) du Brésil, la bite sous le bras, comme le chanterait Jacques Brel qui, face aux flamingants, s'affirmerait lui aussi luxembourgeois.

Eh oui, pour participer à la vie politique du Grand-Duché, il vaut mieux être (néo)Luxembourgeois au

Brésil que Brésilien au Luxembourg. A l'Ouest de l'Atlantique, on chante « mir wëlle gi wat mer waren » quand de ce côté-ci de la mare les Lëtzeboia braillent « mir wëlle bleiwe wat mer waren ». Faisant fi du défi climatique, les verts, les sociaux, le CSV et l'ADR ont emboîté l'aviion aux pirates pour partir à l'abordage de ce cargo et jeter le grappin sur le butin des bulletins. Que voulez-vous, on préfère le « continent à continent » au « porte à porte » que les Pirates ont voulu interdire à Déi Lénk. Il est vrai que le Parquet ne s'est guère montré clément avec le populisme de nos filibustiers. Se prenant pour une poignée d'irréductibles Gaulois, il a coulé leur navire en les déboutant de leur plainte.

L'ironie de cette histoire veut que l'ADR, pourtant prompt à fermer la porte aux étrangers, accueille ces nouveaux citoyens à bras ouverts. Il est vrai que des émigrés qui restent chez eux ne créent guère de problèmes chez nous et que, de surcroît, ils sont plus de deux tiers à voter pour l'extrême-droite. Et il est vrai aussi que la droite chérit le droit frileux du sang au détriment du droit généreux du sol. Faut-il rappeler que ce droit du sang est historiquement en vigueur dans des nations d'émigration, comme ce fut le cas du Luxembourg et de l'Allemagne au XIX^e siècle, ceci afin de garder un lien avec les enfants partis qu'on espérait toujours voir revenir en enfants prodiges ?

Que voulez-vous, on préfère le « continent à continent » au « porte à porte » que les Pirates ont voulu interdire à Déi Lénk

Cette verticalité du droit du sang s'oppose à l'horizontalité du droit du sol, prôné par les nations d'immigration, comme les États-Unis ou encore la France, dans un souci d'intégrer dans le contrat social les nouveaux arrivés. Le premier fait appel à la notion de *Volk*, quand le second fait la part belle à la population et à la solidarité.

Que le tropisme pour ces tristes tropiques ne fasse pas oublier à nos politiques que l'appel au droit du sang en fait souvent couler ! Et qu'ils aient pour le Brésil et ses citoyens les yeux de Lévi-Strauss, étonnés, complices et lucides ! ●

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Océans en surchauffe

Jean Lasar

Une étude récente de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) américaine indique que la température moyenne globale de surface des océans s'est établie à 21,1 degrés au début du mois d'avril, ce qui signifie qu'elle a battu d'un dixième de degré le record précédent datant de 2016. Ce n'est pas surprenant en soi, sachant que les océans absorbent et stockent, lentement mais sûrement, une grande partie de l'excédent

de chaleur qui résulte des émissions humaines considérées de gaz à effet de serre et s'accumule, dans un premier temps, dans l'atmosphère. Ce qui est plus surprenant, c'est que ce record intervient au sortir d'une séquence froide (catégorisée La Niña) de trois ans. Or, une période chaude (El Niño) se prépare.

Remémorons-nous à quoi correspondent ces deux termes espagnols. L'histoire avait commencé comme un conte de Noël : les pêcheurs travaillant au large du Pérou et de l'Équateur avaient constaté que certaines années, une inversion de courant plus prononcée que d'habitude leur amenait de l'eau anormalement chaude et mettait fin prématurément à la saison de pêche. Du fait de la proximité des fêtes de la Nativité, ils avaient baptisé le phénomène « El Niño ». Lorsque le phénomène inverse se produisait et que leurs eaux étaient anormalement froides, c'était « La Niña ».

Depuis, les scientifiques ont constaté que cette alternance était liée à un cycle de variation de la pression atmosphérique globale affectant les zones centre et ouest du Pacifique tropical, nommé l'Oscillation Australe, donnant à l'ensemble le nom de ENSO (El Niño – Southern Oscillation). Surtout, ils ont découvert que ces cycles impactent en réalité le monde entier, par le biais des

régimes de courants, de vents et de précipitations. Si tous les mécanismes à l'œuvre dans ENSO ne sont pas encore entièrement compris, leur effet global ne fait plus aucun doute ; il a déjà été, dans certains cas, cataclysmique. De nombreux programmes scientifiques scrutent désormais le phénomène et tentent d'en améliorer les prédictions. Par convention, lorsque la variation ENSO dure de sept à neuf mois, on parle de « conditions » ; si elle dure plus longtemps, on parle d'« épisode ».

Comme nous sortons de trois années consécutives de conditions « La Niña », celles-ci ont masqué le réchauffement sous-jacent, qui, lui, a continué sous l'effet d'une concentration toujours plus élevée de CO₂ dans l'atmosphère. Ce qui est extrêmement inquiétant, c'est que le record précédent était intervenu à l'issue de l'épisode El Niño particulièrement fort qui avait prévalu de 2014 à 2016. En d'autres termes, lorsque la planète va basculer vers des conditions ou un épisode El Niño cette année (la NOAA estime la probabilité d'un El Niño en mai-juillet 2023 à 62 pour cent), elle risque fort de nous infliger des extrêmes climatiques d'une puissance inédite, alimentés conjointement par ENSO et des océans déjà fortement réchauffés. Nous ignorons les lois de la thermodynamique à nos dépens, ou, comme le répètent à l'envi les climatologues, « nature bats last ». ●

Biologisches Sonderproblem

Nora Schleich

Was braucht der Mensch – und warum braucht er immer mehr?

Die Fähigkeit zu konsumieren ist ein zentrales Statussymbol einer erfolgreichen Gesellschaft im 21. Jahrhundert. Kaufen, Sammeln, Reisen, Besitz – ist da noch Platz für das fundamental Menschliche? Doch was, wenn die neoliberale Regierungsform von diesem Motto, vom blinden Fortschrittsglauben und der Hoffnung auf eine optimierte, weil technologisierte Zukunft absehen müsste? Würde unserer Gesellschaft dann nicht auf einmal irgendwas fehlen? Was, wenn dem „Mehr! Mehr! Mehr!“ der Rücken gekehrt wird?

Schopenhauer, einer der wichtigsten Denker des 19. Jahrhunderts, stellte sich fast die gleichen Fragen, wie wir es heute tun: Was braucht der Mensch? Wenn wir es doch besser wissen, warum herrscht dennoch Zerstörungsdrang? Nach Schopenhauer ist das Leben vor allem eins: Leiden – und jeder, der am Leben teil hat, ist im Teufelskreis von Leid und Langeweile gefangen. Alles was wir wollen, ist leben und besitzen. Und dies koste es, was es wolle. All unsere Gefühle sind diesem konstanten, drängenden Wollen unterlegen: Ich will essen, atmen, wachsen, sehen, gesehen werden, hier sein, mehr haben, besser sein, schneller, reicher – mehr als der andere – Ruhm und Status, ich will mein Leben! Diesen inneren Willen kann ich nie befriedigen, sagt Schopenhauer. Sobald ich eine Lust stille, kommt eine andere auf oder ich verfallte der Langeweile, bis ich erneut Sehnsucht habe.

Bedient wird das Narrativ des ständigen „Mehr-Wollens“, des „Mehr-Brauchens“ durch die ununterbrochene Konfrontation mit den Illusionen, die für uns „Wohlstand“ und „Freiheit“ darstellen sollen. Das Wohlergehen, das in erfüllten körperlichen und physischen Bedürfnissen und individueller Entscheidungsfreiheit besteht, ist dabei nicht gemeint. Wohlstand heißt eher, dass es mir gut geht, dass ich alles haben kann, dass ich alles machen darf, was ich will. Dass ich mir bestellen kann, was ich gerade möchte. Dass ich dorthin reisen kann, wo es mir gerade passt. Die Einschränkungen, die mit der Corona-Pandemie einhergingen, triggerten empörte Aufschreie, die laut wurden, als man nicht mehr ins Restaurant gehen durfte – die vermeintliche Freiheit sah sich angegriffen.

Doch sind dies wirklich Bedürfnisse? Ist Konsum ein „Need“ oder eher ein „Want“? Kann heute, wer im westlichen Speckgürtel wohnt, noch differenzieren, was es eigentlich wirklich braucht, um Mensch zu sein, um leben zu können? Sind mit dem Konsumzwang und der Notwendigkeit eines nie endenden Wirtschaftswachstums neue Bedürfnisse geschaffen worden, die eigentlich nicht lebensnotwendig sind, deren Nicht-Erfüllen aber immer mehr Druck auf den Menschen ausübt? Beim Statec beschäftigt man sich damit, Budgets für das dezente Leben in Luxemburg auszurechnen. 2022 belief sich der finanzielle Grundbedarf eines Zwei-Personen-Haushalts auf fast 3000 Euro. Natürlich verschlingen die Wohnkosten den Großteil davon, aber ebenso enthalten, und für einen Lebensstil ausschlaggebend, der vor sozialer Exklusion schützen soll, sind monatlich neue Kleider, Multimediageräte und ähnliches. Diese Bedürfnisse waren vor einigen Jahren noch anders aufgeschlüsselt, Smartphones und dergleichen waren kein *Must*.

Heute regiert der schnellleibige Konsum. Diese Idee des „Besitzens“ oder „Brauchens“ vermählt sich demnach wunderbar mit politischen Slogans. Ob sie nun rötlich sind, – „Jeder muss die Chance haben, alles machen zu können, was er mag“ – oder bläulich, – „Jeder darf alles machen, was er mag“ – stets wird die Idee propagiert, dass die Freiheit des Individuums daran festgemacht ist, sich so auszuleben wie man möchte; sich das zu kaufen, das man gerade begehrt. Doch ist dies Freiheit? Vor allen Dingen auch noch auf Kosten der ausgebeuteten Länder des Globalen Südens, die dem unsäglichen Ressourcenverbrauch

Was braucht man wirklich, um zu leben, um Mensch zu sein?

unserer Industrien ausgeliefert sind. Die indigenen Völker sind uns teilweise um Meilen voraus, gerade weil sie der propagierten Fortschrittsidee nicht zum Opfer gefallen sind. Zentral ist für sie weiterhin ein Grundbedürfnis des menschlichen „Bios“: der Kontakt zur Natur. 80 Prozent der noch intakten Natur gibt es dort, wo die indigenen Völker leben.

Albert Camus schrieb bereits 1951, dass in der Moderne Überschreitung normalisiert wurde. Wenn das grenzensprengende Mehr die Bedürfnisse des menschlichen Systems überschreibt, leben wir im Absurden, argumentiert Camus. Diese Einsicht ist von einschneidender Aktualität. Zwar sind die Spielräume, in der der Mensch sich selbst anhand seiner eigentlichen Bedürfnisse Orientierung geben kann, enger geworden, aber keinesfalls unzugänglich. Camus plädiert dafür, sich in Mäßigung zu üben. Kann der Mensch dies? Ja, denken wir an Herder, der in der Vorstellungskraft des Menschen eine existenzielle Beschaffenheit erkannte: Wir können reflektieren, planen, kreieren, Lösungen finden. Wir sind rationell genug, um zwischen Bedürfnissen und Begehren differenzieren zu können – wir können uns selbst in der großen Weite der Überfülle einen Rahmen geben, wo das, was für unser Leben zentral ist, nämlich Natur und Gemeinschaft, Kreativität und Aktivität, blühen kann.

Wollen wir wissen, was der Mensch grundsätzlich zum Leben braucht, dann müssen wir zunächst wissen, was der Mensch eigentlich ist. Der Mensch ist seit jeher Gegenstand philosophischer Untersuchun-

Wenn das grenzensprengende Mehr die Bedürfnisse des menschlichen Systems überschreibt, leben wir im Absurden, argumentiert Camus

gen, zentral für das Denken ist der Denkende. Von der Spätantike über das Mittelalter bis in die jüdisch-christliche Tradition hielt sich die alttestamentliche Annahme, dass der Mensch ein Geschöpf Gottes sei. Mit dem Aufstieg der Moderne und den säkularen Bewegungen erodierte diese Deutung. Die seit der Antike bestehende „andere“ außermenschliche Kategorie, das Tier, musste zum Vergleich herhalten, wenn das Göttliche nicht mehr als Bezug dienen konnte. So wurde der Mensch als „Bios“ mit dem, was ihn mit dem tierischen „Bios“ vereinte oder von diesem trennte, diskutiert. Biologisch bestimmt sind wir durch unser Geboren-Sein, dadurch, dass wir wachsen und sterben, durch unseren Körper und dessen Nöte: Hunger, Durst, Müdigkeit und Fortpflanzung. Die Frage, die sich bald stellt: Sind wir

denn bloßes Tier? Die Bedürfnisse des Menschen sind in dieser Hinsicht deutlich: Nahrung, Wasser, Unterkunft, Schlaf ... Aber ist dies alles?

Wie die Anthropologen Herder und Gehlen vor siebzig Jahren aufwiesen, sind wir keine vollständig funktionsfähigen Tiere, wir sind „Mängelwesen“, mit reduzierten Instinkten und bescheidenen sinnlichen Fähigkeiten. Mit unserer bloß körperlichen Ausstattung würden wir nicht lange überleben. Wir haben weder scharfe Reißzähne, noch eine besonders gute Sicht, sind nicht wirklich stark und verlieren bereits wegen einer Stechmücke im Schlafzimmer die Nerven. Die These von Gehlen und Co. lautet daher: Wir müssen die biologische Dimension hinter uns lassen, damit wir überleben können. Wir müssen andere Lösungen finden, uns an das Umfeld anpassen, wir haben keine Krallen – wir brauchen Werkzeuge – und sind somit, wie es in Gehlens Schrift heißt, „ein biologisches Sonderproblem“.

Mit Blick auf die vergangenen Ären können wir sagen, dass der Mensch es irgendwie geschafft hat, seine biologischen Mängel auszugleichen; demnach muss es neben dem Körper noch etwas anderes geben: Geist? Verstand? Eine Fähigkeit zur Gestaltung sozialer Interaktion und Kooperation? Um es mit Odo Marquard zu sagen, wir sind „homo compensator“, Michael Landmann nennt uns „creatura creatrix“. Der Mensch findet Lösungen, um mit dem Leben umzugehen: Sprache, Werkzeuge, Technologie, Gesellschaft, Kreation, Reflexion, Projektion – auch dies scheinen notwendige Dimensionen des mensch-

lichen Daseins. Diese spezielle „Stellung“ lässt sich durch die mentale und soziale Entwicklung des Menschen erklären. Das Entwickeln der eigenen Person (vom Säugling bis zum Senior) ist nicht bloß biologisch bestimmt. Etliche nicht-biologische Faktoren spielen hierbei eine besondere Rolle: Kommunikation, Denken, soziale Konstrukte und auch Bildung.

Auch René Descartes betrachtet den Menschen nicht als triebgeleitetes, sondern als schöpferisches Wesen. Der Mensch ist vernünftig, rational, er ist von Vernunft geleitet, er versteht, denkt und spricht – so urteilt der französische Denker aus dem 17. Jahrhundert. Wissen ist ein für die Lebensführung notwendiges Bedürfnis! Denn nur der rationale Mensch kann unabhängig von körperlichen Trieben aktiv werden – der Körper? Nicht mehr als eine Maschine, die dem Umsetzen der Pläne dienlich ist. Hunderte Jahre später stimmt Max Scheler zu. Wir sind geistige Wesen, frei und dazu fähig, die Welt zu verstehen. Wir können uns unabhängig verhalten: Wir können Nein sagen, uns entschließen, andere Wege zu gehen – über das Hier und Jetzt, das So, hinausschießen, es transzendieren, und so unsere eigenen Pläne gestalten. „Ein ‚geistiges‘ Wesen ist also nicht mehr trieb- und umweltgebunden, sondern ‚umweltfrei‘ und [...] ‚weltoffen‘“, heißt es bei Scheler 1928.

Als freiheitsbejahend ging insbesondere Jean-Paul Sartre in die Philosophie-Geschichte ein. 1946 hieß es in einem seiner bekanntesten Essays, „dass der Mensch zuerst existiert, sich begegnet, in der Welt auftaucht und sich danach definiert“. Der Mensch ist also nichts, bevor er sich selbst kreiert. Das impliziert, dass wir frei entscheiden können, wer wir sind. Es gibt keine bestimmte menschliche Verfasstheit, es gibt keinen Gott, der uns sagt, wie wir zu sein haben – es gibt nur uns, indem wir uns selbst begegnen, als diejenigen, die wir sein wollen. Das Leben ist unsere Entscheidung, unser Plan, wir sind vollends verantwortlich für unsere Handlungen, für denjenigen, den wir uns entschließen zu sein und für unsere eigene Realität.

Sartres Existenzialismus ist klar: Wir haben ein Bedürfnis danach, frei zu sein, Frei-Sein ist unsere menschliche Bestimmung, zu der wir alle verdammt sind. Und nun gilt es, dies auszuhalten, dies zu leben und uns eine Zukunft zu gestalten, die „für uns“ ist, für die Menschheit.

Viele Jahre nach Sartre macht sich in der nördlichen Hemisphäre Entzauberung breit: Was bleibt von der Freiheitsidee? Krieg, Unterdrückung, Habgier? Egoismus, Hass und Gewalt? Leben wir frei? Autonom und unabhängig? Oder stetem Stress ausgesetzt? Sozialer Not? Konsumzwang? Finanziellem Druck?

Wiederkehr fällt nach der Abkehr manchmal schwer, jedoch gibt es einen Bereich, zu dem wir Menschen Zugang haben, der uns helfen kann, wieder auf den Ort aufmerksam zu werden, wo wir hingehören. Ein Reich zwischen Vernunft und Drang, zwischen Theorie und Praxis. Vage, ganz vage lässt sich nur beschreiben, was dem Menschen widerfährt, wenn er sich in ästhetischer Kontemplation verliert. Wenn er sich im Rauschen des weiten Ozeans oder beim Anblick des sattgrünen Nadelwaldes selbst vergisst, dann tritt er wieder mit dem in Verbindung, was ihm so nahe ist: das Leben, das Hier und das Jetzt, die unermüdlische Lebenskraft. Soll dem Menschen klar werden, dass er vom Besitz nicht überleben kann, müssen wir Räume finden, in denen diese Wiederverbindung mit Natur und Freiheit möglich wird; auf sachte, ästhetische Weise, die an das Sein im Mensch-Sein appelliert. Schöner Gedanken? Nicht nur, es ist unser aller Recht, Natur und Raum für Leben zu fordern und uns gegen graue Betonwelten, schnelllebigen Konsumramsch und wringende Markt- und Machtstrukturen zu wehren; sonst bleibt uns bald gar nichts mehr. ●



Sjudande Hjärta

La carte blanche à un artiste (p. 17) est confiée ce mois à Alexandra Uppman. Diplômée d'un Master en « Pratiques de l'art : Outils critiques » de l'ERG (Bruxelles) et d'une formation en sculpture à l'Académie royale des beaux-arts (Bruxelles), elle a établi son studio aux Annexes à Bourglinster. On a récemment pu voir son travail aux Rotondes (*Home is Where the Forest is*), à Biennale d'art contemporain de Sélestat (*I skogens Namn (Au nom de la Forêt)*) ou chez Fellner Contemporary, Luxembourg. Ses œuvres font appel à des matériaux variés et se déploient sur papier ou en fresque à travers une rigoureuse technique pointilliste, auxquelles s'ajoutent parfois des étoffes réalisées par l'artiste, des éléments d'artisanat ou des objets. L'artiste entretient une relation particulière avec les paysages et la nature scandinaves remontant à ses origines familiales finlandaises suédophones. Elle donne à

son travail une dimension symbolique et culturelle conflictuelle. Elle incorpore ainsi des aspects de l'esthétique black metal à des paysages forestiers teintés de mélancolie. Elle travaille aujourd'hui autour de l'esthétique ancienne des bâtiments agricoles et des objets qui les entourent, scrutant l'intemporalité de ces cultures vernaculaires. Pour son dessin dans le *Land*, intitulé *Sjudande Hjärta* (Cœur bouillonnant), Alexandra Uppman a travaillé au fusain à l'huile sur papier. Elle a d'abord créé le cadre avec quelques symboles du folklore et de l'histoire du Luxembourg. « Depuis, mon grand-père en Finlande est tombé malade, et est actuellement mourant. Je suis allé lui dire au revoir, et au retour j'ai créé le dessin qui occupe le centre de l'œuvre », relate-t-elle. Une image qui met en évidence ses réflexions sur la vie et la mort : « Cet arbre a existé dans la région et je le saluais lors de promenades. Il a depuis été coupé. Le feu est pour moi symbole de vie, de naissance, et de mort. » Un travail aussi méditatif que thérapeutique, où les sentiments de l'artiste l'ont guidée dans le processus créatif. [fc](#)

K O M M U N I K A T I O N

Rebranding 4.0

In die Reihe *Hier passiert eigentlich nichts, aber wir tun so als ob* kann man folgende Mitteilung des ehemaligen MNHA, Musée national de l'histoire verordnen: Seit Montag heißt das

Kulturinstitut nun MNAHA, kurz für Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art, das Museum am Marché aux Poissons seinerseits nun offiziell Nationalmusée um Fëschmaart. Aus einem „souci de clarté“ heraus sei diese Veränderung vorgenommen worden, heißt es, immerhin seien bisher sowohl das Kulturinstitut als auch das Museum unter die Bezeichnung MNHA gefallen. Der neue Name sei im Sinne der gesetzlichen Neuorganisation der kulturellen Institutionen ein „retour aux sources avec une appellation bien ancrée dans les esprits pour conforter notre identité“. Die Umbenennung hat durch die Notwendigkeit, das gesamte Branding auch grafisch zu überarbeiten, zu nicht unbeträchtlichen Kosten geführt – Zweck dessen sei, nun klarer die drei Bereiche Archäologie, Kunst und Geschichte, die das MNAHA führt, zu visualisieren. An den Sammlungen und ausgestellten Objekten verändert sich nichts. Eine einheitliche Attitüde zur Namensführung ist in den Museen der Hauptstadt nicht zu erkennen: Das von den meisten Menschen als Naturmusée bezeichnete Musée national de l'histoire naturelle (MNHN) benutzt sowohl die französische Betitelung des Hauses als auch die luxemburgische Bezeichnung in offiziellen Kommunikationen. [sp](#)



A R T S P L A S T I Q U E S

Commercial et culturel

Il est domaines où le ministère de la Culture ne tranche pas entre les aspirations commerciales et institutionnelles et offre son soutien à des entreprises privées et pas seulement des associations, des artistes ou des collectifs. C'est le cas de maisons d'édition ou de producteurs de musique qui reçoivent des subventions ponctuelles pour aider la diffusion des créations luxembourgeoises. Dans le domaine des arts plastiques, les galeries ne percevaient pas d'aides (même si les musées publics sont souvent leurs clients). Le ministère de la Culture acquiert chaque année des œuvres d'art pour enrichir sa collection et soutenir la création. Depuis les programmes de soutien durant la pandémie, ces acquisitions se font aussi par le biais d'appel à destination des galeries privées. Un nouvel appel a été lancé cette semaine. Les galeries sont invitées à proposer le travail d'artistes en lien avec le Luxembourg pour un montant maximal de chaque œuvre de 20 000 euros. Dans le même ordre d'idée, Kultur LX avait fait un appel à candidatures destiné aux galeries d'art pour la conception d'une exposition d'artistes luxembourgeois à la Saarländische Galerie de Berlin, parallèlement à la Berlin Art Week, en septembre. Le jury a choisi à l'unanimité le projet *Industriel-viscéral* de l'artiste Hisae Ikenaga, proposé par la galerie Nosbaum & Reding, soulignant le potentiel de l'artiste, qui n'a pas encore eu d'exposition monographique en Allemagne. [fc](#)

M U S I K

Mir sangen

Wer auf der Suche nach einem umfassenden Werk ist, das die Partituren luxemburgischer Lieder vereint, kann die Suche einstellen: Die Nationalbibliothek hat gemeinsam mit dem Inecc (Institut européen de chant choral) und dem Stued Theater kürzlich *De Georgely – Band 1 Geselleg Liddy* herausgegeben. In dem auf zwei Bücher aufgeteilten Werk von 635 Seiten finden sich 300 Lieder vom 19. Jahrhundert bis heute, samt Melodien, Texten und Begleitakkorden. Neben Klassikern wie *De Feiweron*, *Belsch Plaasch* von Serge Tonnar und *De Mätti leeft dem Kätti* findet man im Projekt des Musikers Georges Urwald auch unbekanntere Lieder wie *Den Essegkrou* oder *Scarabée*. Im Vorwort erklärt der Liedermacher, wie die Auswahl zustande kam: Voraussetzung waren ein gewisser Bekanntheitsgrad und „ob ee se gutt ka matsangen an op sengem Instrument nospille kann“. Lieder, die in ihrer Wortwahl oder ihrem Inhalt heute zum Teil als diskriminierend gelten, etwa *Zwou Bulle Mokka* oder *De Jangli fiert den Houwald rop* wurden nicht gecancelt, sondern als Teil des musikhistorischen Erbes einbezogen. Dennoch stellt Urwald insbesondere bei Liedern wie *Manylla*, das im Kontext kolonialer Ausbeutung im Kongo entstand, die Frage, ob es noch gesungen werden sollte. Außerdem gibt er gemeinsam mit Damien Sagrillo einen kurzen historischen Überblick über die publizierten Liederbücher,

die Institutionalisierung der Musik und die volkstümliche Musik als Ausdruck eines nationalen Gefühls. Das Liederbuch wurde übrigens nicht nach Urwald, sondern nach dem Drehorgelspieler Georges „Georgely“ Weyer aus Grevenmacher benannt. Dazu gibt es eine gleichnamige App mit den Partituren. Wie bei anderen rezenten luxemburgischen Publikationen sind die Idee, deren Ausführung, die Archiv- sowie Kulturerbe-Arbeit loblich – die Frage nach dem breiteren angesprochenen Publikum stellt sich trotzdem – sieht man vom offensichtlichen Interesse der Musikschulen und Gesangsvereinen mal ab. [sp](#)



quelques semaines. Le poète et écrivain belge Guy Goffette lira ses textes. Pour témoigner de son soutien à la poésie et à cette manifestation, le *Land* publie plusieurs textes en amont de l'événement. Ce dernier texte est de Fiston Mwanza Mujila (né à Lubumbashi, RDC, vit à Graz). Il enseigne la littérature africaine et prépare un doctorat en philologie romane. Dans ses textes, Fiston Mwanza Mujila reflète le chaos, les guerres civiles ou encore les décennies de dictature qui ont marqué son pays, le Congo. Il aborde régulièrement les thèmes de la solitude et de l'exil (photo : Leonard Stenberg). [fc](#)

*als ich ein Kind war
hielt ich den Regen an
mit einer Wildpflanze
die ich von unten nach oben flocht
und einen Singsang anstimmte
in dem es um einen großen Fluss
ging und um Zwillinge
(geboren mit sechs Monaten
Abstand) aber die Sonne zu nötigen
das passierte mir nie
außer besoffen zu sein musste man
minutenlang nackt herumrennen
um sie jäh zu stoppen
in ihrer unverfrorenen
Eisengewinnung.*

14

Land

21.04.2023

É V É N E M E N T

Sur le parvis des Rotondes, on y danse, on y danse

Voilà l'un des événements familiaux les plus cool qui soient : Le Pic Electronic fait son retour aux Rotondes ce week-end. Ce festival « for headbanging kids and grooving parents » (imparable slogan qui n'a pas été remplacé depuis la première édition) propose une foule de performances musicales, d'installations interactives ludiques et d'ateliers créatifs. Après deux éditions avortées et une allégée, la version 2023 s'empare de la totalité du site des Rotondes. Ça commence dès le parvis avec le *PolderCoaster*, « premières montagnes russes low-tech au monde » ; le DJ set de marionnettes ; les *Espaces Cyclophones*, un assemblage de vélos, baignoires, stéthoscopes et autres lavabos qui donnent des sons ; un atelier bricolage pour fabriquer des instruments ; un jeu de piste ou un mini-cinéma avec musique en direct. La *Duke Box* de Jo Cimatti ajoute un spectacle musical participatif très largement improvisé, à base de chansons tirées au hasard.

Ça se poursuit à la Plateforme où le *Beauty Salon* offre maquillage phosphorescent, tatouages éphémères (photo :

Olivier Halmes), et relooking de doudous. Dans la Rotonde 1, ce sont des voyages sonores avec les percussions maison de Dario Rossi et les instruments artisanaux sud-américains de Facundo Salgado. La création maison, le *Concert dessiné* réunit sur scène le duo luxembourgeois First Mote, vu aux Congés Annulés en 2022, et l'illustratrice Marie Lavis, qui avait réalisé le flip book *Tandem Running*. Ensemble, ils font danser les feutres et les couleurs sur grand écran. Au Klub de la Rotonde 2, le musicien-cycliste Joubé donne du mollet pour faire entendre ses sons glanés un peu partout où son vélo l'a mené. Il en sort une musique hybride « qui met tout le monde en danseuse ». La Silent disco met un casque sur les oreilles de tous ceux qui veulent danser sans bruit. L'installation *Geometric Music* propose à chacun de faire bouger des formes pour créer ainsi une œuvre musicale collective qui se renouvelle sans cesse. Alors que dans sa mini datcha aux murs recouverts de tissus colorés et fleuris, Sofya Doneskaïa propose à chaque personne qui vient la rencontrer de lui jouer sa musique intérieure. L'événement étant très attendu, on craint seulement les files d'attente et les affiches « complet » d'autant que certains spectacles et concerts ont des jauges limitées. La rançon du succès. [fc](#)



Tablo

PEINTURE

Organique

Marianne Brausch

Le sujet semble contenu et débordant du cadre : *Growing* de Julien Saudubray à la Valerius Gallery

On sait que le galeriste Gérard Valerius aime les artistes qui ont une expression puissante, spontanée, colorée et les grands formats. La présente exposition de Julien Saudubray en est une nouvelle preuve. Il y a deux ans, il avait présenté sa première série monographique, *Watching*. La deuxième est en quelque sorte une invitation à voir grandir le travail du peintre, à assister à son évolution.

Julien Saudubray est né à Paris en 1985, il est sorti diplômé de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (ENSB) en 2015, il

vit à Bruxelles et choisit de se mettre dans les pas d'un peintre... arlésien d'adoption : Vincent Van Gogh. C'est ce qui lui inspire le titre mystérieux de l'exposition, *L'entrain du Marseillais*. « Je suis en train de peindre avec l'entrain d'un Marseillais mangeant la bouillabaisse, ce qui ne tétonnera pas lorsqu'il s'agit de peindre des tournesols » est en fait la phrase entière d'une lettre de Vincent à son frère Théo Van Gogh. Et c'est bien d'entrain qu'il est question ici aussi, car les murs de la Valerius Gallery sont éclaboussés de jaune, de formes organiques que l'on peut appeler



Fleurs, soleils, tout pousse et croît

florales ou des solaires. C'était effectivement, dans le cas de Van Gogh, l'origine de sa recherche picturale de ses deux séries de tournesols et aussi son cheminement fatal vers l'astre solaire...

Julien Saudubray est loin, tout d'abord par l'époque, de Van Gogh : *Les Tournesols* datent des années 1887-1889. On connaît tous leurs touches épaisses, puissantes. Conceptuellement certes, on peut voir dans les travaux de Julien Saudubray, un exercice de recherche et de répétitivité, à base d'un organisme floral, comme le fit Van Gogh. Mais il nous semble que le rapprochement s'arrête là. Dans la série précédente, *Watching*, on avait vu des formes oblongues tendant vers l'ovale, superposées, rappelant des yeux. Pour Julien Saudubray, c'était encore trop formaliste et *Growing* est, partant d'un noyau floral ou solaire, une expansion qui tend à pousser et envahir toute la toile, voire lui échapper.

La similitude avec la gestuelle de la chorégraphe Anne Teresa de Keersmaecker évoquée par le peintre lui-même, est juste : libre et maîtrisée. Car la technique est à la base du processus est juste, plus proche de l'aboutissement de tableaux. En général, les « secrets de cuisine » restent tus, mais laissons dissenter Gérard Valerius sur ce qui fait la série *Growing*. Tout d'abord, il y a le geste au trait, pastel sec large et ample, mené à main libre. Ainsi se dessinent le cœur des fleurs (ou des soleils) et leurs pétales (ou leurs rayons). L'intérieur des parties ainsi cernées, sont recouvertes uniformément à la peinture à l'huile mais on ne voit aucune épaisseur, aucune aspérité. Sur la toile très fine, le « truc », c'est un passage uniforme à la térébenthine, qui assure la dissolution formelle, si tant est qu'il y en a une, car *Growing* est une série abstraite.

Le dernier élément technique, la texture de fond, qui est habituellement la première à être mis en œuvre sur une toile, est la dernière que Julien Saudubray réalise. Orange comme un ciel au soleil couchant, ocre comme la terre quand on regarde des fleurs du dessus ou bleu comme un horizon d'azur. Mais quel était encore le but de Julien Saudubray ? Sortir de tout rapprochement formaliste possible en tendant vers l'organique, l'expansion.

Les toiles (entre 200 x 280 cm ou 200 x 200 x 180 cm) ont pour tant une sorte de tige. C'est la colonne vertébrale, toujours centrale, qui visuellement suggère un mouvement ascensionnel. Ainsi, tout pousse et croît. *Growing*, après *Watching*, c'est l'aboutissement que Julien Saudubray recherchait. ●

L'entrain du Marseillais, de Julien Saudubray est à voir à la Valerius Gallery jusqu'au 22 avril prochain

KINO

En garde!

Marc Trappendreher

Der Mantel- und Degenfilm wird im Abenteuergenre besonders von den Verfilmungen von Alexandre Dumas' Roman *Les Trois Mousquetaires* getragen – sechs Mal wurde der Stoff auf die Leinwand gebracht. Immer wieder sind in diesen filmischen Transformationsprozessen, die nun rund ein Jahrhundert Filmgeschichte umfassen, die Zeichen der Zeit inbegriffen. So auch in der Neuverfilmung des französischen Regisseurs Martin Bourboulon. Gleich vorweg: Von der Leichtigkeit, dem Charme und der Eleganz eines Douglas Fairbanks, der mit seiner Darstellung des verwegenen und strahlenden Helden den Typus des „Swashbucklers“ (in etwa: Haudogen oder Draufgänger) vorwegnahm, der später für den Piratenfilm des klassischen Hollywood der 50-er Jahre bedeutsam wurde, ist hier nichts wiederzufinden: Wir schreiben das Jahr 1627. Das französische Königreich droht zu zerbrechen, der Konflikt zwischen Katholiken und Protestanten wütet im Herzen Frankreichs, und obendrein könnte die Liaison der Königin Anna von Österreich (Vicky Krieps) mit dem englischen Fürsten von Buckingham (Jacob Fortune-Lloyd) die Krone destabilisieren – ein Umstand, den sich der hinterlistige Kardinal Richelieu (Eric Ruf) zunutze machen möchte. Unterstützt von der mysteriösen Mylady de Winter (Eva Green), trachtet er danach, die Macht an sich zu reißen. Die Krise des Reiches scheint beinahe unabwendbar, wären da nicht die drei Musketeiere der königlichen Garde, Athos (Vincent Cassel), Porthos (Pio Marmai) und Aramis (Romain Duris), begleitet von dem neu eingereisten D'Artagnan (François Civil), die treu zum König, Louis XIII. (Louis Garrel), stehen und das Komplott aufzudecken versuchen.

Nachdem Martin Bourboulon mit *Eiffel* (2021) bewiesen hat, dass er genuin französische Stoffe massentauglich auf die Leinwand bringt, scheint diese nationale Wiederaneignung des Romans von Alexandre Dumas nur folgerichtig. Bourboulons Ansatz ist der einer besonders Action-betonten, rohen Revision. Plansequenzen, Handkamera und die detailverliebten Ausstattungen in den Kostümen und Dekors, besonders der dreckigen, schlammigen Straßen, zielen auf einen Realismuseffekt, der ganz unvermittelt und direkt auf sein Publikum wirken soll, in diesem Stilisierungsanspruch freilich den Stoff wieder überhöhend, verklärend.

Bei allem Verismus, den Bourboulon anstrebt, ist die Konstruktion seiner Spannungsbögen äußerst reißbrettartig gezeichnet, in Bezug auf die Popularität der Vorlage und den Konnotationen des Genres jedoch nicht überraschend. Immerhin erzählt auch diese Geschichte einmal mehr vom Triumph des Abenteuergeistes über die Intrige – immer ist dieser d'Artagnan just in letzter Sekunde am richtigen Ort, um das Schlimmste zu verhindern.

Beachtlich ist aber, dass man in diesem d'Artagnan immer mehr statt des Helden das Problem erkannte, das er bekämpft, er ist auch hier Korrektiv für eine Instabilität geworden, die man nicht ernsthaft wahrnehmen will; seine Existenz ist dort fragwürdig, wo die Bedrohung sich nicht mehr durch ein fremdes Feindbild konstituiert, sondern von innen heraus ausprägt. Deshalb auch

sind die Musketier-Verfilmungen, nebeneinander betrachtet, zugleich eine Reihe, die seismografisch auf gesellschaftliche Strömungen reagiert, und das Auftreten der Filme in Wellen mag auf das Unbehagen an sozialen Grundbedingungen hinweisen. Auf diese Lesart setzt Martin Bourboulon in seiner Neuverfilmung nachdrücklich und gewichtet die Machtfrage und die Zersetzung eines Reiches aus sich selbst. Freilich fehlt in der Folge vieles von der Leichtigkeit des „Swashbucklers“ aus früheren Verfilmungen, setzt diese Neuauflage doch stärker als zuvor auf die politischen Dimensionen der Intrige. Stellt man die jüngsten Unruhen in Frankreich in Rechnung, so entwickelt *Les Trois Mousquetaires: D'Artagnan* – der erste Film einer zweiseitigen Adaption – eine Brisanz, die nicht ohne den Hintergrund der aktuellen instabilen Situation Frankreichs gelesen werden kann. ●



Louis Garrel und Vicky Krieps

CINÉMASTEAK

Miami-New York



La séquence de l'auto-stop est devenue célèbre

Il est des films qui font partie de la légende hollywoodienne, tel *It Happened One Night* (1934), de Frank Capra. Ce long-métrage réalisé avec relativement peu de moyens financiers repose sur une trame narrative réduite à l'essentiel mais cependant très efficace : un homme et une femme que tout oppose sont amenés à cohabiter ensemble lors d'un voyage en bus au long cours. L'anecdote semble bien maigre sur le papier (si bien que Robert Montgomery, initialement pressenti pour le premier rôle masculin, refusa d'y prendre part), mais c'est oublier ce qu'un bon cinéaste et d'excellents comédiens peuvent apporter grâce à la conjonction de leurs talents. Le comble, c'est que les deux acteurs principaux d'*It Happened One Night* auront eux-mêmes été contraints de jouer ensemble : Clark Gable est alors mis à la disposition de la Columbia par la MGM, tandis que Claudette Colbert l'est également par la Paramount. Une collaboration forcée peut donc avoir dans certain cas des effets vertueux, puisque Gable et Colbert seront tous deux sacrés meilleurs acteurs lors de la cérémonie des Oscars de 1935. Dans son ensemble, le film cartonne, raflant de nombreuses récompenses à cette occasion (lauréat du meilleur film, du meilleur scénario, du meilleur réalisateur).

Une façon, pour le cinéma hollywoodien, de répondre aux aspirations démocratiques de l'époque

Après un désaccord au sujet de son futur mari, l'indolente Ellen Andrews (Claudette Colbert) parvient à échapper à la surveillance de son père millionnaire et part rejoindre précipitamment son fiancé. Au cours de ce trajet en bus reliant Miami à New York, la riche héritière fait la rencontre d'un autre homme, quelque peu alcoolisé et à la dérive, en la personne de Peter Warne (Clark Gable), jeune reporter qui vient de tout plaquer professionnellement et dont la jeune fille finit par s'éprendre... D'autant plus que celui-ci n'hésite pas à lui dire ses quatre vérités : « J'ai tout de suite compris qui vous étiez. Une fille à papa gâtée. Vous croyez pouvoir tout acheter. L'humilité, vous connaissez ? Sûrement pas. Votre argent ne m'intéresse pas. Vous et votre père, vous n'êtes pour moi que du menu fretin. » C'est là, pour le cinéma hollywoodien, une façon de répondre aux aspirations démocratiques de l'époque, que l'on retrouvera plus tard dans *An Affair to Remember* (1957) de Leo McCarey ou encore *Funny Face* (1957) de Stanley Donen. Soit deux personnes issues de milieux sociaux différents qu'une situation commune va rapprocher. Ce qui répond aussi à la sensibilité populaire et humaniste de Capra, citoyen américain issu de l'immigration sicilienne. Le film relève tout à la fois de la fable initiatique (une fille de riche parmi les prolös), de la critique acerbe du capitalisme, et de la comédie de remariage.

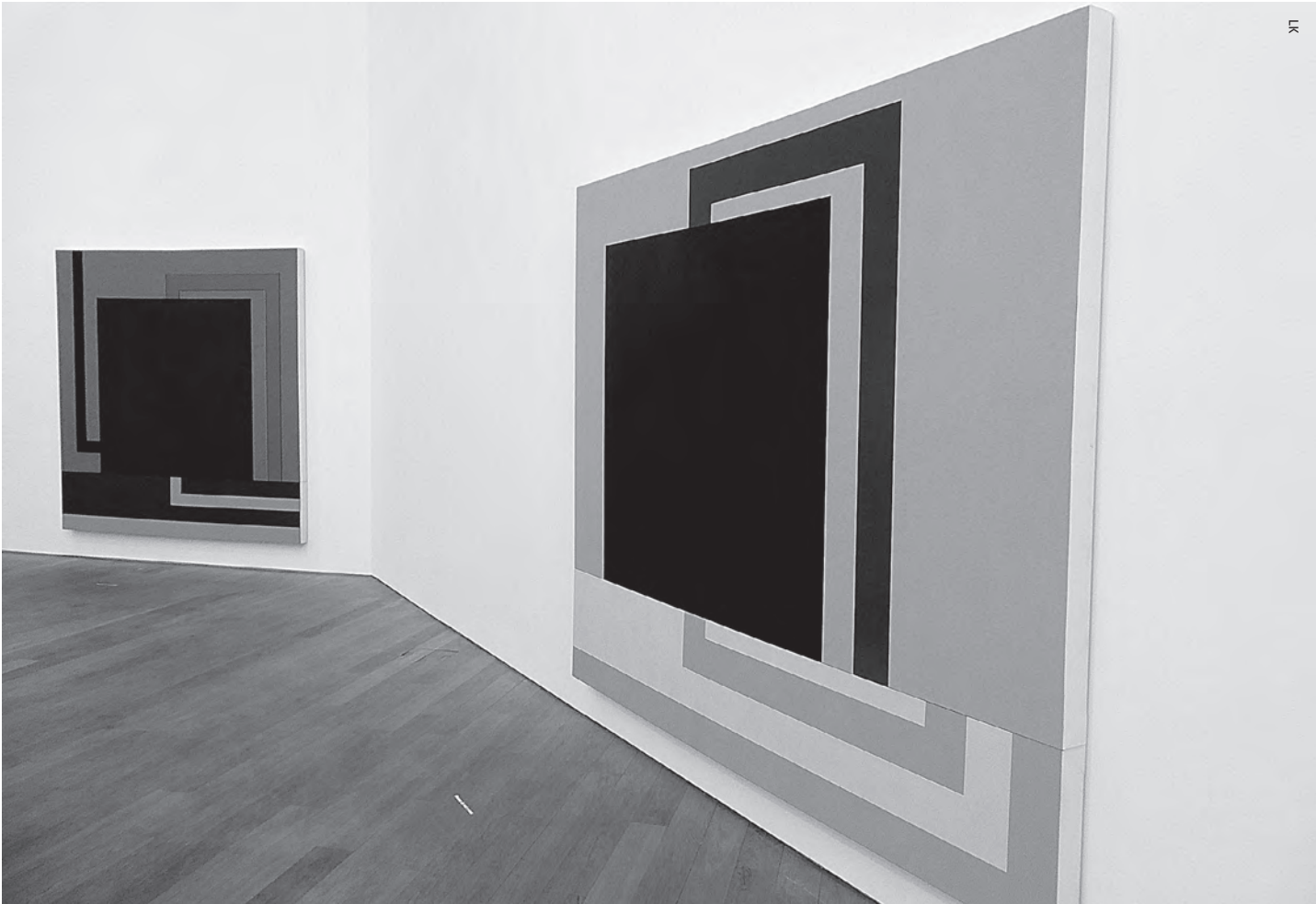
Outre les merveilleux seconds rôles qui s'illustrent à chaque trajet, de celui qui s'affale en plein sommeil sur la jeune fille à celui qui tente de la draguer, il y a cette séquence devenue célèbre, où l'on apprend qu'une « une jambe vaut mieux qu'un pouce » pour espérer être pris rapidement en auto-stop... Ou encore cette corde à linge faisant office de « mur de Jericho », qui marque à lui-seul la séparation de classes à laquelle Capra répond en unissant les cœurs. Miracle de l'amour, comme un ultime revers aux déterminismes socio-économiques. ● Loïc Millot

It Happened One Night (USA, 1934, vostFR, 105') est présenté mardi 25 avril à 20h30 à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

Le dilemme de Halley

Lucien Kayser

Geometry and the social, l'essai disait en 1990 les prémisses de Peter Halley, au bout de la décennie des peintures présentes au Mudam



Cells and conduits de Peter Halley

Parallèlement à l'exposition *Michel Majerus, Simmmaschine*, nous restons dans cette fin du vingtième siècle : Les années 1990 pour Michel Majerus, 1980 pour Peter Halley. Il aurait fallu, dans une correction chronologique et idéologique (au sens large du terme), commencer par l'Américain. Par les débuts de l'ère technologique, les changements apportés à la perception du monde, à sa configuration même. D'où la recommandation au visiteur, une fois monté à l'étage, de passer du temps, très utilement, aux

documents, textes, esquisses, étalés dans les vitrines et dépliés aux murs. Ce qui fait en plus connaître un artiste de très belle intellectualité, préoccupé à comprendre où il vit et en rendre compte dans son art.

Le contraste alors est vif, et doit surprendre, avec la première toile, elle date de 1980, de l'exposition, dans la salle sud du musée. Elle n'est pas trop difficile à décrire ou évoquer. Plus large que haute, elle a une bande assez ample comme base, avec un ton

bleuâtre qui vire peut-être à un noir lumineux ; et sur un fond vert olive, au milieu, se dresse par-dessus une barre d'un bleu plus clair. De la géométrie de grande pureté, dans les proportions, une harmonie extrême des tonalités, une musicalité sereine. Mais que dit le titre, allant bien plus loin : *The Grave*, référence à la pierre tombale de la grand-mère. Et là-dessus l'artiste évoquer en plus ses années passées alors à New York, dans la solitude, dans l'isolement. C'est faire dire beaucoup de choses à cette peinture,

la charger, surcharger de sens, alors qu'a priori rien de cela ne nous viendrait à l'esprit.

Cela définit bien ce que j'appellerai le dilemme de Halley, tel qu'il s'exprime d'ailleurs dans l'essai paru dès 1990 : *Geometry and the social*. Dilemme non pas au sens qu'il a dans le conflit cornélien, cruel, funeste la plupart du temps. Plus prosaïquement, deux prémisses, positions initiales, contradictoires (ou contraires) aboutissant à une même conclusion. En l'occurrence la manière, l'art de Peter Halley. Peut-être faut-il à ce sujet laisser la parole à l'artiste lui-même, argumentant sur le carré de Malevitch : « The square is now a prison for me. It's no longer an idealist platonic shape, but rather an image of confinement. » Disons simplement qu'aux yeux de Halley il n'est plus possible d'explorer la forme pour la forme.

Et au visiteur il appartient à son tour de faire coïncider les deux, d'une part ce qui fait quand même que Peter Halley est rangé habituellement dans ce qu'on désigne comme du néo-géo, d'autre part ce qui tient dans sa peinture de la métaphore de la société, dans la foulée par exemple de Michel Foucault et de ses dispositifs de surveillance, ou de Baudrillard. Notre regard sera pour commencer esthétique, appréciera les compositions, se laissera séduire par tels tons, surprendre par telles couleurs vives, fluorescentes, toucher dans un mouvement synesthésique par tels reliefs obtenus au rouleau et par l'addition de sable. Quant à l'esprit, sans qu'il faille distinguer les deux, à lui de s'interroger sur les ressorts de la vie moderne.

Cellules, prisons, conduits, les deux premières ont leur part de négativité, quand Halley ajoute des barreaux, trois en règle, à des carrés qui autrement tiennent de la fenêtre et de l'ouverture (voir Sean Scully), les derniers y ajoutant le fait de la communication. Des images parlantes, pour nos codes, nos réseaux sociaux. Il est un contraste, un paradoxe, qui là encore peut perturber, irriter : une peinture vive, sensuelle même, pour ce qui se rapproche pourtant d'un malaise, voire va bien plus loin : *Exploding cell*

a comme une minuscule cheminée d'où sort de la fumée, un gaz, et l'artiste de commenter : « The idea had something to do with Cold War politics and the threat of nuclear destruction. » Faut-il le croire, cela donnerait encore plus d'actualité en ces temps maussades à son art.

Il en va autrement, dans un sens d'apaisement, bien que lui-même ait de nouveau tendance à nous prendre à rebrousse-poil, pour les tableaux tout en largeur, des compositions horizontales, faites de plusieurs panneaux, des paysages, des panoramas. De la couleur, des couleurs, se succédant, défilant devant nous, à la manière de séquences. Pour des éclats de rouge, est-ce nécessaire, ou essentiel, une fois de plus, d'alourdir, de nous faire croire à une simulation d'explosion. Cela dit, l'art de Peter Halley, question de dilemme justement, vit de cette tension, et à chacun, de tableau en tableau, de bouger le curseur dans le sens qui lui semble le plus approprié. ●

Peter Halley, *Conduits: Paintings from the 1980s* à voir au Mudal jusqu'au 15 octobre

BANDE DESSINÉE

Dans les coulisses, sombres, de la politique

Pablo Chimienti

Une démocratie a cela de formidable que les citoyens peuvent régulièrement voter pour élire ceux qui vont les gouverner. Peu importe que l'on vote pour un Président, un Premier ministre, des députés, des sénateurs ou des maires, le principe est plus ou moins toujours le même. On met un bulletin dans une urne pour décider de l'homme ou de la femme à qui on va donner le pouvoir.

Des hommes et des femmes politiques qui doivent « constamment convaincre ». Un politicien doit, « convaincre que ses idées sont les plus justes, qu'il est le meilleur, le plus drôle, que personne d'autre ne fait mieux », précisent les didascalies de la première page de *Dans l'ombre*, l'adaptation en bande dessinée, signée Philippe Pelaez et Cédric Le Bihan du roman éponyme de l'ancien Premier ministre français, Édouard Philippe, et de l'actuel député européen, Gilles Boyer sorti en 2011.

L'ombre, c'est bien évidemment tout ce que l'animal politique déteste. L'homme et la femme politique aiment la lumière, être

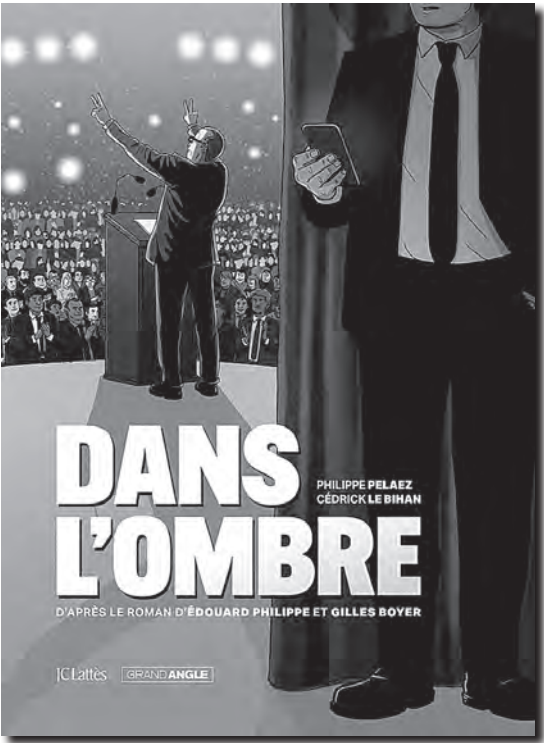
Dans l'ombre est un album intéressant pour son voyage dans les coulisses du pouvoir, bien que visuellement décevant

sous les projecteurs des scènes des meetings, des plateaux de télévision, des flashes des photographes... Être dans l'ombre, pour un politique, c'est une antithèse, un non-sens, à moins que ce ne soit le début de la fin de la carrière. En revanche, ceux qui recherchent l'ombre, nous apprend l'album, ce sont les apparatchiks. Dans le *Larousse*, un apparatchik est défini de deux manières : « Anciennement, membre salarié à temps plein du parti communiste de l'URSS ou d'une démocratie populaire » ou « (péjoratif) membre de l'appareil d'un parti, d'un syndicat ». Une définition reprise dans la page de garde de l'album, qui offre une explication, moins académique, mais bien plus intéressante : « Un apparatchik n'est pas un homme politique, surtout pas, c'est un guerrier qui sert son maître, un professionnel qui protège son patron. Il est le bras toujours, l'oreille souvent, le cerveau parfois. L'apparatchik agit dans l'ombre du politique qui, lui, ne vit que par et pour le regard des autres ».

En d'autres termes, l'apparatchik est l'homme des basses besognes, des coups bas... Et malgré ce qu'on pourrait croire, certains sont très fiers de se salir les mains pour leur patron, le ou la politique qu'il faut amener au pouvoir. C'est le cas du personnage de cette histoire, un homme sans nom d'ailleurs, qui aime donner des surnoms à tous ceux qui l'entourent. Son patron vient de remporter les primaires de son parti et son travail désormais est de l'emmener jusqu'à la présidence.

On ignore tout de cet homme ou de l'année à laquelle se situe le récit. Les auteurs veulent clairement, par cela, poser leur histoire, non pas hors de l'espace, nous sommes clairement en France – il y est question de Matignon – mais hors du temps, façon de dire que cela existe depuis toujours et n'est pas du tout en lien avec les élections récentes. À aucun moment il sera question de sujets vraiment politiques ; seule indice qui indiquerait que cela se passe dans un parti plutôt à droite de l'échiquier politique français, c'est cette visite à la maison natale du général de Gaulle – et encore le général semble désormais avoir des fils spirituels dans tous les partis du pays.

Non, ici il sera question de guerre fratricide, interne, entre têtes d'affiche du même parti. « Nous sommes du même parti, mais pas du même camp », dira l'apparatchik sur un de ses confrères qui travaille pour une autre candidate à la primaire. Un autre homme de l'ombre que notre héros « déteste et respecte à la fois ». Là, en tout cas, il le déteste, car sur les 200 000 militants s'étant exprimés lors de la primaire, la victoire s'est jouée à 500 voix près et qu'avec ce nouveau système de vote électronique, les accusations de fraude ne vont pas tarder à tomber.



Tout en gérant la campagne de son poulain, l'apparatchik va devoir mener l'enquête, avec les quelques rares collaborateurs en qui il a totalement confiance, pour dédouaner son patron de tout soupçon. Ou si soupçon, voire triche, il y a, il compte bien faire en sorte que tout cela soit oublié au plus vite. Après tout, dans ce monde à l'ombre du politique, où celui qui connaît le plus de secret gagne, tous les coups, ou presque, sont permis.

Bien que fictionnelle, une telle histoire présentée par Édouard Philippe, longtemps membre du cabinet d'Alain Juppé, puis de l'équipe de campagne de Fillon à la présidentielle, et Gilles Boyer, ancien directeur de cabinet et conseiller politique d'Alain Juppé et d'Édouard Philippe, a de quoi surprendre. Les deux compères, qui avaient déjà écrit à quatre mains *L'Heure de vérité* en 2007, savent, à priori, de quoi ils parlent. Et ce n'est pas très rassurant.

Soyons honnêtes, certains aspects visuels du neuvième art collent assez mal avec ce récit qui ne veut dévoiler aucun nom – ces images avec les résultats des sondages où le patron de notre apparatchik est nommé « Le Patron » frôlent le ridicule et le style graphique ne parvient pas à nous convaincre avec ce réalisme pas assumé avec ces voitures à la fois reconnaissables et floues ou encore ces visages volontairement laids qui contraste avec une ligne claire un peu vieillie. Mais, même si d'autres albums ont fait de même ces dernières années – *Quai d'Orsay, Campagne présidentielle, Le Château, Le Député, Le Journal du Off, La Présidente...* – *Dans l'ombre* demeure un album intéressant pour ce voyage derrière les coulisses de la politique qu'il propose. Une politique, ici, française, certes, mais qui laisse fantasmer sur ce qui se pourrait se passer chez nous. Surtout en période électorale, comme nous le sommes en ce moment. ●

Dans l'ombre, de Philippe Pelaez et Cédric Le Bihan. Grand Angle





Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 02.06.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux travaux de mobilier de laboratoire dans l'intérêt des équipements du Bâtiment Laboratoires (Maison des Matériaux I & II) à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Travaux de mobilier de laboratoire.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au dossier de soumission.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.04.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300795 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 30.05.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux travaux de gestion technique centralisée dans l'intérêt des équipements du Bâtiment Laboratoires (Maison des Matériaux I & II) à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Travaux de GTC.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :

Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au dossier de soumission.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.04.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300793 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Avis

Changement d'adresse

La Direction de l'Administration du cadastre

annonce par la présente que tous les services, dont les guichets publics de l'Administration du cadastre et de la topographie – actuellement situés au 54, avenue Gaston Diderich – vont déménager au Ban de Gasperich.

Le changement d'adresse aura lieu à compter du 24 avril 2023 :
Administration du cadastre et de la topographie
1, rue Charles Darwin
L-1433 Luxembourg

L'adresse postale restera inchangée :
Administration du cadastre et de la topographie
B.P. 1761
L-1017 Luxembourg

Veillez noter que l'accessibilité aux bureaux et l'accueil téléphonique seront limités du 24 au 28 avril 2023. Les guichets publics de l'Administration resteront fermés du 24 au 27 avril 2023.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser par Email à info@act.public.lu pour les extraits cadastraux et à secretariat@act.public.lu pour toute autre démarche importante.

Les coordonnées des interlocuteurs éventuels dans vos dossiers ainsi que les numéros de téléphone restent inchangés.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 23.05.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'enduits intérieurs et ouvrages exécuter dans l'intérêt des Infrastructures d'accueil pour enfants et jeunes, partie 1 - pouponnière et infrastructures communes - Site Batty Weber à Pétange.

Description succincte du marché :
– Travaux d'enduits intérieurs plâtre/ciment : +/- 17 200 m² ;
– Travaux de cloisons en ouvrages secs : +/- 325 m² ;
– Travaux de faux-plafonds en plaques de plâtre: +/- 1 450 m² ;

– Travaux de faux-plafonds en cassettes minérales : +/- 450 m² ;
– Travaux de peinture sur murs plâtrés, cloisons, enduits ciment, béton brut : +/- 14 000 m² ;
– Travaux de peinture sur plafonds, faux-plafonds : +/- 6 000 m².
La durée des travaux est de 445 jours ouvrables, en différents phasages (non consécutifs), à débiter au 2^{ème} semestre 2023.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.04.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300818 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 01.06.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :

MCL08 - Travaux de menuiserie et agencements dans l'intérêt de la construction de l'immeuble Jean Monnet 2 pour la Commission européenne à Luxembourg.

Description succincte du marché :
L'immeuble se décompose en:
– Bâtiment principal de 8 étages d'environ 138 400 m² ;
– Bâtiment tour de 23 étages d'environ 48 200 m² ;
– Bâtiment nommé 'Welcome Pavillon' d'environ 3 800 m² ;

Les travaux du présent lot se décomposent essentiellement en la fourniture et mise en œuvre de :
– Portes bois et blocs portes – 2 200 pcs ;
– Panneaux acoustiques – 7 000 m² ;
– Comptoirs d'accueil – 25 pcs ;
– Aménagements des kitchenettes – 90 pcs ;
– Protections visuelles, contre l'éblouissement – 8 000 m².

La durée du contrat est de 588 jours ouvrables, à débiter au 2^{ème} semestre 2023
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent

être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.04.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300828 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 06.06.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux travaux de cloisons (préfabriqués, vitrés), doublages et plâtrerie à exécuter dans l'intérêt de l'aménagement du Bâtiment Laboratoires (Maison des Matériaux I & II) à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Travaux de cloisons.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au dossier de soumission.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.04.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300798 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 07.06.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux travaux de resserrage coupe feu à exécuter dans l'intérêt de l'aménagement du Bâtiment Laboratoires (Maison des Matériaux I & II) à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Travaux de resserrage coupe feu.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au dossier de soumission.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.04.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300799 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 08.06.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux travaux de menuiserie intérieure à exécuter dans l'intérêt de l'aménagement du Bâtiment Laboratoires (Maison des Matériaux I & II) à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Travaux de menuiserie intérieure.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au dossier de soumission.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics

avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.04.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300800 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 23.05.2023
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux travaux de peinture l'intérêt de l'aménagement du Bâtiment Laboratoires (Maison des Matériaux I & II) à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Travaux de peinture.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au dossier de soumission.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.04.2023

La version intégrale de l'avis n° 2300796 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Quand les mains se font paysage

France Clarinval

Le duo Brognon-Rollin expose deux nouvelles œuvres au Delta de Namur. Un hommage aux peuples autochtones d'Amérique du Nord qui passe des mains au cœur

Sur la façade du Delta, espace culturel installé au cœur de Namur, là où la Sambre rejoint la Meuse, une grande installation de néons rappelle celle que l'on connaît sur le mur du parking Bouillon. Elles portent le même titre, *Première ligne*, et la même signature, Brognon Rollin. Il s'agit d'une sorte de portrait de la ville où l'œuvre est installée à travers la mise en lumière des lignes « de destinée » et « de cœur » retracées dans la main d'un ou d'une habitant de la ville qui a exercé son travail durant le premier confinement imposé lors de la crise sanitaire du Covid-19. Un hommage à ces « travailleurs essentiels » et pourtant restés dans l'ombre et l'anonymat. Ces installations viennent après plusieurs autres, comme *Fate Will Tear us Apart* (dès 2011) ou *The Path of Oum Hani* (2020), où des lignes de la main (cette fois de toxicomanes ou de sans abris) sont mises en évidence par néons interposés. Une manière d'insuffler de la poésie dans la difficulté, de transformer la douleur en beauté. Un des fils conducteurs du travail du duo d'artistes depuis quinze ans.

Au dernière étage de ce même Delta, d'autres mains dessinent d'autres destinées. L'exposition se compose de deux nouvelles vidéos, encore jamais présentées au public qui ont été réalisées en novembre 2022 et février 2023 en Californie. Au centre de ces nouvelles œuvres, d'autres invisibles, d'autres oubliés : Des communautés d'Américains natifs, indiens et alaskains, vivant dans la région de Los Angeles. Les images ont été tournées en décembre dernier, lors du rassemblement d'une dizaine de tribus d'Amérindiens (Blackfeet, Creek, Hopi, Pechanga, Pomo, entre autres) dans un parc, à quelques mètres de la mairie de Los Angeles. Le centre de leur rassemblement est un tipi, vaste toile enroulée sur une structure conique qui va donner son titre à l'œuvre, *The Land and the Unfolded Map (Conical Projection)*, la projection conique étant la manière occidentale classique de représenter la terre de manière plane.

Ayant gagné la confiance du représentant du United American Indian Involvement (ce qui a pris plusieurs semaines), les artistes ont été autorisés à entrer dans le tipi. Les personnes présentes se sont prêtés au jeu : tendre leurs paumes à la caméra pour que, de mains en mains, se tisse un paysage de lignes, d'empreintes, de blessures, de marques, de taches... Comme si un drone survolait une étendue de plaines, de sillons et de fossés creusés par les années de luttes et de combats.

« Ces mains sont celles de survivants. Ceux qui ont vécu avant moi ont survécu pour que je témoigne »

Hope Craig-Corlew

Au-delà de la beauté formelle de ces images, projetées en noir et blanc sur un immense écran, on comprend qu'il s'agit de parler de cartes, de territoires, de frontières, de mémoire et de transmission. « La définition occidentale de la souveraineté implique la création de frontières. Pour se revendiquer nation, un peuple doit se déclarer propriétaire d'une portion de terre, être à même de la défendre, puis s'y organiser politiquement », peut-on lire dans l'exposition. Pour les Américains natifs, cette définition n'a pas de sens car leur souveraineté s'exerce de manière spirituelle, non comme propriétaire, mais comme dépositaire de l'origine du monde et partie intégrante de sa création. « Nous savons ce qu'est la souveraineté, mais nous ne l'avons pas. Nous vivons une quasi-souveraineté où nous sommes toujours considérés comme des enfants qui doivent obéir à des parents qui sont les États-Unis », explique Hope Craig-Corlew, membre de la nation Mvskoke (Creek). Avec Joseph Quintana, du United American Indian Involvement, elle a fait le déplacement pour le vernissage de l'exposition. Son discours, plein d'émotion offrait une autre manière de décrypter les œuvres projetées : « Ces mains racontent l'histoire de survivants. Avant moi, plusieurs générations ont survécu pour que je puisse être ici et témoigner devant vous. Aujourd'hui encore, nous sommes en train d'essayer de survivre aux États-Unis où des lois tentent toujours de nous assimiler, de tuer notre culture. »

Au premier abord, la deuxième œuvre, moins spectaculaire dans ses dimensions, peut apparaître plus anecdotique. On y voit des mains de femmes enfiler des perles de couleurs et fabriquer des boucles d'oreille. La vidéo *There is more to it than Beats and Feathers*, emprunte en fait une technique utilisée par les populations opprimées pour contourner la censure sur les réseaux sociaux. Présentées comme des tutoriels, les vidéos d'apparence anodine véhiculent des messages de résistance, après les premières minutes trompeuses. C'est Hope Craig-Corlew que l'on voit nous initier à la fabrication de ce bijou. Elle commence simplement : « Aujourd'hui, je vais perler une paire de boucles d'oreille spéciale, une combinaison de points de brique et de franges... » Elle décrit ensuite le motif, un cardinal rouge. Cet oiseau est pour les *natives americans* le symbole des aînés disparus. « Aujourd'hui, je me souviens de tous ceux qui m'ont précédée et qui sont toujours avec moi », poursuit la voix de Hope. Les images restent didactiques mais progressivement, la narration dévie vers « des histoires de migrations, de pensionnats et de génocide ». Elle décrit l'exode de son peuple forcé de migrer vers l'ouest, le placement d'enfants indiens dans des familles d'accueil, la violence à l'égard des femmes et des filles et l'absence de protection juridique, et globalement toutes les menaces qui continuent de s'exercer sur les « natives ». « Comment le Président peut-il défendre la souveraineté d'autres pays tout en continuant à appliquer des systèmes d'oppression pour commettre un génocide contre les peuples autochtones », conclut-elle au bout de plus de neuf minutes. Les boucles d'oreilles sont terminées. Le message est entendu. Il va droit au cœur. ●



Les lignes des mains comme des sillons dans un paysage



We dig archaeology



Archaeology History Art
**National
musée**
um Föschmaart

Dive deep into history
and culture, for free

www.nationalmuseum.lu

Où le cycliste est roi

Béatrice Dissi

Vous est-il arrivé d'être paumé en rase campagne en raison d'une panne de vélo ? Si oui, dommage que vous ne connaissiez pas encore The Happy Cyclist. L'entreprise, qui vient de fêter son premier anniversaire le 19 avril, est doté d'un atelier mobile qui se déplace là où se trouve le client cycliste. Emmanuel Plattard, son fondateur de 29 ans, a conclu, après une étude de marché, qu'un tel service de réparation flexible faisait défaut au Luxembourg et qu'il fallait y remédier. Le rythme auquel croît sa start-up en est confirmation : Avec un investissement qui a été rentabilisé après deux mois et demi, il a déjà effectué 2 000 interventions sur des vélos et, surtout, le carnet de ses abonnés ne cesse de croître. Pour l'hiver, Emmanuel avait anticipé une baisse de cinquante pour cent de ses interventions alors que cette diminution ne s'est chiffrée qu'autour de 25 pour cent. Preuve que la majorité de ses clients sont des aficionados qui prennent le vélo en toutes conditions météorologiques. Et c'est précisément que souhaite encourager The Happy Cyclist, société à impact sociétal (SIS) qui « vise la promotion de la mobilité douce et montre les bénéfices du cyclisme pour les individus, les entreprises et l'environnement ». En citant Eddy Merckx sur sa page web : « Ride as much or as little, as long or as short as you feel. But ride. »

Être abonné signifie, pour le client, qu'il peut choisir parmi différentes formules qui prévoient un certain nombre d'interventions gratuites en termes de coût du travail contre un paiement

mensuel. Il suffit de contacter l'équipe par WhatsApp et l'intervention sera en principe effectuée dans les 45 minutes (jusqu'à 72 heures si cela nécessite une pièce compliquée) où que le client se trouve (ou bien sûr, chez lui). Dans 90 pour cent des cas, le vélo, électrique ou conventionnel et toutes marques confondues, est réparé sur place.

Comme le suggère le nom de la société, pour Emmanuel le client a le dernier mot. L'ancien employé dans l'aviation civile (il a dernièrement travaillé pour Cargolux où il s'est rendu tous les jours à vélo) est fier de s'être approprié une part de culture anglo-saxonne qui exige que le service soit au top et s'adapte aux besoins et exigences du consommateur. Arrivé au Luxembourg il y a quatre ans, il a vu l'opportunité de se rendre indépendant en transformant sa passion du vélo en métier. Huit mois se sont écoulés entre l'idée et sa réalisation, période pendant laquelle il peaufine le projet et noue de premiers partenariats (par exemple avec l'association ProVelo, mais aussi avec des entreprises privées pour les soutenir à établir un plan « mobilité douce » pour leurs employés). Outre un blocage qui le retarde de trois mois (l'entreprise tombe sous le registre « artisanat » qui exige une formation spécifique), la création de la structure a été rapide et sans couacs ; Emmanuel souligne l'excellent accompagnement de la Chambre des métiers. Son apprenti du moment, le jeune et souriant Yannick, est d'ailleurs envoyé par cette dernière, et Emmanuel tient à poursuivre cette coopération pour donner le goût du métier à la prochaine génération. L'équipe compte encore en un mécanicien indépendant qui prête main forte quand la charge de travail l'exige. Avec l'arrivée du printemps et l'augmentation structurelle du

nombre d'abonnés, The Happy Cyclist est à la recherche d'un mécanicien à temps plein.

Au niveau stratégique, Emmanuel a l'intention d'étendre les opérations au-delà du Luxembourg dans un avenir proche, idéalement dans une ville allemande. Il n'a pas encore fait son choix entre Cologne, Bonn et Münster, ces villes « disposant de bonnes infrastructures pour la mobilité douce ». Peut-on dire la même chose de la capitale luxembourgeoise ? « Les infrastructures sont en voie de développement », sourit Emmanuel. « Les chiffres montrent qu'il y a une lente mais constante croissance des utilisateurs de bicyclette. À mon sens, trois choses doivent concourir pour convaincre les gens d'emprunter leur vélo en tant que moyen de transport au quotidien : l'avantage financier (qui apparaît clairement), les infrastructures (en cours...) et le service après-vente ». Emmanuel projette également de compléter l'intégration digitale de sa start-up avec une application, opérationnelle au cours de la saison, qui permettra au client de visualiser l'historique de ses vélos, les réparations faites, les factures. Il pense également à une « uberisation » du service, une fois que The Happy Cyclist opérera dans d'autres villes, en ayant recours à des mécaniciens freelance qui prendraient le relais en fonction des zones géographiques. Mais, souligne-t-il, « une chose à la fois ; qui veut aller loin, ménage sa monture ». Monture à pédales, en l'occurrence. ●

Emmanuel Plattard, un cycliste heureux



Stil

L'ENDROIT



Théâtral

Aux amateurs du shopping autour de Messancy, à la frontière belge, nous avons suggéré de remédier à leur faim à la Parenthèse gourmande, épicerie italienne avec restauration. Plus proche de la zone commerciale, nous venons de découvrir un autre lieu, plus vaste et ouvert également le soir. Appelé Théâtral, cet agréable espace n'est pas vraiment aidé par sa devanture, car son nom et sa façade laissent

plutôt imaginer une salle de spectacle. Installé dans un ancien restaurant chinois, il s'agit d'un de grand hangar dont l'intérieur a été rendu plus douillet, avec un bar muni de fauteuils confortables et le resto à l'arrière (photo : GD). On notera comme premier atout des tables très espacées, et la terrasse du fond qui donne sur des prairies et fait totalement oublier que côté entrée principale on se situe en bord de route nationale. Sur un des murs, une grande photo d'une salle de spectacle fait lien avec le nom du lieu, comme piano qui sert à animer certaines soirées. Second point positif à souligner : les patrons, le chef et le reste du personnel sont d'une gentillesse exemplaire. Côté cuisine, notre expérience était aussi sans reproche : des asperges à la flamande en passant par le tomahawk de porc, la bavette ou le cabillaud en bouillon, tout était impeccable au niveau qualité des

mets, cuisson et présentation. Le lieu pouvant recevoir cent personnes, il est recommandable pour des soirées privées, en famille, entreprise ou association. GD

L'OBJET

Le set de table goutte

Les nappes sont déjà présentes dans l'Antiquité où elles servaient se protéger des éclaboussures et à s'essuyer les doigts et les mains, comme une sorte de serviette commune. Au fil du temps, les serviettes individuelles sont apparues, le linge de maison est devenu un signe extérieur de richesse et de bon goût (broderies, dentelles...), puis s'est démocratisé et a pris des couleurs et des imprimés. La toile cirée est apparue au 19^e siècle, les nappes en papier

ont attendu les années 1950. Dès leur apparition, autour de 1765, les restaurants ont couvert leurs tables de nappes. Des nappes blanches, immaculées et amidonnées dans les établissements de luxe, des nappes à carreaux rouges et blancs dans les bistrot, des nappes grises ou beiges pour ceux qui voulaient être cool... Et puis la bistronomie est arrivée et a bouleversé les codes. On pouvait servir de la grande cuisine sans chichi et sans tracas. La nappe disparaît des grandes tables (et avec elle des coûts substantiels d'entretien). C'est là que le set de table a connu une grande percée alors qu'il était plutôt l'apanage des adresses moins raffinées. Désormais il orne les



tables de toutes les catégories, avec des matériaux et des formes des plus variés. Le must aujourd'hui est celui, ni rond, ni carré mais en forme de goutte. En quelques mois, on a pu le voir dans plusieurs adresses en vue, à L'hôte, à l'Equilibrium, au Gusto naturelle, ou comme, sur la photo (fc) à la Plage d'Amée à Namur. Pour l'originalité, on repassera ! fc

DAS EVENT

Adios Bitchachos

Am morgigen Samstag wird Luxemburgs einzige explizit queere Bar ihre Türen definitiv schließen. Vor zweieinhalb Jahren hatten Marc List und David Frazao das Café Dama in einem Lokal am Park Gerlache in der Provinzstadt Differdingen eröffnet

(Foto: Gilles Kayser). Regelmäßig haben sie Travestie-Shows veranstaltet, die Besucher/innen aus den anderen Landesteilen und der Grenzregion anzogen. Reich wurden sie damit nicht, doch sie konnten sich über Wasser halten. Das Genick gebrochen hat ihnen die Entscheidung des Differdinger Grünen-CSV-Schöffenrats, den Cafés rund um den Park Gerlache keine Verlängerung der Sperrstunde mehr zu genehmigen, weil es in einer der Bars zu Schlägereien gekommen war. Das Café Dama war von Drogen und Gewalt nicht betroffen, wurde aber in Sippenhaft genommen. Nachdem die Besitzer sich in der Presse darüber beklagt hatten, dass die Entscheidung ihr Geschäft stark beeinträchtigte, weil sie erst nach 1 Uhr den meisten Umsatz machen, teilte die Gemeindeführung ihnen mit, dass sie bis zu den Wahlen nicht mehr auf ihre Entscheidung



zurückkommen werde. Marc List und David Frazao versuchten ihr Konzept an die Einschränkung anzupassen, organisierten Quiz- und andere Themenabende, doch die Kundschaft blieb aus. Nun reicht es ihnen, sie sind müde und fühlen sich in Differdingen nicht mehr erwünscht. Am Samstag werden sie unter dem Motto *Adios Bitchachos* ihren Abschied feiern. Zum letzten Mal wird Donna De La Strada (zusammen mit ihrer langjährigen Gefährtin Madame Sans Gène) im Café Dama auftreten. ll



„(...) Le CSV semble s'être inspiré du Marvel Cinematic Universe. L'esthétique dramatique colle mal à l'anémie du contenu" (LL, 14.04.23).



„Le programme-cadre du DP (...) se lit comme un compromis bancal entre libéraux de gauche et de droite" (LL, 14.04.23).



Les Verts promettent de garantir „un „déroutement digne“ des cérémonies laïques, jusqu'aux inhumations dans les cimetières forestiers" (LL, 14.04.23).



Le programme des Pirates „sera avalisé dans trois semaines, ce qui devrait donner aux troupes de Sven Clement le temps de faire du copier-coller" (LL, 14.04.23).